

A. 103
N° 1—6. I—II.

JANVIER—JUIN

1933

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1934

Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. S. Mikucki, directeur de la Chancellerie de l'Académie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGOIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

ANNÉE 1933

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1934



A.103

Table des matières.

N° 1—6.	Page
Comptes rendus de l'Académie pour janvier—juin 1933	1
Bibliographie pour janvier—juin 1933	145
Résumés.	
1. Ameisenowa Z. (Mme): De quelques précieux manuscrits français à peintures, provenant de la Bibliothèque de Wilanów actuellement à la Bibliothèque Nationale de Varsovie	5
2. Barycz H. : Etudes sur la plus ancienne polémique contre les jésuites qu'on connaisse en Pologne. I-ère partie. Les origines et l'auteur de »Equitis Poloni in Jesuitas. actio prima«	10
3. Bastgenówna Z. : Brzozowski and Newman	11
4. Batowski H. : La bibliothèque slave de Mickiewicz	15
5. Birkenmajer A. : Découverte de fragments manuscrits de David de Dinant	18
6. Bocheński Z. : Les tableaux de Jean-Baptiste Pittoni (1687—1767) à l'église de Notre Dame à Cracovie	18
7. Breit H. : Über die suffiksale Alternation '-ev -'ov in der altpolnischen Sprache	19
8. Demiński Br. : Stanislas-Auguste, élu membre de l'Académie Royale des Sciences de Prusse	24
9. Estreicher St. : Über die Quellen des ältesten Culmischen Rechtes in Polen	27
10. Grabowski T. : Versuch einer Synthese der neuen Literaturwissenschaft	28
11. Heitzman M. : Etudes sur l'Académie Platonicienne de Florence. II-e partie. Le rapports avec la scolastique et la Réforme	35
12. Herbst St. : Entre le Boug et la Vistule. 19 mai—15 juin 1794	39
13. Hirschberg J. : Der Sündenfall in der altarabischen Poesie	44
14. Jamka R. : Das Brandgräberfeld in Kopki (Bez. Nisko) aus dem Zeitabschnitte der römischen Einflüsse im westlichen Klempolen	45
15. Janik M. : Les courants panslavistes à l'époque de la Grande Emigration	49
16. Janów J. : L'histoire de Barlaam et Josaphat d'après la traduction de Sébastien Piskorski (XVII-e siècle).	55
17. Klemensiewicz Z. : Die Äusserungsteile: 1. Komponenten. 2. Konjunktionen. 3. Interjektionelle Worte	59
18. Klemensiewicz Z. : Die Verbindungen die Äusserungsteile und zwar: 1. Reihen, 2. Gefüge, 3. Reihengefüge	63
19. Krokiewicz A. : De Stoicorum quae dicitur inductione	66
20. Krzyżanowski J. : La fable du »Boiteux et de l'aveugle« dans la littérature polonaise	70
21. Krzyżanowski J. : La Renaissance et le Moyen Age dans la poésie polonaise du XVI-e siècle	74

	Page
22. Lauterbach A. : Stanislas Kostka Potocki comme architecte . . .	78
23. Mańkowski T. : La cathédrale arménienne du moyen âge à Lwów . . .	80
24. Mańkowski T. : Les ceintures orientales et les ceintures polonaise . . .	85
25. Schayer St. : Studien zur indischen Logik	90
26. Semkowicz Wl. : Über die Predigten genannt vom Heiligen Kreuz . . .	97
27. Skimina St. : Comment étudier les clausules dans la prose métrique grecque?	98
28. Starzyński J. : Wilanów à l'époque de Jean III	101
29. Steinberg W. : La propriété et le droit de voisinage d'après la théorie des impératifs	107
30. Sternbach L. : La parémiographie polonaise du XVIII-e siècle . . .	111
31. Szablowski J. : Contributions à l'iconographie de la mort dans la peinture polonaise du XVII-e siècle	117
32. Śmieszek A. : Contributions à l'étude des origines de l'alphabet sémitique	118
33. Tatarkiewicz W. : L'attitude esthétique, poétique et littéraire . . .	123
34. Vetulani A. : Les origines des officialités épiscopales en Pologne . . .	130
35. Weintraub W. : Les traductions de poésies de Pétrarque et de Du Bartas par Naborowski	134
36. Wojciechowski Z. : Les origines de la noblesse en Pologne	137
37. Wrzosek A. : Sur les crânes dolichocéphales et mésocephales polonais de la période protohistorique	138
38. Wrzosek A. : Le cimetière dans l'île d'Ostrów du lac de Lednica ainsi que son importance pour l'anthropologie à la lumière des fouilles exécutées en 1932	139
39. Zakrzewski S. : Le cimetière protohistorique et médiéval dans l'île d'Ostrów du lac de Lednica	141
N° 7—10.	
Comptes rendus de l'Académie pour juillet—décembre 1933	149
Bibliographie pour juillet—décembre 1933	197
Résumés.	
40. Brahmer M. : La liberazione di Vienna (1683) nella poesia italiana . . .	151
41. Łziegiel Wl. : Verlust der Fürstentümer Oppeln und Ratibor durch Luise Maria im Jahre 1666	152
42. Jaroslawiecka-Gąsiorowska M. (Mme): Les gravures sur bois représentant des portraits dans l'ouvrage de B. Paprocki, intitulé: Zrčadło Slawneho Margrabstwii Morawskeho . . . Olomutii . . .	155
43. Małecki M. : Les systèmes vocaliques des langues balkaniques	156
44. Mikucki S. : Die Urkundenkritik in der Praxis der Kanzlei des Herrschers und polnischer Gerichte im Mittelalter	160
45. Obrebska A. (Mme): Etude des adverbes slaves: I. Le polonais »dopiero« et les formations apparentées	167
46. Pigoń St. : »Herr Thaddäus«, Geschichte seines Ruhms	172
47. Saudet Ishaki Šakir (Mme): La légende tatare du héros Čora batyr, notée en Dobroudja	177
48. Sinko T. : De causae Rhesi novissima defensione	179
49. Sinko Chr. (Mlle): Le portail et la porte de l'ancien Hôtel de ville de Cracovie	184
50. Stopa R. : Die Schnalze, ihre Natur, Entwicklung u. Ursprung	185
51. Willman-Grabowska H. : De quelques traits du génitif pāli	189
52. Zablocki J. u. Zurowski J. : Weizenfund in der kleinpolnischen Kultur	193

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES.

I. CLASSE DE PHILOGOLOGIE.
II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 1—6

Janvier—Juin

1933

SÉANCES.

I. Classe de philologie.

- 9 janvier. GRABOWSKI T.: Essai d'une synthèse de la science de la littérature.
SZYJKOWSKI M.: La participation polonaise à l'activité déployée par J. P. Šafařík.
- 13 février. BREIT H.: L'alternance de suffixes '-ev- || -'ov-' dans le vieux-polonais.
LEHR-SPLAWINSKI T.: De l'origine des différences de l'intonation dans le slave commun.
- 23 mars. STERNBACH L.: La parémiographie polonaise du XVII-e siècle. II-e partie.
- 10 avril. SKIMINA S.: Une nouvelle méthode d'étudier le rythme des clauses dans la prose métrique grecque.
- 8 mai. TATARKIEWICZ W.: L'attitude esthétique, poétique et littéraire.
GRABOWSKI T.: La critique littéraire en Pologne à l'époque du modernisme. II-e partie.
- 16 juin. SEMKOWICZ W.: Les sermons dits »Świętokrzyskie« («des Monts de la Sainte-Croix»).
- JANÓW J.: »L'Histoire de Barlaam et Josaphat«, traduite par Sébastien Piskorski (XVII-e siècle).

Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

- 12 janvier. MAŃKOWSKI T.: La cathédrale arménienne du moyen-âge à Lwów.

- 26 janvier. STARZYŃSKI J.: Wilanów à l'époque de Jean III.
- 16 février. LAUTERBACH A.: L'objectivité et la subjectivité dans les critères de l'histoire de l'art.
 LAUTERBACH A.: Stanislas Kostka Potocki comme architecte.
 KRUSZYŃSKI T.: Les églises sous les vocables de saint Georges et de saint Michel au Wawel, d'après l'inventaire de 1563.
 KRUSZYŃSKI T.: Les églises de Raciborowice d'après un inventaire du commencement du XVII-e siècle.
- 27 avril. AMEISEN Z. (Mme): Sur quelques manuscrits français enluminés de la Bibliothèque de Wilanów, conservés actuellement à la Bibliothèque Nationale à Varsovie.
 BUCZKOWSKI K.: Les graffitti du couvent de la bienheureuse Cunégonde (maison de Clarisses) à Stary Sącz, restaurés en 1932 par Mr. Prokopowicz-Terlecki.
- 11 mai. SZABŁOWSKI J.: Contributions à l'iconographie de la mort dans la peinture polonaise du XVII-e siècle.
 BOCHEŃSKI Z.: Les tableaux de Jean-Baptiste Pittoni (1687—1767) à l'église de Notre Dame à Cracovie.
 MAŃKOWSKI T.: Les ceintures d'Orient et les ceintures polonaises.

Commission pour l'étude de l'histoire de la littérature en Pologne.

- 31 janvier. BASTGEN Z. (Mlle): Brzozowski et Newman.
 KUBACKI W.: Żeromski et les légendes médiévales (saint Adalbert dans le »Wiatr od morza«).
- 28 février. JANIK M.: Les courants panslavistes pendant la Grande Emigration.
- 29 mars. KRZYŻANOWSKI J.: La fable du »Boiteux et de l'aveugle« dans la littérature polonaise.
 WEINTRAUB W.: Deux manuscrits de la collection de feu B. Erzepki.
- 29 mai KRZYŻANOWSKI J.: La Renaissance et le moyen âge dans la poésie polonaise du XVI-e siècle.
 WEINTRAUB W.: Les traductions de Pétrarque et de Du Bartas par Naborowski.
- 13 juin. BARYCZ H.: Etudes sur la polémique contre les jésuites, la plus ancienne qu'on connaisse en Pologne. I-ère partie.

Les origines et l'auteur de »*Equitis Poloni in Jesuitas, actio prima*«.

BATOWSKI H.: La Bibliothèque slave de Mickiewicz.

Commission linguistique.

- 22 mars. OSSOWSKI L.: Etudes dialectales dans la zone intermédiaire entre les régions: blanche-russienne et petite-russienne.
- 2 mai. KLEMENSIEWICZ Z.: I. Parties de l'énonciation: 1) composants, 2) conjonctions, 3) locutions interjectives.
- WĘGLARZ W.: Contribution à l'histoire de la prononciation mazurienne (»mazurzenie«) dans la langue polonaise.
- 28 juin. DĄBSKA I. (Mlle): Les propositions conditionnelles et leur développement historiques dans la langue polonaise.
- KLEMENSIEWICZ Z.: II. Groupes de parties de l'énonciations: 1) série, 2) combinaison, 3) combinaison de séries, 4) parties de l'énonciation complémentaires.

Commission pour l'étude des langues orientales.

- 14 février. HIRSCHBERG J.: La Chute des Premiers Parents dans la poésie arabe ancienne.
- SCHAYER ST.: Etudes sur la logique hindoue. II-e partie.
- 6 juin. ŚMIESZEK A.: Contributions à la connaissance de l'origine de l'alphabet sémitique.

II. Classe d'histoire et de philosophie.

- 16 janvier. VETULANI A.: Les origines de l'officialité en Pologne.
- STEINBERG W.: Le droit de propriété et le droit de voisinage à la lumière de la théorie impérative.
- 20 février. KROKIEWICZ A.: De ce qu'on appelle »induction stoïcienne«.
- HERBST S.: Entre le Boug et la Vistule. 19 mai—15 juin 1794.
- 23 mars. ESTREICHER ST.: Les sources d'ancien ius Culmiense en Pologne.
- DEMBIŃSKI BR.: Le roi Stanislas-Auguste, membre de l'Académie Royale des Sciences de Prusse.
- 24 avril. BIRKENMAJER A.: La découverte de fragments d'écrits inconnus de David de Dinant sur les sciences naturelles et la philosophie.

- 22 mai. HEITZMAN M.: Etudes sur l'Académie Platonicienne de Florence. II-e partie. Les rapports avec la scolastique et la Réforme.
- 16 juin. WOJCIECHOWSKI Z.: Les origines de la noblesse en Pologne.

Séances de la Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la préhistoire.

- 28 janvier. KOSTRZEWSKI J.: L'enceinte fortifiée de Komorów, district de Szamotuły (Grande-Pologne), remontant à l'époque de la culture lusacienne.
- KOSTRZEWSKI J.: Le four métallurgique du I-er siècle ap. J. C., découvert à Mechlin, district de Śrem (Grande-Pologne).
- JAMKA R.: Le cimetière à incinération de Kopki (district de Nisko) et ses rapports avec l'époque ou des influences romaines se manifestaient en Petite-Pologne.
- CEHAŁ H. (Mlle): Les fouilles entreprises à titre d'essai dans le district de Zbaraż.
- CZAPKIEWICZ B.: Les vestiges d'un village remontant au déclin de l'époque préhistorique, découverts à Tarnów.
- 21 mars. ĆWIRKO-GODYCKI et WRZOSEK A.: Les crécelles trouvées dans les tombes lusaciennes du cimetière de Laski, district de Kempno.
- ŻUROWSKI J.: Compte rendu des recherches archéologiques entreprises en Petite-Pologne dans la région sous-carpathique.
- 22 mars. WRZOSEK A.: Le cimetière d'Ostrów Lednicki et son importance anthropologique à la lumière des fouilles exécutées en 1932.
- ZAKRZEWSKI Z.: Le cimetière protohistorique et médiéval d'Ostrów Lednicki.
- WRZOSEK A.: Sur les crânes dolichocéphales et mésocephales polonais datant de l'époque protohistorique.
- KOSTRZEWSKI J.: Le village de l'époque romaine plus récente, découvert dans la rue Krańcowa à Poznań.

Commission pour l'étude de l'histoire de l'enseignement et de l'instruction publique en Pologne.

- 21 mars. BARYCZ H.: L'histoire de l'Université des Jagellons pendant la Renaissance.

Résumés.

1. AMEISENOWA Z. (Mme): **O kilku cennych rękopisach iluminowanych francuskich z Biblijoteki Wilanowskiej, obecnie w Biblijotece Narodowej w Warszawie. (De quelques précieux manuscrits français à peintures, provenant de la Bibliothèque de Wilanów actuellement à la Bibliothèque Nationale de Varsovie).** Présenté dans la séance du 27 avril 1933.

L'auteur signale d'abord les informations peu nombreuses qu'on trouve sur les manuscrits de Wilanów dans les littératures: polonaise et étrangère, puis il nomme les côtes des manuscrits les plus intéressants et caractérise brièvement l'époque dont ils datent, ainsi que le lieu où furent exécutées les enluminures qui les décorent. Seize manuscrits conservés à Wilanów constituent un ensemble homogène à part; il s'agit notamment de livres d'heures d'origine française que Stanislas Potocki, ensuite ministre de l'Instruction Publique à l'époque du Duché de Varsovie († 1821), acheta à Paris vers la fin du XVIII-e siècle. En avril 1933, la Bibliothèque Nationale de Varsovie fit l'acquisition des trois manuscrits les plus intéressants. L'auteur étudie plus amplement deux d'entre eux, vu qu'ils ont une valeur artistique vraiment exceptionnelle.

Le premier manuscrit est un psautier remontant à la moitié du XIII-e siècle (côte: 11. D. XXIX. 1), qu'on n'a cependant jamais décrit et dont on n'a également pas reproduit de parties. Il se compose de 170 feuillets en parchemin de 155 mm. de long sur 104 mm. de large, couverts d'une minuscule gothique allongée de type français, et comprenant chacun une seule colonne à treize lignes. Le psautier pourvu d'une reliure plus récente en velours rouge, est décoré de quatre miniatures sur fond doré, qui occupent

toute la page et représentent: Le Baiser de Judas, L'Entrée à Jérusalem, La Flagellation du Christ et les Trois Marie au Tombeau. Il est orné également de six initiales avec des scènes en rapport avec plusieurs des psaumes. L'examen du calendrier permet d'établir uniquement que le manuscrit a été exécuté dans le Nord de la France, vu que la Saint-Remi, Saint-Germain, Saint-Martin et Saint-Gilles y figurent comme jours de fête. Le psautier était peut-être destiné à une abbaye de Bénédictins. Le coloris, où sur des fonds brillants dorés, domine l'azur et le rose fraise mêlé au vert, au bleu et à quelques tons gris; le dessin »sinueux« caractéristique des draperies; le modelage encore très plastique du corps humain, enfin la façon très individuelle de traiter les têtes des figures et l'absence de formes architectoniques propres aux gothique en plein développement, permettent d'établir que le manuscrit examiné date de la moitié du XIII-e siècle. L'iconographie des scènes empruntées au Nouveau Testament a des rapports avec les verrières de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres et rappelle fort les miniatures qui décorent le fameux psautier, antérieur à 1223, ayant appartenu à la reine Ingeburge († 1236), femme de Philippe-Auguste, aujourd'hui au Musée Condé à Chantilly. Surtout la composition de la miniature représentant la venue des Trois Marie au tombeau du Christ, est pareille à celle d'une des miniatures du psautier d'Ingeburge. En ce qui concerne la stylisation des formes et par conséquent l'époque, — le psautier de Wilanów est plus proche de la Bible à images, dite du cardinal Maciejowski, ornée de magnifiques enluminures, qui fait parti actuellement de la Bibliothèque de Morgan à New-York (v. Cockerell Sydney C.: *A Book of Old Testament illustrations of the Middle of XIII Century*. Cambridge 1927), cependant l'auteur ne veut pas affirmer que ces deux manuscrits sont sortis du même atelier, quoiqu'il représentent le produit du même milieu et les mêmes tendances artistiques. A en juger d'après les descriptions, deux psautiers dont jusqu'à présent on n'a pas publié de reproductions, offrent de nombreuses affinités avec celui de Wilanów, à savoir: le Ms. lat. 8^o 1073 A. de la Bibliothèque Nationale à Paris et le Ms. lat. 1606 à la Bibliothèque Royale de Copenhague (comp. Vitzthum G.: *Die Pariser Miniaturmalerei zur Zeit des hlgn. Ludwig*, 1907, p. 5). Il serait utile d'établir ces ressemblances en comparant les ori-

ginaux. Quoi qu'il en soit, le psautier de Wilanów parfaitement conservé, dont l'exécution est extrêmement soignée, constitue un des monuments les plus précieux de l'enluminure française au XIII-e siècle.

L'autre manuscrit dont nous entretient l'auteur, est un livre d'heures latin »à l'usage de Rome«, côte 3. D. XXIX, 1. et que F. de Mély a fait connaître dans la littérature scientifique sous le nom de »Livre d'heure Croy-Branicki« (comp. F. de Mély: »Les primitifs et leurs signatures. I. Les miniaturistes«, 1913, p. 156—165; voir également le »Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France«, 1911, p. 222). Mély l'attribue, sans raison d'après l'auteur, à un certain Jean, enlumineur d'ailleurs inconnu du commencement du XV-e s., qui passa à la postérité par le fait d'avoir signé la bordure du fol. 1. du ms. 315 conservé à la Bibliothèque Municipale de Lille. Ce livre d'heures qui remonte au premier quart du XV-e s. comprend 150 feuillets et trois feuillets vides, dont le format mesure 225 mm. de long sur 147 mm. de large. Les feuillets en fin parchemin blanc, sont couverts d'une minuscule gothique peu élevée, assez grosse. La reliure de cuir vert foncé porte au dos des dorures et des ornements repoussés, du style propre à la fin du XVIII-e siècle. Les nombreuses notes indiquant la provenance de ce livre d'heures, permettent de reconstituer son histoire jusqu'à une date relativement reculée. Vers 1551 il appartenait au sieur d'Audelain habitant les environs de Laon en Picardie; en 1618 il était la propriété du prince Alexandre de Croy, intendant des finances de Philippe III, roi d'Espagne, puis celle du duc de la Vallière. L'agent Lamy acheta le manuscrit moyennant 72 livres à la vente à l'enchère de la fameuse bibliothèque du duc et vendit cette précieuse acquisition au comte Jean Benjamin de Laborde, gouverneur du Louvre. Après la mort de de Laborde qui monta sur l'échafaud pendant la Terreur, il fut acheté par Stanislas Potocki et devint ainsi la propriété de la Bibliothèque de Wilanów. Ce magnifique manuscrit admirablement bien conservé, est décoré de bordures sur toutes les pages; il contient de nombreuses initiales ainsi que onze miniatures figurées dont voici l'ordre: 1) Le Christ sur la Croix qu'accompagnent la Vierge et Saint Jean l'Evangéliste, 2) La Descente du Saint Esprit, 3) L'Annoçiation, 4) La Visitation, 5) L'Ange annoçant la Nativité aux bergers, 6) L'Adoration

de l'Enfant Jésus, 7) L'Adoration des Mages, 8) L'Enfant Jésus offert au Temple, 9) La Fuite en Egypte, 10) Le Massacre des Innocents, 11) David le psalmiste agenouillé dans un pré devant Dieu le Père, la 12-e: Résurrection de Lazare a été dérobé entre 1911 et 1920, probablement. Les bordures encadrent le texte de trois côtés sur les feuillets avec des miniatures, tandis que sur les autres elles ne décorent que la marge extérieure. Elles se composent de fines rameaux dessinées à la plume, qui s'enroulent concentriquement en spirales, ornées de feuilles pointues, de petites fleurettes et d'épis d'or. Entre les spirales poussent des fleurs dont il est possible de déterminer exactement l'espèce et dans lesquelles on peut reconnaître des oeillets champêtres, de petites roses, des bluets, des nielles, des violettes, des chardons et des fraisiers. Aux angles sont placés des rameaux entrelacés d'acanthé (ornement toscan), ou bien les fleurs mentionnées couvrent tantôt les plantes, tantôt poussent dans des vases ou forment des bouquets. Tout ce décor végétal se distingue par son exécution réaliste et témoigne d'une observation très développée de la nature. On sent l'influence italienne non seulement dans les détails de l'ornementation, on la reconnaît également dans les types s'inspirant souvent de la peinture des artistes du »trecento« avancé et dans le décor architectural. Cette influence se traduit enfin par un coloris clair, vif et gai, riche en nuances où dominent les tons azurés et rouge cinabre. En dehors de ces couleurs, on trouve du rose allant jusqu'au carmin, du noir, plusieurs teintes vertes fortement différenciées, divers tons gris et jaunes, entre autres une très belle nuance jaune citron. Les fonds sont de trois espèces; on distingue d'abord des fonds ornementaux parmi lesquels un minuscule quadrillage multicolore et tacheté d'or formant une surface irise, représente l'ornement typique; on voit comme fonds des intérieurs d'édifices, enfin de très beaux paysages. Ceux-ci sont déjà disposés sur plusieurs plans et représentent tantôt la mer houleuse dont émergent des rochers pointus, tantôt des prairies couvertes de gazon et parsemées de groupes d'arbres aux silhouettes caractéristiques, tantôt des montagnes aux formes douces et arrondies à l'horizon, au-dessus desquelles scintillent des étoiles d'or. Entre le texte et les bordures on aperçoit un encadrement sur fond or, décoré de différents motifs, entre autres d'entrelecs, de rosettes, de feuilles fleuries etc. Le très ample calendrier (cf. Mély, op. cit.

p. 159 et 160) indique que le manuscrit provient du Nord de la France. L'analyse des formes confirme en tout point cette supposition. L'ensemble caractéristique des types, du coloris et des formes traduisant l'influence italienne; avec les bordures, les paysages, l'abondance des scènes de genre, parfois très drôles, enfin l'exécution technique parfaite, ne peuvent que suggérer l'idée que nos sommes en présence d'une oeuvre de l'artiste connu sous le nom de »Maître, du Maréchal de Boucicaut«, dont l'activité à Paris coïncide avec la période s'étendant de 1393 à 1420. Ce nom lui a été donné par P. Durrieu d'après le livre d'heures exécuté pour Jean de Maingre, second maréchal de Boucicaut, et enluminé entre 1399 et 1407, qu'on voit au Musée Jacquemart-André à Paris. Certains auteurs admettent que ce miniaturiste est identique à J. Coëne cadet, originaire de Bruges, artiste de grand talent qui s'est signalé dans plusieurs genres différents et qui pendant un certain temps remplissait même les fonctions de »capo del opera di Duomo« à Milan (1399). En dépit de cette opinion, l'auteur est d'un autre avis, aussi croit-il qu'on risque moins en parlant du »Maître, du livre d'heure de Boucicaut«. Après s'être brièvement entretenu de l'oeuvre et de l'activité de cet enlumineur parisien, le plus remarquable au début du XV^e siècle, l'auteur nomme plusieurs manuscrits enluminés qu'on ne considérait pas jusqu'ici comme des oeuvres de cet artiste. Il s'agit notamment du manuscrit 545 à la Bibliothèque du Chapitre de Chartres (cf. Ives Delaporte, »Les manuscrits enluminés de la Bibliothèque de Chartres, 1929, n° 545, p. 137«), du livre d'heures d'Edouard I^{er} de Portugal aux Archives de l'Etat à Lisbonne et du livre d'heures conservé au Musée Czartoryski à Cracovie. Ce dernier manuscrit sera publié sous peu par Mme Marie Jarosławiecka-Gąsiorowska.

Le livre d'heures de Wilanów a été exécuté par le Maître lui-même. Ses miniatures qui se distinguent par leur exécution parfaite et par leur coloris d'une admirable fraîcheur, se rapprochent le plus de celles que contient le livre d'heures conservé au Cabinet des Estampes à Berlin (cf. Paul Wescher: Beschreibendes Verzeichnis der Miniaturen-Handschriften und Einzelblätter des Kupferstichkabinetts Berlin. Berlin 1931, p. 143—145). Elles sont un exemple classique du style de l'enluminure parisienne à l'épo-

que de transition très importante entre le XIV-e et le XV-e siècles, époque qui devait bientôt donner naissance à l'oeuvre grandiose des frères Eyck.

2. BARYCZ H.: *Ze studjów nad najstarszą polemiką antyjezuicką w Polsce: I. Geneza i autorstwo »Equitis Poloni in Jesuitas, actio prima«*. (*Etudes sur la plus ancienne polémique contre les jésuites qu'on connaisse en Pologne. I-ère partie. Les origines et l'auteur de „Equitis Poloni in Jesuitas, actio prima“*). Présenté dans la séance du 13 juillet 1933.

Equitis Poloni in Jesuitas, actio prima, soit la brochure contre les jésuites la plus ancienne en Pologne, parut comme opuscule anonyme sans que le lieu et l'année où il fut imprimé fussent indiqués dans le texte. La brochure a déjà été l'objet de nombreuses recherches, vu que M. Lubowicz, A. Brückner, St. Zdziarski, T. Grabowski, St. Kot, J. Płokarz et d'autres, ont étudié ses origines et se sont occupés de son auteur présumé. Les résultats auxquels ils aboutirent sont cependant fort divergents. S'appuyant sur le témoignage des polémistes jésuites contemporains ainsi que sur le journal un peu plus postérieur de St. Wielewicz, ces écrivains cherchent l'auteur de l'*Actio* soit dans la personne de Klonowicz, soit ils attribuent la brochure à Adalbert de Kalisz (Calissius), recteur de l'école protestante à Lewartów, soit enfin ils la considèrent comme le produit d'une collaboration littéraire de Klonowicz, Calissius ainsi que de J. Niemojewski et M. Czeczowicz, chefs l'un et l'autre des Frères Polonais à Lublin. L'auteur, après avoir analysé minutieusement l'*Actio*, conclut qu'elle est l'oeuvre d'un fervent catholique, étroitement lié avec l'Université de Cracovie. Il établit ensuite que la brochure a été composée au plus tôt dans la seconde moitié de l'année 1589, puis il étudie les conditions historiques et analyse dans les détails les motifs qui lui ont donné naissance. Elle était une réponse de l'Université à la tentative de confier aux jésuites l'enseignement aux Facultés de philosophie et de théologie. En effet, on avait fait une tentative pareille au cours du synode provincial qui s'était réuni à Piotrków en octobre 1589 sous les auspices du primat St. Karnkowski. Contrairement aux désirs de la majorité des ecclésiastiques prenant part au synode, mais avec l'approbation et le consentement tacites de Karnkowski,

on avait glissé dans les constitutions synodales un article, en vertu duquel la Compagnie de Jésus était chargée de diriger ces deux Facultés. Cependant l'article en question provoqua des protestations de la part des évêques P. Myszkowski et W. Goślicki, dévoués à la cause de l'Université, qui intervinrent auprès du Saint-Siège, comme il fut également suivi d'une forte réaction de l'Académie, inquiète et jalouse de ses droits. Celle-ci fit donc des démarches à Rome d'abord par l'intermédiaire de St. Reszka, puis par l'entremise du maître M. Koczovius, envoyé spécial de l'Université, d'autre part elle entreprit une action dans les diétines qui siégeaient précisément à cette époque. L'*Actio* correspond au point culminant de la lutte que Nicolas Dobrocieski, alors recteur et professeur de droit, menait aussi bien en maniant la plume qu'en prononçant des discours. Comme en témoigne la lettre que le primat Karnkowski adressa à l'Académie le 12 mars 1590, la brochure parut tout au début de la Diète convoquée la même année à Varsovie, où l'Université se préparait à soumettre le litige aux états siégeant dans cette assemblée. Il est cependant difficile d'établir qui a été l'auteur de l'*Actio* et de fixer si elle a été composée par Dobrocieski, ou si elle était le produit d'un travail commun de plusieurs maîtres. Quoi qu'il en soit, l'Université finit par remporter une victoire éclatante, car le Pape confirma par une lettre spéciale tous ses privilèges et rejeta l'article que contenaient les constitutions synodales, envoyées pour obtenir l'approbation pontificale. Celles-ci furent publiées ensuite la même année à Prague, mais l'article concernant l'Université n'y figurait pas. Seul le projet primitif des constitutions synodales conservé aux Archives de Vatican, puis les fragments peu nombreux de la correspondance concernant cette question, qu'on trouve dans différents manuscrits, témoignent aujourd'hui de cette première tentative avortée de soumettre l'Université de Cracovie au régime jésuite.

-
3. BASTGENÓWNA Z.: **Brzozowski a Newman.** (*Brzozowski and Newman*). Présenté dans la séance du 31 janvier 1933.

All the works of Brzozowski are a document, more of his thought in being, progressing and ripening, of his inner man, ever changing, of his contacts with writers or intellectual curr-

ents, than of the definite, conclusive totality of his mind. They reflect his predilections, various and momentary. In his »explosive, creative exploitation« his predilection for English literature and for his spiritual leader — Newman —, appear chronologically very late. The so called »conversion« of Brzozowski, prepared by the Catholic ideas of the French and Italian modernists, is strengthened finally by the influence of Newman's works which he has been selecting for the Polish »Symposion« series.

The relation between the two writers is a striking example of a spiritual affinity grounded on the phenomenon of a profound longing for values which Brzozowski needed most for his spiritual growth and — as he was painfully aware — did not possess. He did not treat the Catholic Cardinal of the specific »English« type in the severe and unusually biting way which was characteristic of him in the case of human types, intellectual systems or spiritual constitutions utterly different from his own mental structure. On the contrary, he surrendered completely to the authority of Newman's mind, absorbing his ideas first with interest only, then with wonder, finally with enthusiasm and fascination. Disillusioned, misjudged and ill, he needed, more than ever, Newman's moral support in the last, »Catholic« phase of his life.

There was for him no better representative of English literature and culture than Newman, whose books brought him an »act of interior deliverance«, a »course of serene confidence« in the crisis of his spiritual struggles and a »salutary leaven raising him to moral health«. He both admired and envied Newman's »wonderful harmony of intellectual calm, and the absolute independence of his spirit«. He was taught by Newman to manifest his individual »strangeness« with courage.

There was also no better guide for Brzozowski on the road to intellectual and practical Catholicism. In Brzozowski's religious evolution we learn first from his confessions of the childish scepticism of his youth, then of the aching pain of his soul in contact with insurmountable religious difficulties. Gradually they fade and recede before the intensity of the strictly intellectual and social problems. When they return — between 1906 and 1908 —, they appear in the form of a very vague Christianity, located as a historical fact in the progress of humanity (»Philosophy of Polish Romanticism«). But gradually he shows a lively

interest in Catholicism, especially as concerns its manifestation in Poland. In his »Ideas« he hesitates still between the theory that the Catholic Church is in a state of decomposition, and the growing conviction that transformation is necessary and possible. The question interests him only for its intellectual and social consequences. The mental foundations of his religious standpoint and the final »initiation« into the religious life were given to him by Newman, his last teacher.

The fact that Newman had founded his whole mind on the interior experience and the conscience of spiritual reality, the peculiar empiricism of Newman, taking — long before Bergson — intuition for his guide in certain definite but subtle and inexpressible states of the spirit, his strong reaction against rationalism and intellectualism, endeared him for ever to Brzozowski; it removed all his intellectual conflicts and gave him strong support in 1908—1911, in his campaign against rationalism, by which he had been enslaved for a very long time.

Newman showed him what he had always admired in English literature, viz. the union of individualism and universality, but in the strange light of religious experience: »My Creator and myself« — Newman's sole reality — the Church — universal — the sum of all values — appeal by the simplicity and completeness of their intellectual system to Brzozowski's mind, which needs clearness and definiteness especially at that time. He speaks with admiration of Newman's individual logic harmonised with his »sense« for history, of the specific method applied by Newman to the defence of the originality and unity of the spiritual life. He feels grateful to Newman, for he has shown him the »hidden springs« of religious faith. His surrender to the English thinker is complete. He proclaims the triumph of the English modernist, whose faith was undermined neither by historical criticism nor by the greatest intellectual difficulties of the scientific mind: on the contrary — says Brzozowski — he was able to see them better and clearer, thanks to his own independent conviction.

In his »Ideas« (»A. Loisy and the problem of Catholic modernism«) he repeats stubbornly an affirmation — true for Newman — that it is possible — against the testimony of his own life — to keep the unity and continuity of the spiritual life not-

withstanding the appearances of inconstancy; but in his »Diary« he confesses that he is far from possessing Newman's iron will or his faithfulness to the inward »call«. The consequent moral attitude and the humaneness, the mental perspicacity and the tolerance, the strength and the courage in external difficulties and interior conflicts, the splendid realisation of, and the continual testimony to, the discovered truth grounded on the positive conviction of his vocation, the harmony, unknown to the tormented soul of Brzozowski, the »intense calm« hiding the glowing fire of a soul in communion with God, the awe and aversion felt for evil and sin, the »urbanity« of his mind — these are the elements of Newman's interesting spiritual physiognomy, which slowly revealed themselves to Brzozowski. No wonder Brzozowski feels at first unable to enter into intimate contact with the spirit of »the great, the awful Cardinal«. It seems to him an inexcusable audacity to suppose that he might penetrate, in his short life, the mystery of this »terribly deep individual« (the Diary). But the initial reserve and aloofness, felt at first in Newman's »hard and autocratic« soul, yields to worship, admiration and gratefulness of this physically and morally tormented man in the last years of his tempestuous life. He calls Newman his »powerful benefactor«. The works of Newman become »a live voice, infinitely convincing, a light encircling«. »I love these three letters (J. H. N.) like a charm« — writes Brzozowski in his »Diary« — »blessed be the moment in which I began to read him«,

On each page of these moving confessions we find testimony to Newman's powerful influence on the formation of Brzozowski's mental attitude, and the experience of peace and happiness, unknown till then to the author of »The Legend of Modern Poland«. He ends with a prayer and the expression of an eager longing to find support in religious faith such as his great friend possessed throughout his life.

In Brzozowski's struggle to move from the standpoint of a spectator, looking at life as if it was only an activity, giving him intellectual pleasure — towards an active relation to all the problems of life, — in his wandering from Renan to Marxism and through Bergson to Catholicism, the spirit of the great Catholic thinker prevailed at last, giving to Brzozowski moral help

in his last moments. Brzozowski did not attain the living faith for which he longed, although he was theoretically convinced of its truth, but his »moral self«, strengthened by his contact with Newman's mind, confirmed in the ordeal of death that Newman's influence had utterly transformed his soul.

4. BATOWSKI H.: *Słowińska biblioteka Mickiewicza. (La bibliothèque slave de Mickiewicz)*. Présenté dans la séance du 13 juin 1933.

Quoique dans les Cours de Mickiewicz au Collège de France on trouve à côté de jugements justes et pénétrants, des affirmations erronées, voire même des idées fantaisistes, ces leçons ne nous étonnent pas moins par l'abondance des matériaux qu'elles fournissent. Tout en n'ayant pas fait d'études spéciales qui l'auraient préparé à faire des cours sur l'histoire des littératures slaves, Mickiewicz a réussi à réunir beaucoup de renseignements concernant ce sujet. On ne peut s'empêcher de supposer qu'à l'époque où il faisait des cours, le poète disposait de sources dans lesquelles il puisait ses connaissances et qu'il avait une bibliothèque d'ouvrages consacrés aux questions slaves. Le texte des Cours tel qu'il a été publié, nous apprend que Mickiewicz était en possession de nombreux livres sur les littératures slaves ainsi que d'autres ouvrages slaves non scientifiques; en effet, on voit mentionnés dans ce texte différents auteurs de même que leurs oeuvres. Parfois ces mentions revêtent la forme de notes bibliographiques que les éditeurs des Cours ont ajoutées au texte au su du poète dont ils suivaient les indications; parfois il est possible d'inférer, en s'appuyant sur l'opinion de Mickiewicz, à quel ouvrage il a emprunté ses renseignements. Plusieurs auteurs ont déjà tiré parti de cette dernière source de renseignements, surtout quand il s'agissait de connaître l'opinion de Mickiewicz sur les questions relatives aux Tchèques (prof. J. Máchal, *Mickiewicz a Čechy* dans la revue *Český Časopis Historický* 1898, ainsi que K. Górski, *Mickiewicz jako historyk i krytyk literatury czeskiej* dans le *Pamiętnik Literacki* 1926); par contre on a complètement, ou presque complètement, négligé d'analyser et de soumettre à une étude critique les mentions concernant les auteurs et les ouvrages, voire même les notes bibliographiques qu'on trouve dans le texte

imprimé des Cours. De même on a négligé complètement jusqu'à présent le fait qu'on pourrait peut-être retrouver de traces de la bibliothèque slave de Mickiewicz qui possédait tant de livres slaves, comme nous l'avons prouvé.

Cette question, soit le problème relatif aux sources où le poète puisait ses renseignements, est d'une haute importance. Si l'on veut porter un jugement sur les Cours, il importe avant tout de répondre à la question de savoir ce qu'ils étaient vers 1840 par rapport à l'état des études slaves à la même époque. Si nous ne perdons pas de vue que Mickiewicz ne s'était pas spécialisé dans ces études, nous ne pouvons avoir recours qu'à un seul critérium pour trancher la question; or, ce critérium consiste à savoir quels étaient les livres dont il se servait pour préparer ses leçons. On a déjà réussi à élucider plusieurs points concernant ce sujet et ce sont surtout les savants s'intéressant aux questions tchèques qui ont contribué à les éclaircir. Quant à l'opinion de Mickiewicz sur les chants populaires serbes, les savants qui s'occupent de ce problème, ont trouvé dans la correspondance de Zaleski certains passages dont il résulte que c'est précisément lui qui fournissait à notre poète les matériaux nécessaires. Dans sa monographie sur Pierre Preradović, le savant croate Br. Drechsler-Vodnik a, autant que nous sachions, attiré le premier l'attention sur cette question dont Wl. Nehring s'est également occupé occasionnellement dans la suite. On a de même établi ailleurs que Mickiewicz était en possession de tel ou tel autre livre slave, lorsqu'il traitait de certaines questions.

Il ne serait pas prudent de se fier exclusivement aux mentions sur les auteurs et les ouvrages qu'on trouve dans les Cours, comme il serait dangereux de donner créance sans réserve aux notes bibliographiques jointes au texte. En effet, ces mentions ne sont pas toujours précises et les notes bibliographiques contiennent de nombreuses erreurs, n'importe si ces manques d'exactitude s'expliquent par des oublis que pouvait commettre Mickiewicz, ou s'il faut les attribuer aux éditeurs. Qu'il suffise de citer deux exemples. Dans la 24-e leçon qu'il eut la première année (édition polonaise parue en 1865, I 236), Mickiewicz raconte une anecdote en rapport avec l'arrivée des Normands en Russie, qu'il emprunte à la chronique de Nestor, traduite en français par L. Paris (Paris 1834—5). Il affirme que cette anecdote est mentionnée dans

L'histoire de la Russie de la plume de »M. M. Lévêque et Leclerc« ; en attendant on s'aperçoit après avoir étudié la question, qu'on ne la trouve ni dans l'ouvrage de Levesque, ni dans celui de Le Clerc. Paris la rapporte d'après l'ouvrage anonyme intitulé *Histoire de Russie réduite aux seuls faits importants (!) par l'auteur du Voyage de Pythagore...* (Londres 1802 et Paris 1807). Second exemple: dans un autre passage (4-e leçon, III-e année, vol. III, p. 29) il est fait mention d'un livre intitulé »O Słowianizmie Czechów« (« Sur le slavisme des Tchèques »), composé d'après le texte des Cours par l'écrivain tchèque L. Thun; cependant les citations qu'on trouve dans cette leçon nous apprennent qu'il ne s'agit pas de l'ouvrage *Der Slavismus in Böhmen* qui ne parut d'ailleurs qu'en 1845, par conséquent plus de deux ans après la leçon de Mickiewicz et dont l'auteur était un autre Thun, soit Joseph-Mathieu, mais bien d'un écrit paru sous le titre *Über den gegenwärtigen Stand der böhmischen Litteratur und ihrer Bedeutung* (Prague 1842). On a déjà attiré l'attention sur la façon erronée de citer ce titre dans les Cours.

Sans se borner par conséquent à l'analyse des données que contient le texte imprimé des Cours, il fallait chercher d'autres sources de renseignements pour trouver des indications concernant la bibliothèque slave de Mickiewicz, soit il fallait s'adresser aux matériaux trouvés après la mort du poète. On réussit à trouver les titres de plusieurs ouvrages slaves dans le catalogue des manuscrits du Musée Mickiewicz qui parut il n'y a pas longtemps, et l'on s'aperçut qu'il était resté après Mickiewicz plusieurs livres sur les questions slaves. Mais on trouva des matériaux encore plus abondants ailleurs qu'au Musée. En effet, l'auteur put fournir la preuve que Mickiewicz avait offert toute sa bibliothèque slave à la Bibliothèque Polonaise à Paris.

La lettre de Mickiewicz adressée en 1846 à Charles Sienkiewicz, alors secrétaire de la Société Littéraire à Paris, qu'on trouve dans le tome IV de la *Correspondance* du poète (édition de 1880), contient une indication dont l'auteur n'a pas manqué de tirer profit. Comme cette lettre constitue un document précieux, en rapport avec le sujet dont il traite, l'auteur en reproduit ci-dessous le texte.

Cher Monsieur Charles,

Depuis longtemps déjà, j'ai résolu d'offrir à la Bibliothèque la grande collection de livres slaves en ma possession; cepen-

dant, comme je suis sans cesse occupé, je n'ai pas trouvé le temps de m'entretenir de cette question. Peut-être auriez-vous l'obligeance de venir chez moi tantôt. Je tâcherai de mon côté de vous avertir. Nous parlerons des frais de transport que la Bibliothèque devra payer. Les *Notes* de Robert font déjà partie de la collection que je me propose d'offrir.

Votre dévoué A. M.

Vu la teneur de la lettre, il ne restait qu'à faire des recherches dans les inventaires de la Bibliothèque Polonaise à Paris, afin d'établir si l'on y avait pas inscrit un don plus important qu'aurait offert Mickiewicz. Ces recherches furent couronnées de succès, car dans un des volumes de l'inventaire on voit notée le 2 novembre 1846 une longue »Liste des livres offerts à la Bibliothèque Polonaise par Mr Mickiewicz«. On trouve énumérés dans la liste presque exclusivement des ouvrages slaves. Dans plusieurs autres volumes de l'inventaire on trouve notés également des dons que Mickiewicz offrit à d'autres dates et qui, à quelques exceptions près, se rapportent aux questions slaves. Presque tous les titres des ouvrages énumérés dans les listes, figurent dans le catalogue de la Bibliothèque.

-
5. BIRKENMAJER A.: **Odkrycie fragmentów nieznanych pism przyrodniczo-filozoficznych Dawida z Dinant.** (*Découverte de fragments manuscrits de David de Dinant*). Présenté dans la séance du 24 avril 1933.

Le texte français de cette communication a été publié dans la Revue Néoscholastique de Philosophie, Tome XXXV, mai 1933 p. 220—229.

-
6. BOCHENSKI Z.: **Obrazy Giambattisty Pittoniego (1687—1767) w kościele Marjackim w Krakowie.** (*Les tableaux de Jean-Baptiste Pittoni [1687—1767] à l'église de Notre Dame à Cracovie*). Présenté dans la séance du 11 mai 1933.

»L'Annonciation«, signée par Pittoni, était le seul tableau de ce peintre qu'on eût connu jusqu'à présent à l'église de Notre Dame à Cracovie. Les recherches de l'auteur ont établi cependant

qu'on y trouve quatre autres oeuvres de cet artiste qui occupe une place assez importante dans le groupe des peintres vénitiens du XVIII-e siècle. Tout porte à croire que ce fut l'abbé Hyacinthe Łopacki, remplissant les fonctions d'archipêtre de 1723 à 1761, qui fit venir ces peintures. Elles représentent: »Le martyr de saint Sébastien«, »L'Adoration des Mages«, »La Madonne avec l'Enfant Jesus apparaissant à saint Philippe de Neri« et »Sainte Madeleine«. Tous ces tableaux sont d'une valeur artistique remarquable. Par l'exécution, la composition et le coloris, ils se rattachent très étroitement aux autres toiles de Pittoni qu'on trouve à Venise (»L'Annonciation« à la Galerie de l'Académie), à Brescia (»L'Adoration des Mages« à l'église San Nazario e Celso, »Saint Charles Borromée« au »Tempio della Pace«) et à Parme (»Sainte Madeleine« à la Galerie Royale). Les tableaux étudiés qui probablement ont été créés entre 1730 et 1750, augmentent très notablement le nombre des oeuvres exécutées par l'artiste vénitien et comptent, sans contredit, parmi les meilleures peintures du »settecento« italien qu'on puisse voir en Pologne. »L'Annonciation« occupe en particulier la première place parmi ces toiles.

-
7. BREIT H.: *Sufiksalna oboczność -'ev- || -'ov- w języku staropolskim. (Über die suffiksale Alternation -'ev- || -'ov- in der alt-polnischen Sprache)*. Présenté dans la séance du 23 février 1933.

Ziel der Abhandlung ist einen vokalischen Prozess zu erforschen, der sich zwar im Urslavischen und Altpolnischen abspielte, dessen Reste aber noch in den heutigen Mundarten sichtbar sind. Im frühen Urslavischen folgte nach *j* und den durch *j* palatalisierten Konsonanten immer -'ev-, nach harten aber -ov-. Später, als sich die sog. harten und weichen Paradigmate zu vermischen begannen, fand sich auch immer öfter ein -'ov- nach *j*. In einigen Mundarten nahm nun das -'ov- Überhand, in anderen aber das -'ev-. In der Gruppe der Mundarten, aus denen sich dann die polnische Sprache entwickelte, siegte im Norden das -'ev-, im Süden aber das -'ov-.

Dieses alterierende Suffiks bildet im Polnischen den Dat. Sg., den Nom., Gen. und Acc. Plur. männlicher Hauptwörter, sowie Eigenschafts- und Zeitwörter. So z. B. lautet der Dat. Sg. von

wuj (Onkel) im westlichen Teil von Grosspolen *wujewi*, aber *wujowi* in allen anderen Mundarten. Ähnlich der Nom. Pl. *wujowie* || *wujewie*, der Gen.-Acc. Pl. (nur im Altpolnischen) *wujów* || *wujew*. Dasselbe finden wir in den Ortsnamen, die unseren Suffixs im Thema haben, z. B. *Kolbuszowa* || *Smogorzewo*, sowie in den von ihnen abgeleiteten Familiennamen — *Kolbuszowski* || *Kolbuszewski*.

Die Abhandlung umfasst das ganze polnische Territorium im Zeitraum von der Hälfte des XII. bis zur Hälfte des XVI. Jahrhunderts in Hinsicht auf die Biegungs- und Wortbildungsformen, bis zum heutigen Tage aber betreffend der Orts- und Familiennamen. Die Bibliographie enthält alle älteren gedruckten polnischen Schriftdenkmäler, sowie alle grammatischen, lexikalischen und geographischen Bearbeitungen.

Besonders viel Sorgfalt wurde dem onomastischen und toponomastischen Material zugewendet, denn es lässt sich genau topographisch und zeitlich bestimmen und ausserdem weist es eine phonetisch stark konservative Tendenz auf, so dass es eine frühe, weit vor die ältesten Sprachdenkmäler zurückreichende Epoche widerspiegelt. So weisen viele Gegenden, wo wir in der lebendigen Sprache seit langer Zeit schon nur den Alternanten *-'ov-* auffinden, in den Ortsnamen stets noch und zwar in hohem Masse, den Alternanten *-'ev-* auf.

Der Arbeit liegen ungefähr 40.000 in Betracht kommende Formen zu Grunde. Sie wurden mit Hilfe statistischer Methoden in mehrere Tabellen, Diagramme und Karten zusammengefasst. Als territoriale Einheit gilt die Fläche eines Bezirkes nach der Landkarte Polens von E. Rommer (1930), aus praktischen Gründen auch für ältere Epochen; als zeitliche, ein halbes Jahrhundert. Das Material wurde nun nach Bezirken und 50-jährigen Zeitspannen gruppiert und der Prozentsatz der *-'ev-* und *-'ov-* Formen berechnet. Auf Grund dieser Zahlen wurden dann auf Pauspapier Karten verfertigt, die durch ihren Farbenwechsel die Proportion der beiden Alternanten zu einander wiedergeben. Die violette Farbe entspricht 100% des Alternanten *-'ov-*, dann gehen die Farben in der Reihenfolge des Sonnenspektrums von Gelb bis ins Blaugrüne, das wieder 100% *-'ev-* bedeutet, je nachdem das *-o-* stufenweise abnimmt. Durch Aufeinanderlegen zweier oder mehrerer Karten kann man zeitliche und geographische Veränderungen beobachten.

Das prozentuelle Verhältniss der *-ov-* Formen wächst stark, wenn auch nicht regelmässig, mit der Zeit und zugleich auch, wenn wir uns vom Norden gegen Süden bewegen. Der Verfasser sucht also besonders alle möglichen Einflüsse politisch-historischen, kulturellen, geographischen Charakters, welche diese Veränderungen hervorrufen konnten, festzustellen.

Eine eingehende Analyse des Materials beweist, dass der dem Süden eigentümliche Alternant *-ov-* schon recht früh im Norden in ziemlich hohem Prozent auftritt. In grosspolnischen Eidesformeln um die Wende des XIV. u. XV. Jahrhunderts finden wir ihn im Dat. Sg. bereits in 20%, und in den Endungen des Nom. u. Gen. Pl. verschwindet das *-ev-* schon gänzlich. Die Formen des Zeitwortes weisen schon bis zu 50% *-ov-* auf, nur die Eigenschaftswörter sind konservativ und behalten ein höheres Prozent des Alternanten *-ev-*. Ähnlich sind die Verhältnisse im ganzen Norden, dh. ausser Grosspolen in Kujawien, Masowien, Pommern und in der Gegend von Łęczyca, sowie in Niederschlesien. Im Süden finden wir schon in den ältesten Urkunden das *-ev-* nicht mehr auf, in Orts- und Familiennamen kommt es aber noch im XV. Jh. vor, um so mehr, je weiter wir nach Norden gehen. Daraus kann man schliessen, dass der Alternant *-ev-* einst, in vorgeschichtlichen Zeiten, auch diesen Gegenden eigentümlich war, hier aber früher verschwand, als im Norden, nur in Ortsnamen Überreste hinterlassend.

In literarischen Schriftdenkmälern des XIV. Jhrhs. treffen wir das *-ev-* nur ganz ausnahmsweise. Diese Tatsache könnte darauf hindeuten, dass die ursprüngliche polnische Literatur und damit auch die Schriftsprache kleinpolnischen Ursprungs ist. Nur den Alternanten *-ov-* weisen u. a. die Psalterien von St. Florian und von Puławy, die Sophien-Bibel auf (nur der 2. Schreiber verzeichnete einige Formen mit *-ev-* in zeit- und eigenschaftswörtlichen Gebilden). In der zweiten Hälfte des XV. Jhrhs. wächst aber die Zahl der *-ev-* Formen ziemlich stark, um dann wieder in den ersten Drucken schon gänzlich zu verschwinden. Gedruckte Formen mit *-ev-* kann man als Fehler oder Übersehungen betrachten. Daraus geht hervor, dass diese Formen als unliterarisch angesehen und sorgfältig verbessert wurden. Handschriften, welche sie aufweisen, sind meistens masowischen Ursprungs und besitzen auch andere mundartliche Eigenschaften.

Was die Ortsnamen betrifft, stellt der Verfasser fest, dass keine Gegend eine absolute Tendenz in irgend welcher Richtung aufweist; in Grosspolen findet man oft Formen mit *-'ov-*, in Kleinpoleen dagegen mit *-'ev-*, obwohl das prozentuelle Verhältnis des Südens dem des Nordens sich recht scharf gegenüberstellt. Auch die geschichtliche Entwicklung des Prozesses ist nicht einheitlich: der Alternant *-'ev-* überwiegt besonders stark im XIV. u. XV. Jhrh., um dann einer heftigen Abschwächung zu unterliegen; erst im XIX. u. XX. Jh. verallgemeinert sich die *-'ev-* Form wieder im Norden (Grosspolen, Masowien und Pommern) fast ausnahmslos. Z. B.: *Golencowo* 1313 KDW 962, *Golenczewo* 1387 Lekszycki Posen 88, 173, 256 *Golenczefszki* KDW 1925, *Golinczowo* 1391 Lek. Posen 1166, *Golanczewo* 1392 *ibid.* 1279, *Golenczewo* 1392 *ibid.* 1197, 1198 heute *Goleńczewo* im Bezirk Posen. Diese territoriellen und historischen Lautverschiebungen bringt der Verfasser mit den schon erwähnten kulturellen, politischen und antropologischen Veränderungen in Zusammenhang.

Ausserdem kommen aber noch viele andere Einflüsse, besonders phonetischer Natur, in Betracht. Eingehende Berechnungen beweisen, dass der ursprüngliche Alternant *-'ev-* am ehesten im absoluten Auslaut dem neueren *-'ov-*, sodann auch öfter vor hartem, als vor aktuell oder historisch palatalem *v* weicht. Deshalb weist es die heutige grosspolnische Mundart, die sonst noch das *-ev-* behalten hat, in den Formen des Gen. Pl. (*ojców* »der Väter«) und in den Zeitworten (*bojować* »Krieg führen«) überhaupt nicht mehr auf; anders dagegen ist es beim Dat. Sg. *ojcewi*, Nom. Pl. *wujewie* »Onkel«. Ähnlich war es auch im Altpolnischen. Im Gegenteil dazu hielt sich das *e* in solchen Stellungen, wo an unseren Suffiks noch ein oder mehrere andere angehängt wurden, länger, so z. B. in den Eigenschaftswörtern.

Ob der vorhergehende Konsonant aktuell oder historisch palatal ist, hat keinen Einfluss. Es blieb auch ohne Einfluss, ob der vorhergehende cerebrale Konsonant (*č ž š*) in masowischen und kleinpolnischen Dialekten seine ursprüngliche Artikulation gegen die dentale wechselte, also zu *c z s* wurde. In allen diesen Stellungen blieb das *e* erhalten. Daraus könnte man schliessen, dass diese Verschiebung die Dispalatalisation der betreffenden Mitlaute nicht beschleunigte, wir also zunächst mit einem *č ž š* zu tun hätten, das erst nach der von uns erforschten Zeitspanne, d. h.



frühestens in der 2. Hälfte des XVI. Jhrhs. der allgemeinen polnischen Dispalatalisation erlag. Dieser Angelegenheit nachforschend, stellte der Verfasser, sich auf Prof. Czekanowski's Anleitungen stützend, fest, dass dieser Lautverschiebungsprozess mit dem antropologischen Typus der Sprechenden in direktem Zusammenhang steht, dass nämlich der nordische Typus nicht »masowiert«. Die negative Korrelation zwischen »Masowierung« und dem Typ *ω* (territoriell genommen) beträgt nämlich — 0·97.

Von Bedeutung ist noch die grammatische Art des Wortes. Dies betrifft aber nur die Ortsnamen; die für den Süden charakteristischen männlichen und weiblichen Formen des Typus *Andrzejów*, *Włoszczowa* weisen auch im Norden meistens den Alternanten *-'ov-* auf, den nördlichen neutralen Typus auf *-'evo-* (z. B. *Grajewo*) findet man wieder im Süden häufiger mit *-'ev-* als mit *-'ov-*. Das wäre als eine Gewöhnung, das nördliche *e* mit dem nördlichen Typus auf *-evo*, und das *o* mit dem südlichen *-óv*, *-ova* zu verbinden, erklärbar. Ortsnamen mit zusammengesetzten Suffiksen, *-evice*, *-evsko* u. ä., weisen meistens das *e* auf. Ein guter Beweis für diese Regel ist die Bulle aus dem J. 1136: unter 13 hier in Betracht kommenden Ortsnamen finden wir nur einen mit *o*, zugleich den einzigen männlichen Typus — *ZuerSov* ante bitom (in Schlesien). Andere, wenn sie auch in Kleinpolen liegende Orte bezeichnen, weisen ein *e* auf, z. B. *Iureuici* circa cracoviam.

Manchmal kommen auch Motive emotioneller Art hinzu; in den, vom Stamm *król* (König) abgeleiteten Wörtern, blieb in einigen Fällen, als Beweis einer Art von Pietismus, der sich mit diesem Worte verbindet, das *-'ev-* noch in der heutigen Schriftsprache. Wir sagen heute noch *królestwo* (Königreich), *królewski* (königlich), *królewna* (Königstochter), statt *królostwo*, *królowski*, *królówna*. Im XIV. u. XV. Jh. haben Schriften, die sonst nur das literarische *-'ov-* aufweisen, noch die Formen *krolewać* (regieren), *krolewa* (Königin), *krolewie* (Könige Nom. Pl.), (u. a. der Psalter von St. Florian, die Sophien-Bibel), andere aber schreiben sogar *krolyostwo*, *krolowska* (Stradomski-Kodex).

Daraus ist ersichtlich, dass auf unseren Prozess sehr mannigfaltige Einflüsse einwirkten, und dies erklärt die grosse Unkonsequenz und Langsamkeit seines Verlaufes, sowie die grosse Verschiedenheit seines aktuellen Zustandes.

8. DEMBIŃSKI BR.: **Stanisław August jako członek pruskiej Królewskiej Akademji Nauk.** (*Stanislas-Auguste, élu membre de l'Académie Royale des Sciences de Prusse*). Présenté dans la séance du 23 mars 1933.

Le roi Stanislas-Auguste entre en rapport avec l'Académie Royale des Sciences de Berlin (Königliche Akademie der Wissenschaften) entre 1776 et 1788.

Il était très apprécié dans le monde scientifique à l'étranger; en effet, grâce à son savoir encyclopédique, à la protection dont il entourait les savants et surtout l'instruction publique, il jouissait de la réputation d'un mécène aussi généreux qu'éclairé. Le 16 novembre 1776 Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, lui envoya le »prospectus de l'Encyclopédie«, envoi qui témoignait de la confiance qu'inspirait l'opinion compétente du roi qui dans sa réponse, arrivée quelque peu en retard, exposa ses idées personnelles sur la nécessité d'insister sur les progrès réalisés dans différents domaines de la science. Les idées du roi furent généralement approuvées, aussi étaient-elles un des motifs qui contribua à le faire nommer membre de l'Académie de Berlin. Cette nomination n'eut cependant lieu que plus tard, probablement parce que jusqu'à l'époque de la Grande Diète (1788), le roi était en rapports très proches avec la Russie et qu'il était adversaire de la Prusse. Il était déjà associé à l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg depuis 1785, mais il fallut de longues années avant qu'il devînt membre de l'Académie prussienne, quoique vers la fin de l'année 1788 un changement se produisit dans la politique de la Pologne qui cherchait à se rapprocher de la Prusse, changement qui ne modifia cependant pas essentiellement les sentiments personnels du roi. Ce revirement était plutôt une nécessité politique dont Stanislas-Auguste se vit obligé de subir les conséquences. Même l'alliance conclue en mars 1790 ne fit pas essentiellement changer l'attitude de l'Académie prussienne envers le souverain. Zablocki qui était en bons rapports avec le roi et remplissait les fonctions de résident de Pologne à Berlin, avait »insinué à plusieurs reprises« qu'on se conformât aux désirs de Stanislas-Auguste qui souhaitait réellement devenir membre de l'Académie de Berlin et voulait rappeler en même

temps son »projet littéraire«. Le comte Hertzberg, ancien ministre prussien et curateur de l'Académie, adressa le 22 septembre 1791 une lettre à Frédéric-Guillaume II pour lui demander des ordres et se renseigner s'il consentait que le roi de Pologne fût élu. Il se proposait en effet de présenter la candidature de Stanislas-Auguste dans la prochaine séance et de la publier au cours de la séance publique la plus proche. Le curateur exprimait l'opinion que non seulement la haute dignité dont Stanislas-Auguste était investi, mais encore ses qualités personnelles et littéraires feraient honneur à l'Académie. Le 26 septembre 1791, Frédéric-Guillaume approuva sans restriction la proposition du comte Herzberg. (»J'y donne les mains avec un bien grand et véritable plaisir«).

Dès que Stanislas-Auguste fut élu membre »honoraire« par acclamation, Hertzberg communiqua cette nouvelle au ministre Zablocki le 1-er septembre 1791 et s'exprima en termes flatteurs sur »l'éminent projet« que le roi avait confié à l'Académie, projet qui devait contribuer à l'avancement des sciences, comme il ne ménagea pas les éloges au souverain qui s'intéressait aux recherches scientifiques et les entourait de sa protection. Le curateur espérait que le fait de faire partie de l'Académie rendrait Stanislas-Auguste enclin à »se joindre« à Frédéric II et à l'impératrice de Russie Catherine II, ce qui d'ailleurs n'éveillait pas l'ombre d'un doute. La lettre de Hertzberg à Zablocki n'était qu'une pure formalité, aussi le roi déclara-t-il immédiatement le 8 octobre 1791 qu'il acceptait la dignité qu'on venait de lui offrir.

En attendant, la séance publique de l'Académie eut déjà lieu le 6 octobre 1791 et l'héritier présomptif, les princes de la famille royale ainsi que le corps diplomatique y assistèrent. Le curateur annonça au cours de la séance que »Sa Majesté le Roi de Pologne avait été élu membre étranger extraordinaire de l'Académie« et fit connaître également l'élection d'autres personnes, telles que le docteur Tralles, le professeur Kratzenstein de Copenhague, le professeur Schreiber de Breslau et le chevalier Giuseppe Giveni appartenant à la famille du prince Angio dans le royaume de Naples. L'Académie s'en tenait visiblement aux formes habituelles, sans vouloir spécialement distinguer Stanislas-Auguste. D'après le communiqué officiel (Königliche privilegierte Berliner Zeitung — von Staats und gelehrten Sachen — Vossi-

sche Buchhandlung, Sonnabend 8 Oktober), le roi avait été nommé membre étranger (fremd) extraordinaire, tandis que Hertzberg annonça au roi le 1-er novembre 1791, qu'il a été élu membre honoraire. L'auteur de la présente communication n'a pas eu dans les mains le diplôme qu'on transmet en même temps à Stanislas-Auguste et qui selon toute probabilité a été perdu depuis. Dans sa longue lettre en date du 1-er novembre 1791, Hertzberg faisait part au roi de son élection et disait qu'il avait toujours été »un admirateur zélé de Votre Majesté, de ses vertus et des grandes qualités qui L'ont appellées au thrône électif...«; il ajoutait de plus que malgré les grandes difficultés qu'il avait rencontrées, le roi avait rendu à la Pologne son ancienne splendeur, de sorte que son règne serait une belle page dans l'histoire de son pays et dans celle de l'Europe.

Hertzberg rappelait ensuite que pendant près d'un demi-siècle il avait servi l'Etat et que grâce à l'expérience acquise, il était en mesure d'apprécier les généreux efforts que le roi entreprenait pour son pays, en particulier pour faire avancer la science et pour relever l'instruction publique. L'ancien ministre prussien regrettait que le destin ne lui eût pas permis d'exécuter les grands projets qu'il avait caressés pendant sa carrière ministérielle, à savoir de concilier les intérêts de la Prusse avec ceux de la Pologne. Cette conciliation aurait été d'autant plus utile, que la situation géographique des deux Etats la réclamait. Cependant, comme il ne pouvait plus s'occuper de ces questions, il tâcherait d'appuyer avec grand empressement le projet aussi vaste qu'utile du roi et le présenterait le 24 janvier 1792 dans la prochaine séance publique de l'Académie. Stanislas-Auguste remercia par une lettre latine (16 novembre 1791) l'Académie de lui avoir conféré le diplôme et en adressa une autre en français à Hertzberg pour lui exprimer sa reconnaissance. Le curateur remercia le roi de sa lettre ainsi que d'avoir accepté le diplôme et revint encore une fois sur la question relative à la réalisation du beau projet littéraire du roi.

Les événements politiques qui se produisirent en 1792, interrompirent les relations de Stanislas-Auguste avec l'Académie des Sciences de Berlin, aussi ne trouve-t-on plus de traces de rapports ultérieures aux Archives de l'Académie, qui a bien voulu transmettre à l'auteur les copies de cette correspondance.

9. ESTREICHER ST.: *O źródłach prawa dawniejszego chełmińskiego w Polsce. (Über die Quellen des ältesten Culmischen Rechtes in Polen)*. Présenté dans la séance du 23 mars 1933.

Der Verfasser beginnt mit der Feststellung, dass die Städte und Dörfer des alten Polens, insoferne es sich um Anwendung des deutschen Rechtes handelt, zwei Provinzen gebildet hatten. In der einen war in Anwendung das sächsisch-magdeburger Recht (mit seinen Varianten wie das Neumarkter Recht) — jedoch den Bedürfnissen der Städte und Dörfer in Polen, durch die sich im Lande entwickelnde Judikatur angepasst (Krakauer, Lemberger, Sandomirer, Lubliner Urteilsprüche). In der zweiten, Preussen und Masowien umfassenden Provinz, war »Culmisches Recht« massgebend. Dieses Culmische Recht hat in Polen zwei, von einander sehr verschiedene Entwicklungsperioden durchgemacht. In der ersten gestaltete es sich hauptsächlich durch die Praxis des Oberhofes in Culm, welcher seine Urteilsprüche den preussischen und masowischen Städten zusandte. Die zweite Epoche beginnt mit der Rezeption zuerst in Preussen und kurz darauf auch in Masowien zweier Rechtsbücher, welche dort aus Sachsen eingeführt wurden, u. zw. 1) des so genannten »Der alte Culm« (direkt aus Schlessin bezogen) und des »Rechtbuches nach Distincionen«. Diese sind im Laufe des XV Jahrhunderts zur ausschliesslichen Grundlage der Rechtsausübung im ganzen preussisch-masowischen Gebiete geworden; in folgenden Jahrhunderten hielt man sich vor allem an »Den alten Culm«, welcher einigemal zum Gebrauche Preussens und Masowiens umgearbeitet, als auch (sei es auf lateinisch, sei es auf polnisch) übersetzt wurde. Beide diese Denkmäler sind fast gänzlich auf das sächsisch-magdeburger Recht basiert (mit wenigen Abweichungen und Ergänzungen), infolgedessen bedeutet deren Rezeption sowohl in Preussen als auch in Masowien die Rezeption der hauptsächlichlichen sächsisch-magdeburger Grundsätze, also die Verdrängung des durch die Praxis des Culmer Oberhofes im Laufe des XIII. und XIV. Jahrhunderts entwickelten eigentlichen »ius Culmense«.

Wie dieses eigentliche vor der Rezeption der magdeburger-sächsischen Grundsätze in Preussen und Masowien ausgebildete

culmische Recht aussah, war es auf Grund bisher bekannter Quellen schwer zu bestimmen. Die Schwierigkeit lag darin, dass die Zahl der aus der Zeit vor der Rezeption der sächsisch-magdeburgischen Grundsätze erhaltenen Urteilssprüche des oberen Culmer Oberhofes verschwindend klein war. Wir besitzen jedoch eine bisher unbekannte Sammlung dieser Urteilssprüche, welche im Anfange des XV. Jahrhunderts verfasst und Ende desselben Jahrhunderts ungearbeitet wurde. Dieses Denkmal, auf die Praxis des Oberhofes in Culm gestützt, jedoch durch Beschlüsse aus anderen Quellen ergänzt (unter anderen aus den Statuten Kazimirs des Grossen als auch aus dem »Alten Culm«) ist jeder Wahrscheinlichkeit nach im Anfange des XV. Jhrhdts in Masowien entstanden; doch sind die Urteilssprüche, die es benützt hatte augenscheinlich älter und stammen möglicherweise aus dem Ende des XIV. Jhrhdts. Dem Inhalte der Urteilssprüche nach urteilend, waren selbe für eine oder einige masowische Städte bestimmt, d. h. durch Anfragen masowischer Städte hervorgerufen. Im weiteren Teile der Arbeit analysiert der Verfasser diese Sammlung hinsichtlich ihrer Bestandteile und bespricht zwei erhalten gebliebene Rezensionen (eine aus dem Anfang, die zweite aus dem Ende des XV. Jhrhdts). Endlich charakterisiert er den Inhalt der Sammlung, indem er die die Stadtverfassung, das Privatrecht und das Prozessrecht betreffenden Vorschriften analysiert und auf die Unterschiede zwischen diesen Vorschriften und den entsprechenden Normen des sächsisch-magdeburger Rechtes hinweist.

-
10. GRABOWSKI T.: *Próba syntezy nowej nauki o literaturze. (Versuch einer Synthese der neuen Literaturwissenschaft)*. Présenté dans la séance du 9 janvier 1933.

Die dem Erforschen des humanistischen Bereiches zugewendete Literaturwissenschaft erleidet seit Längerem krisenhafte, auch in die Sprachforschung hinüberreichende Umbrüche. Indem man sogar den Psychologismus der Vorkriegszeit zurückstellt, wird im Geiste des Phänomenologismus nach dem Wesen der literarischen Erscheinung gefragt. Unzulänglich erscheint bereits der einst hochbewertete Bahnbrecher einer besonderen humanistischen Methode, Dilthey, der auf die Struktur des schöpferischen Indi-

viduums und auf den Zusammenhang des inneren Lebens im Menschentypus aufmerksam machte, Spranger den Weg bereitend, welcher das Verstehen geistiger Strukturen durch Zusammenführen mit ihrem Idealtypus auf neue Art erschloss.

Bestrebt, den von Lipps und dessen Schule gepflegten Psychologismus zu überwinden, vertiefte der Phänomenologismus den Zwiespalt, zugleich die wesenhaften Elemente der Erscheinung hervorhebend. Der Gegensatz zwischen dem in der literarischen Forschung schlechthin als Positivismus und Idealismus Bezeichneten erstarkte. Der Phänomenologismus betonte umso nachdrücklicher die Bedeutung der Ganzheit, deren Struktur beschrieben sein wollte, der in Wirklichkeitsferne entstandenen, als Zweieinigkeit von Gehalt und Gestalt aufgefassten Ganzheit, über welche nicht der logische Ablauf, sondern die intentionelle Darstellung entscheidet. Der von Petsch vielleicht am deutlichsten ausgeprägte Phänomenologismus fasst das literarische Werk, wie überhaupt jedes Kunstwerk, als überzeitlichen, in seiner Struktur wesenhaften und unwiederholbaren Akt der Intuition auf.

So darf denn unter Hinweis auf Lempicki die neue, der genetischen und historischen entgegengesetzte Literaturwissenschaft als phänomenologisch bezeichnet werden. Dank ihr vertiefte sich auch der Sinn für den geistigen Charakter der Sprache, für die Natur des Wortes und die Literatur als Wortkunst. Die Grenzen der Philologie wurden gewissermassen überschritten. Die Theorie des Verstehens eines Werkes auf Grund einer entsprechend behandelten Poetik entwickelnd, stützte Spoerri dieses auf die sogenannten Dimensionen des Statismus, Dynamismus und Normatismus, wobei der Gehalt als Korrelat zur Haltung, das Thema als äussere Form, die Gestalt als bildhafte, motorische, klangliche, sprachliche Artung aufgefasst wurden.

Man trennte die eigentliche Ästhetik von der allgemeinen Kunstlehre, Utitz gab die Anregung zur Auffassung jener als Psychologie der Kunst, dieser aber als Studium der ausserästhetischen Elemente. Die Schöpfer galten als Typen, die in ihrer Wesenheit, Einheit und inneren Gesetzmässigkeit erfasst sein wollten, was uns die Entwicklungsphasen des überindividuellen Geistes erhellt und die Gestalt schafft, von welcher Dilthey bloss träumte, die dagegen Gundolf und dessen zahlreiche Nachfolger in der sogenannten philosophischen Biographie verwirklich-

ten. Wenn aber die psychologische Ästhetik, durch Müller-Freienfels vertreten, nach dem Gegenstande der ästhetischen Erfahrungen fragte, so möchte die phänomenologische das Werk als dauernd, den Schöpfer als wandelbar auffassen (Geiger).

Die Bedeutung des Werkes im Bereiche des überindividuellen Geistes erforschend unter Ausschaltung der subjektiven Einfühlung, möchte die phänomenologische Ästhetik den Zusammenhang von Werk und Wesen der Sache festlegen, ferner feststellen, ob ausser den zufälligen und individuellen Elementen wesenhafte vorhanden sind. Das Produkt geschichtlicher Kulturentwicklung betrachtet man als überindividuellen Geist, welcher zugleich normativer, die Kulturentelechien und deren ethische Direktiven formender Geist ist. Die Wissenschaft vom normativen Geiste ist Ätiologie der Kultur oder normativer Teil der Humanistik. Der Geist selbst aber bildet in seiner individuellen Perspektive das normative Gewissen der Schöpfer, deren Werke das Wesen der Kulturentwicklung ausmachen. Das Verstehen dieser Werke ist ein in die strukturelle Gesetzhaftigkeit und sinnvolle Einheit eindringender Akt der Intuition. Gegenstand des Verstehens sind nur die in grössere Komplexe als konstitutionelle Glieder eingebauten Wertkomplexe.

Einer solchen Erkenntnismethode kann bloss eine gewissermassen in vollständiger Isolierung vollzogene Beschreibung entsprechen, welche nicht der Zufälligkeit, sondern der Modalität Rechnung trägt, und in der Richtung vom Logisch-Sachlichen auf das Menschlich-Wesenhafte hin sich bewegt. Eine derartige Beschreibung wird auch die Charakterologie nicht verschmähen, die doch bei Spranger auf das Wesen der Persönlichkeit als auf den gestaltbildenden Faktor hinweist. Dem Phänomenologen ist das Werk bereits nicht nur Ausdruck des Ich, vielmehr ein solcher der ausserpersönlichen, als Gesamtbild eines Komplexes aufgefassten Welt. Je tiefer man aber nach Ziegenfuss ins Wesenhafte hineinreicht, desto minder macht sich das Charakteristische und individuelle bemerkbar, desto mehr jedoch vermag man das Werk in dessen intentioneller Struktureinheit, und Dichte, und Ferne zu begreifen — was die ganze Welt vom wesentlichen Wertstandpunkte umfasst.

Die so begriffene Ästhetik, der auch die Poetik folgt, sucht die absolute Kunst, deren Bedeutung ausserhalb der menschlichen

Subjektivität liegt und in deren Gestalt das einzig als Komplex von Elementen im überindividuellen Sinne beschreibbare Geheimnis steckt. Diese Beschreibung erwägt die Funktionen der Worte, die von den alltäglichen und wissenschaftlichen verschieden sind, legt Begriffe fest, welche den ästhetischen Zusammenhang objektiv ermöglichen, unterscheidet Kategorien der Darstellung und der Form, schliesslich auf kategoriale Begriffe gestützte Gesetze oder apriorische und unüberschreitbare Darstellungsnormen.

Wenn die psychologische Ästhetik Werk und Schöpfer miteinander verband, so tritt bei den Phänomenologen die Welt des Eidos hervor unter Ausschluss der Tatsächlichkeit, man kämpft für die Autonomie der Ästhetik, die nicht fragt, wie etwas wirkt, sondern was es ist. Man trennt mit Rickert die Wertsphäre von der Wirklichkeitssphäre und trachtet diese Werte in ihrer Eigenheit zu verstehen. Dergestalt sieht Ingarden im Wesen des literarischen Werkes eine polyphone Ganzheit, aus Wortklängen, Bedeutungen, Darstellungen, schematisierten Aspekten zusammengesetzt, was alles der strukturelle Moment zur Einheit verbindet. Jeder Leser füllt diese Ganzheit mit subjektivem Inhalt, da eine adäquate Konkretisierung ausgeschlossen ist. Das Werk aber bildet eine polyphone Harmonie, in der metaphysische Eigenschaften hervortreten.

In der gegenwärtigen Poetik vermag man einen mit dem Psychologismus gegenseitig sich bekämpfenden Phänomenologismus festzustellen. Der eine handelt von den psychologischen Grundlagen des Schaffens und der Wirkung des Geschaffenen, der andere sucht die Wesenheit. Noch ein Drittes wäre zu unterscheiden: man sieht in der Poetik eine Wortkunst, erforscht das Wort als Zeichen für eine von der Plastik verschiedene Welt, als Zeichen von musikalischem Werte und als ein solches der inneren Ausdruckskraft des Gefühlserlebnisses. Diese dritte, nach Tomaszewski Formalismus zu benennende Richtung, lenkt ihre Aufmerksamkeit auf die Stilmittel und schafft durch Meyer die Theorie des Ausdrucks und der Gestalt, je nach dem Anteil des subjektiven Momentes beim Schöpfer.

Ebenfalls Meyer folgend entwickelt diese Richtung die These, dass es keinen Gehalt ohne Gestalt gebe, dass die Erscheinungen des Gehaltes lediglich gestaltlose Erscheinungen seien, dass zumal die poetische Phonetik, Lexikographie und Syntax zu erforschen

seien. Der russische Formalismus stellt der Poetik die Aufgabe, namentlich die dichterische Auffassung zu beschreiben und die wichtigsten Funktionen des Stils nachzuweisen. Im Gegensatz zum Formalismus spricht der Marxismus der Literatur nicht die eigentümliche Struktur ab, macht aber alles von soziologischen Faktoren abhängig.

Der Marxismus eines Miedwiediew oder Joffe hält die formale Poetik von Tomaszewski oder Żyrmunski für eine soziologische Perspektive: das Werk soll vom Leben nicht abgerückt werden, da es sich in der realen Zeit entwickelt, der Kampf der Stile untereinander sei ein Klassenkampf. Das die materielle Eigenheit des Wortes mit seinem Sinne verbindende Moment ist die gesellschaftliche Einschätzung, das Wort dagegen gilt bloss als verabredetes Zeichen. Jede konkrete Anwendung des Wortes versinnbildlicht einen sozialen Akt, auch im Klang- Gesichts- und Akzentkomplexe. Wenn hier Żyrmunski gewisse Resultate in der Erforschung des Einzelwerkes erzielte, so versuchten Joffe und Sakulin eine Synthese der Literatur.

Unter Ausschaltung dieser Richtungen ist die gegenwärtige Poetik überwiegend psychologisch eingestellt, mag sie auch phänomenologische und formale Momente einschliessen. Sie stützt sich namentlich auf Sprangers Personalismus und fragt auch nach der inneren Gesetzmässigkeit in jeder von den Normatisten übernommenen literarischen Gattung. Sie sucht demzufolge die Gestalt, welche keineswegs dem Begriffe der Gattung oder der metrischen Form gleichgesetzt wird. Als Kriterium dieser Gestalt gilt deren Einheit in der Epik ebenso wie in der Lyrik und im Drama, wo man die polare Spannung zwischen Handlung und Gegenhandlung erforscht, das Wesen dieser Spannung auf ethische Werte gründet, nach Volkelt, noch mehr nach Scheler das Wesen des Tragischen erschliesst, welches nicht bloss aufs Drama beschränkt bleibt.

Nach Croce, Vossler und Meyer die Literatur als Wortkunst betrachtend, erwägt diese Poetik auch die Stilformen der Sprache, hält die Stilistik für eine Lehre von den Mitteln des Gefühlsausdruckes, wenn sie die einmaligen Gruppierungen auf eine bestimmte Individualität zurückführt. Vom ästhetischen Gesichtspunkte aus betrachtet, wendet sie die Beschreibung an, die Leistungen der Genetiker verwendet sie insoferne, inwieferne

diese das Material zur Bewertung liefern, wie der, neue künstlerische Absichten verfolgende Schöpfer, seine Vorbilder nachschafft. Auf Grund der erschlossenen formalen Merkmale bestimmt der moderne Forscher die künstlerische Phantasie des Schaffenden, indem er auch den Vers nicht unberücksichtigt lässt, als Sprache, die mit der Musik des Rhythmus, der Gliederung, dem Reime, mit dem Melos überhaupt verbunden ist, wclch letzterer dem Ethos oder dem Sinne entgegengestellt wird.

Die neue Poetik fasst die Metrik eher akustisch als optisch auf. Berücksichtigt wird namentlich der Rhythmus, über den der Gehalt des Werkes entscheidet, deutlicher als früher unterscheidet man den akzentuierenden vom quantitativen den Vers, da der Akzent im Verse als Zeichen der rhythmischen Einheit gilt. Auch dringt man in das Wesen des Verses der einzelnen Epochen ein, man erforscht seine Gesetze im Zusammenhang mit der Musik, wo das als Höchstes gilt, was an Stelle der Subjektivierung die Objektivierung schafft. Wenn der Tonkünstler dem Worte seine Bedeutung rückerstattet, so vollzieht sich Ähnliches in der Dichtung, wie sie zu Rhythmisieren beginnt.

Die Ästhetik berührt sich zunehmend enger mit der Philosophie, zieht die Poetik nach, und behandelt den Schöpfer als ein durch nichts bedingtes, von immanenten Entwicklungsgesetzen geleitetes Subjekt. Das gemahnt an Simmel, für den jede Erscheinung der Kunst Metaphysik war. Das Verstehen des Werkes wird dergestalt zum Eindringen in die spezielle Wertkonstellation der geistigen Komplexe. Die Literaturwissenschaft verläuft beständig in der Entwicklungslinie des gegenwärtigen Wissens vom Menschen und stützt sich auf die sogenannte personalistische Ästhetik von Kainz. Ihr Sinn ändert sich, die einst herrschende Literaturgeschichte, die bei N a d l e r spekulativen Charakter annimmt, wird verdrängt.

Der Schwerpunkt der Forschung verschiebt sich auf die sogenannte philosophische Biographie und die Deutung der Gestalt des Werkes. Gegenwärtig handelt es sich nicht mehr um die Summe der Elemente, sondern um die Beschreibung der Komplexe, es wird nicht erklärt, wie was geschah oder woher es kam, sondern, wie es beschaffen und was es ist. Die eidologische Forschung sucht das Wesen des Werkes durch Beschreibung zu erschliessen. Neben philologischen, auf die Herkunft sich beziehen-

den Fragen, werden morphologische erörtert, deren Lösung auf bestimmte Kategorien gestützt sein will.

Selbstverständlich verlangt die so aufgefasste Literaturwissenschaft Berücksichtigung einer Reihe von Hilfswissenschaften, nicht bloss wie bisher der Bibliographie, Hermeneutik und Textkritik, weiter der Psychologie des Schaffens und der soziologischen Einstellung, sondern auch der als Mittel zur Erfassung der schöpferischen Struktur dienenden Charakterologie. Stellt sich doch diese Literaturwissenschaft die Aufgabe sowohl des Verstehens der seelischen Welt des Schöpfers, wie auch der sinnvollen, was die Haupteroberung der neuen Methodologie bildet.

Der Begriff der Persönlichkeit wurde seit Dilthey als Ganzheit, die Persönlichkeit und das Werk wurden als Attribute der nämlichen Substanz bestimmt. Ebenso fasste man den Begriff der Gruppe auf, die doch nur auch eine von eigenen Gesetzen beherrschte Ganzheit ist, wie das Cysarz nachzuweisen bestrebt war. Hier berührte sich die Literaturwissenschaft mit der Kunstwissenschaft, um die Genetiker und Historiker zur Revision ihrer Begriffe wie auch zur Neugestaltung der Stilistik und Metrik zu bewegen. Die Literaturwissenschaft hörte dennoch nicht auf, philologische Wissenschaft zu sein, sucht sie doch den Logos, und Logos des Werkes ist das Entwicklungsgesetz dessen, der den Logos erschafft, wie auch das die Gestalt des Werkes bindende Gesetz.

Das alles vollzog sich unter dem Einflusse der sich wandelnden Philosophie, die eine Neubehandlung der humanistischen Erscheinungen bestimmte. Nachdem der Unterschied zwischen den naturwissenschaftlichen Methoden und denen der Humanistik festgelegt war, mussten daraus auch für die Literaturwissenschaft Konsequenzen gezogen werden. Sie betrat neue, namentlich von Ermatinger bestimmte Wege. Sie fragte nach der sinnvollen Einheit, dem Verhältnis von Typus und Persönlichkeit, nach Polarität und Stetigkeit. Das alles wurde gewissermassen zum Entwicklungsgesetz erhoben, nach Schultze-Jahde verkündet man, dass eine Individualität nur durch eine andere begriffen werden könne.

Diese Literaturwissenschaft ergründet, wie das Fehr bestimmte, die Wertprobleme, den geistigen, auf das überzeitliche Existenzprinzip der idealen Phänomenologie begründeten Inhalt.

wobei die äussere Form des Werkes allen inneren Teilen zur Gestalt verhilft, die Bestimmung der Literatur als Funktion des sozialen Lebens, vor allem aber die Mittel, dank welchen die ausserzeitlichen, in der Menschenseele enthaltenen geistigen Werte hervortreten. Die erkenntnishafte Autonomie der Literaturwissenschaft erstarkte. Es erwies sich, dass auch in der Literaturwissenschaft eine ausserästhetische, nämlich soziale und moralistische Einstellung möglich sei.

Verdient doch den Namen einer Wissenschaft bloss die formalistisch gebundene, auf die Literatur als ihren Gegenstand beschränkte Haltung. Die Literaturwissenschaft ist demzufolge eine erkenntnishafte Betätigung, bedingt durch eine ästhetische, Werturteile anstrebende Einstellung.

-
11. HEITZMAN M.: *Studja nad Akademią Platońską we Florencji Część II. Związki ze scholastyką i reformacją. (Etudes sur l'Académie Platonicienne de Florence. II-e partie. Le rapports avec la scolastique et la Réforme)*. Présenté dans la séance du 22 mai 1933.

L' auteur commence par rappeler brièvement les résultats des recherches qu'il a publiés dans la première partie de ses »Etudes«, où il cherche les origines du platonisme florentin dans l'acception large du terme (v. les »Comptes rendus des séances de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres«, Classe d'histoire et de philosophie, février 1932, ainsi que le »Kwartalnik filozoficzny« 1932—33). Ces origines, il croit les trouver dans l'intérêt que le problème politique et social éveillait à Florence au commencement du XIV-e et dans le courant du XV-e siècle. Cherchant à répondre aux questions liées à ce problème, on s'adressait d'abord aussi bien à Aristote qu'à Platon dont on traduisait surtout »La République« et »Les Lois«, néanmoins ce courant d'idées ne tarda pas à revêtir ensuite un caractère manifestement platonicien, grâce à l'influence de Gémiste Pléthon et à l'activité que déploya Ficin.

L'auteur s'est proposé de découvrir dans le travail ici résumé, les origines dans le sens strict du terme, du platonisme florentin soit il étudie la question de savoir quels avaient pu être les auteurs et les oeuvres qui amenèrent les Florentins à la philosophie

de Platon. Ses recherches le font conclure que le platonisme florentin n'était pas une conséquence de la tendance à revenir directement à l'antiquité, comme on l'admettait jusqu'à présent; qu'il ne constituait pas une rupture avec le passé soit avec le moyen âge, mais qu'il en était au contraire la continuation immédiate. En effet, il représente le prolongement et l'évolution de l'augustinisme médiéval. Le cardinal Ehrle ainsi que l'abbé Michalski ont dernièrement attiré l'attention dans leurs travaux sur l'existence de l'augustinisme au XIV-e siècle et le dernier auteur a fourni la preuve que cette doctrine avait surtout subi l'influence de la théorie augustinienne de la connaissance, notamment l'action de la théorie de l'illumination et de l'irradiation, qui finit par ouvrir la voie à un certain scepticisme à l'égard de nos facultés cognitives, voire même à un certain fidéisme. Cet augustinisme gagnait surtout du terrain dans l'ordre des Augustins qui commence à exercer une influence croissante en Italie. Nous retrouvons l'augustinisme du XIV-e siècle également au XV-e siècle à Florence. On a déjà précédemment insisté sur le rôle important que l'ordre des Augustins, en particulier son couvent sous le vocable du Saint-Esprit, jouait dans la vie intellectuelle de Florence. On n'ignorait pas qu'on se réunissait dans ce couvent et que les personnages les plus en vue de la ville prenaient part à ces réunions, cependant on méconnaissait leur caractère en les appelant *privata scuola di S. Spirito*. Après avoir fait des recherches sur cette question, l'auteur put établir que l'école privée au couvent du Saint-Esprit n'était autre chose que le *studium generale* des augustins, en d'autres termes qu'elle constituait une partie de l'Université de Florence qui comprenait les *studia generalia* des cinq ordres les plus influents à cette époque, à savoir ceux des dominicains, des franciscains, des augustins, des carmes et des servites, circonstance qui ne pouvait que rehausser le rôle et l'importance des réunions mentionnées. Grâce à l'activité des augustins, l'influence de la doctrine de saint Augustin s'étendait de plus en plus à Florence, aussi son traité *De civitate Dei* était-il le livre le plus connu et le plus commenté. Cette influence s'est maintenue sans interruption jusqu'à l'époque de Ficin; en effet celui-ci en appelle plus d'une fois à ce saint jouissant à ces yeux de la plus grande autorité, de sorte que nous trouvons dans ses écrits de long pas-

sages tirés textuellement des oeuvres de l'évêque d'Hippone, passages qui se rapportent surtout à la théorie de la connaissance.

Ainsi que l'ont montré les travaux de Gilson, l'augustinisme médiéval n'était cependant pas une doctrine homogène, vu qu'on peut en distinguer plusieurs variantes dont l'une, que cet auteur appelle augustinisme avicennisant, était précisément répandue à Florence. L'influence d'Avicenne était très grande et surtout sa théorie rapportant toute causalité à Dieu avait une forte répercussion. Cette théorie adoptée par Ficin et qu'il ne cessait d'accroître, l'amena à admettre l'occasionalisme qui se présente sous l'aspect d'une doctrine bien développée dans les oeuvres du philosophe florentin. Ses conséquences effleurent également le problème de la fatalité, comme elles ont des rapports avec l'influence qu'exercent les étoiles et avec le problème du libre arbitre. Malgré les apparences et le vocabulaire dont se sert Ficin, l'attitude qu'il prend dans toutes ces questions est fort peu orthodoxe. Cependant les conséquences de la doctrine d'Avicenne déteignent encore sur d'autres problèmes et s'étendent aux questions théologiques, notamment au problème de la justification par la foi, d'une si grande importance pour la Réforme. Si nos actions ne sont pas les nôtres dans le sens propre du terme, vu que nous n'en fournissons que l'occasion, tandis que Dieu en est la vraie cause, elles ne sauraient être méritoires. Nous ne pouvons guère nous étonner dans ces conditions, de trouver plusieurs fois l'expression *ustificatio sola fide* dans le commentaire de Ficin sur la lettre de saint Paul aux Romains. Il est vrai toutefois que cette formule est loin d'être une invention originale de Ficin. Au cours d'une polémique avec Denifle qu'on trouve dans son ouvrage *Luthers theologische Quellen*, A. V. Müller a déjà montré en 1912 que Luther était moins un innovateur qu'un réformateur et que de nombreuses thèses qu'il proclamait avaient été défendues avant lui au XIV^e et au XV^e siècles par des théologiens de l'ordre des augustins. Dans un article sur *Luther et l'augustinisme au Moyen-Âge* (Revue de Philos. 1923), Paquier a confirmé les résultats des recherches de Müller. Or, il importe d'établir qu'on n'ignorait également pas ces théories à Florence et, comme l'apprend la controverse qui eut lieu en 1489, Ficin n'était pas le seul à les connaître. Depuis l'époque de Fossi («*Novelle letterarie*» 1790), nous étions renseigné dans les grands traits sur cette con-

troverse, sans toutefois en connaître exactement les phases successives; or, d'après l'auteur qui a réussi à trouver tous les matériaux en rapport avec le sujet en question, elle était au début une grande discussion menée comme tous les ans à la cathédrale sous les auspices de l'Université et fut continuée le jour suivant au palais de Laurent de Médicis. L'origine du péché en était l'objet et les dominicains d'un côté, les franciscains de l'autre y prenaient surtout part. Les premiers avaient à leur tête Nicolas de Mirabilibus, *magister regens* du *studium generale* des dominicains de Florence, tandis que les seconds étaient représentés par Georges Benigni de Salviatis, *magister regens* du même *studium* des franciscains. Ficin, Poliziano, Pic de La Mirandole et Laurent de Médicis partageaient le point de vue de Benigni. La dispute donna lieu à deux écrits polémiques dont l'un de Nicolas de Mirabilibus (*Quaestio disputata in domo Magnifici Laurenti*, Florence 1489; ms. autographe de la Bibl. Naz. Firenze II. IX. 147), l'autre de la plume de Georges Benigni (*Septem et septuaginta in opusculo Magistri Nicolai de Mirabilibus reperta mirabilia*, Florence 1489, Bibl. Riccard. ed. r. 600). La discussion engagea en outre Laurent de Médicis à composer un sonnet s'adressant à Benigni (*S'egli ver che da Dio proceda tutto...* Opere, Firenze 1825, vol. I, p. 86), tandis que celui-ci répondit à la poésie et aux questions qu'elle contenait, par un traité intitulé *Septem quaestiones* qu'on trouve dans le manuscrit de la Bibl. Laurent. Pl. LXXXXXIII, c. 18. La discussion mentionnée nous apprend que la théorie dont l'origine remonte à Avicenne, était à cette époque très répandue à Florence. Conformément à cette doctrine qui plaçait toute causalité en Dieu, on considérait l'acte de volonté comme l'occasion, mais non comme la cause de l'acte physique se traduisant par un mouvement, aussi cette conception entraîna-t-elle la conviction en théologie, que nos actions sont sans valeur au point de vue de la justification par la foi.

Le mouvement intellectuel florentin se rattache ainsi d'une part au passé dont il a fortement subi l'influence, tandis que de l'autre il a des affinités avec l'avenir, en particulier avec le courant d'idées qui aboutit à la Réforme. Il est né de l'augustinisme du XIV-e siècle, saturé d'éléments empruntés à la philosophie d'Avicenne et c'est probablement sous l'influence de celle-ci qu'on tendait à concilier les idées de Platon avec celles d'Aristote, ten-

dance caractéristique d'ailleurs pour Florence au XIV^e siècle; en effet, Salviati appelle Avicenne, *partim Aristotelis, partimque Platonis imitator*. L'influence d'Avicenne s'est probablement frayée encore une autre voie en agissant par l'intermédiaire de la médecine. En ce qui concerne particulièrement Ficin, il importe de tenir compte de l'influence de Nicolo Tignosi da Foligno qui lui a enseigné la médecine et la philosophie.

Quoique le courant d'idées florentin eût pris source dans l'augustinisme, il a cependant dépassé les limites de la doctrine augustinienne. Ayant pris la philosophie de saint Augustin pour point de départ, les penseurs florentins remontèrent jusqu'à ses origines, soit jusqu'à Platon et aux néo-platoniciens, de sorte qu'ils firent renaître le platonisme. Ainsi ce mouvement est caractérisé par certains traits nouveaux, étrangers au XIV^e siècle; d'autre part il se rattache au moyen-âge et constitue pour ainsi dire un lien entre les idées du XIV^e et celles du XV^e siècle.

-
12. HERBST ST.: Między Bugiem a Wisłą 19. V—15. VI 1794. (*Entre le Boug et la Vistule. 19 mai—15 juin 1794*). Présenté dans la séance du 20 février 1933.

Kościuszko (6,300 hommes) acculé à la frontière autrichienne à proximité de Połaniec par les Russes sous les ordres de Denisow (14,000 hommes), — voilà comment finissait la première phase de l'insurrection qui avait commencé dans la zone frontière à Cracovie et ne disposait que de forces tout à fait insuffisantes. C'est alors que Kościuszko enjoignit à Grochowski (6,600 hommes) de passer la Vistule et de tomber sur les derrières de Denisow, après s'être joint à Hauman (2,600 h.) qui couvrait Varsovie du côté sud. La coopération de trois groupes aussi éloignés les uns des autres, échoua cependant. Denisow réussit à se retirer à l'Ouest au-delà de la frontière prussienne, en revanche Kościuszko dont les mouvement n'étaient plus entravés, entra en communication avec la capitale et réunit une armée relativement considérable de 12,500 hommes. C'est précisément à ce moment que le 19 mai au soir, il reçut la nouvelle à Sieczków (8 km. au Sud de Szydłów où s'était trouvé Grochowski) que 5000 Russes étaient en train de franchir le Boug en face de Chelm et que

les petits détachements recrutés dans la région étaient incapables de les arrêter. Au prix du retard que devait subir la lutte décisive avec Denisow, son principal adversaire, il résolut de remporter des succès sur le front de Lublin, d'une moindre importance, où il forma un groupe de 6000 vieux soldats. Il dirigea donc sur ce front le groupe de Hauman qui se trouvait toujours encore sur la Basse-Pilica et détacha de son armée le général Wedelstaedt pour l'envoyer dans la région de Lublin.

On réorganisa également le haut commandement russe au commencement du moi de mai, de sorte qu'au lieu de trois généraux en chef chargés de commander les troupes combattant l'insurrection, on n'en nomma qu'un seul, notamment Replin. En même temps on forma en Ukraine sous les ordres de Derfelden, un des généraux russes les plus capables, un nouveau corps d'armée que Replin se proposait d'envoyer en Lithuanie. Le groupe de Zagrzajzkij (7,400 h.) qu'on avait précédemment envoyé à l'aide de Denisow, devait également faire partie de ce corps, aussi lui donna-t-on l'ordre d'attendre Derfelden. Cet ordre parvint à Zagrzajzkij le 18 mai, au moment de son passage du Boug dont la nouvelle décida du plan de Kościuszko. S'étant assuré le passage de la rivière en construisant un solide pont provisoire à Dubienka, Zagrzajzkij resta sur la rive droite. Wedelstaedt s'avanca également le 26 mai jusqu'à proximité de Chełm (il disposait de 3700 h. y compris les troupes locales) et fit occuper à deux détachements (2600 h. en tout) les deux carrefours où se croisent toutes les routes conduisant du Boug à la ville. Le reste de ses troupes constituait le second groupe qui en cas de besoin pouvait venir en aide à ces détachements, tandis que Hauman, marchant de Lublin à Chełm, représentait le troisième. La disposition des troupes de Wedelstaedt permettait de se rendre compte à temps de la direction que suivait l'ennemi ainsi que des forces qu'il se proposait d'employer pour attaquer; de plus, grâce à la configuration du terrain, elle rendait possible une lutte prolongée en vue de retarder sa marche en avant, de sorte qu'on pouvait réunir l'ensemble des troupes polonaises et les diriger dans le sens qu'on désirait leur faire prendre; enfin elle masquait la direction de l'action offensive. Hauman ainsi que Zajaczek, récemment chargé de commander les troupes opérant sur le Boug, vinrent à Chełm le 26 mai et le 31 on eut des nouvelles sur la concentration des

forces de Derfelden, aussi fallait-il hâter un engagement avec Zagrzajzkij avant qu'il eût reçu des renforts. Un conseil de guerre eut lieu le 2 juin à 1 h. du matin et l'on décida de livrer bataille. Le projet proposé probablement par Wedelstaedt, partait de l'idée qu'en présence de la supériorité numérique de l'ennemi, il fallait auparavant diviser ses forces pour les battre séparément ensuite, après s'être assuré la supériorité sur une de leurs parties. L'auteur du projet devait donc faire une démonstration en attaquant Dubienka avec 1200 hommes, afin d'immobiliser autant de forces russes que possible sur la rive gauche du Boug, tandis qu'après avoir passé la rivière en aval, Zajączek (5000 h.) devait fondre sur le camp russe dénué de troupes. On pouvait s'attendre déjà dans quelques jours à l'arrivée de Derfelden, c'est pourquoi on commença immédiatement les opérations. Des difficultés surgirent cependant au cours de l'exécution du plan; en effet, Zajączek ne passa pas le Boug à temps et Wedelstaedt qui n'en savait rien, attaqua Dubienka le 3 juin à midi. Zagrzajzkij avait laissé immobiliser environ 5000 hommes sur la rive gauche du Boug. Après avoir bravement lutté pendant six heures avec un ennemi quatre fois supérieur, Wedestaedt se retira en bon ordre. En attendant, sous l'influence des bruits suivant lesquels Derfelden serait arrivé avec ses troupes, Zajączek hésite, donne des ordres contradictoires et finit par décider le 4 juin dans l'après-midi la retraite général des troupes sur Chełm. Le 5 juin toutes les troupes composant le corps polonais se réunirent à proximité de Chełm et l'on prépara le plan d'une bataille défensive. Haumann (3000 hommes, y compris les troupes de l'armée territoriale) qui avait pris position à l'endroit où la grande route conduisant de Dubienka s'élève et monte sur une colline, était chargé de fermer l'accès de la ville. Au pied de la colline, un autre chemin qui se dirige plus au Nord et vient de l'Est, rejoint la grande route, dont il est séparé par une série de marais s'étendant tout le long de son trajet. Ce chemin fut barré par 1000 hommes de l'armée territoriale pourvus d'artillerie (colonel Chomentowski), rangés sur la colline, tandis que plus au Nord le terrain sur lequel on se proposait de livrer bataille, était délimité par des marécages. Au Sud de la grande route le groupe de Wedelstaedt (1300 h.) était disposé sur le flanc, enfin le général K. Ozarowski (environ 1500 h.) éloigné de 9 km. vers le Sud,

fermait le dernier chemin resté libre qui menait à Chełm. Il était peu probable que les Russes prissent ce chemin pour marcher en avant, aussi prévoyait-on qu'Ożarowski ferait une manoeuvre qui lui permettrait de coopérer avec Wedelstaedt. Le plan polonais tirait parfaitement profit du terrain, mais comme il dispersait les troupes sur une grande étendue, la coordination des opérations offrait de grandes difficultés.

Comme Zagrzajzskij inspirait de l'inquiétude à Derfelden, celui-ci hâta considérablement la concentration des nouveaux détachements et marcha sur le Boug. Le 6 juin il opéra sa jonction avec Zagrzajzskij (il disposait à présent de 16,000 hommes), passa la rivière le 7 et marcha sur Chełm le 8 à l'aube. Il prit la grande route avec l'avant-garde (3800 h.) et la colonne de Lassy (5600 h.), tandis qu'il fit passer celle de Zagrzajzskij (5600 h.) par le chemin se dirigeant vers le Nord. Désirant s'assurer la possibilité d'une jonction avec Zagrzajzskij, Derfelden fit avancer la colonne de Lassy entre les positions de Hauman et de Chomentowski en couvrant ce mouvement par une attaque de l'avant-garde contre Wedelstaedt, mais elle ne résista pas à une contre-attaque de flanc de celui-ci. Lassy était menacé d'être entouré. Derfelden lance les réserves de Lassy, soit 1600 hommes de cavalerie, au secours de l'avant-garde. La supériorité numérique écrasante oblige l'aile sud des Polonais à battre en retraite. En même temps l'équilibre entre les forces ennemies en face de Hauman et celles dont il dispose lui-même, est rétabli. Les attaques qu'il entreprend n'ont cependant pas de succès et à 15 heures Zagrzajzskij débouche par le chemin conduisant dans la direction nord. Les positions de Chomentowski sont prises et rien n'empêche plus l'écrasement de Hauman par des forces infiniment supérieures, quoique celui-ci tienne encore bon. Voulant prévenir le désastre, Zajaczek donne à 19 heures l'ordre de se replier. La poursuite russe augmente encore le désordre, mais ne parvient pas à détruire les troupes en train de se retirer. Le 9 juin de grand matin, les Polonais en débandade atteignent Krasnystaw. Toutes les troupes de la territoriale (2000 h.) étaient dispersées et plus de 600 vieux soldats manquaient à l'appel. Quant aux Russes, leurs pertes s'élevaient à environ 300 hommes.

Ayant appris que les Russes approchaient, Zajaczek se replia

sur Piaski la nuit du 9 au 10 juin. Après avoir donné aux troupes un jour de repos dans cette localité, il les conduisit à Lublin où elle arrivèrent le 11. Il apprit en route la nouvelle de la défaite de Szczekociny (6 juin) et reçut l'ordre de se rapprocher de la Vistule. On ne réussit pas à organiser la défense de Lublin et l'autorité dont jouissait le chef diminuait de plus en plus. Continuant son mouvement de retraite, Zajączek atteignit Kurów la nuit du 12 au 13 et se trouvait à mi-chemin de Puławy. Il trouva à Kurów de bonnes positions permettant une lutte défensive et le Conseil National Suprême le conjurait de s'arrêter et de couvrir la capitale, aussi résolut-il de se défendre.

En se retirant après la bataille de Szczekociny, Kościuszko vint à Radom le 13 juin au soir et après avoir appris que le Conseil National avait donné à Zajączek l'ordre de s'arrêter, il commença à préparer le plan de passer la Vistule à proximité de Gołąb et de livrer bataille à Derfelden avec le concours de Zajączek. Grâce aux efforts énergiques, le corps de Kościuszko fut renforcé, de sorte qu'il avait 8000 hommes, tandis que celui de Zajączek en comptait 7600; de plus, 3000 hommes de troupes fraîches sous les ordres du général Mokronowski étaient en train de venir de la capitale. Cependant Zajączek qui n'était pas renseigné sur les projets de Kościuszko, abandonne Kurów le 15 juin dès qu'il apprit que les Russes avaient quitté Lublin et s'étaient mis en marche, puis il passe la Vistule non loin de Puławy. La nuit du 16 au 17 Kościuszko dispose d'une armée de 20,000 hommes massés entre Radom et la Vistule, mais il a renoncé à son grand projet et ne reviendra pas de si tôt à l'idée d'une offensive sur une aussi grande échelle. Il s'efforce à présent de couvrir provisoirement la capitale du côté est, mais il confiera cette tâche à un autre chef et à une autre armée. Déjà le 15 juin, Derfelden était à Kurów; il n'avait pas l'intention de se joindre à l'armée du roi de Prusse au-delà de la Vistule, car il était obligé de revenir en Lithuanie. Pour le moment, il échelonnait ses détachements sur une grande étendue dans le pays conquis le long du Wieprz, afin de leur permettre de prendre du repos.

13. HIRSCHBERG J.: **Upadek pierwszych rodziców w świetle poezji staroarabskiej.** (*Der Sündenfall in der altarabischen Poesie*).
Présenté dans la séance du 14 février 1933.

In den Gedichten von Mohammeds Zeitgenossen, besonders wenn es sich um *Ḥaḍarīd*-Dichter handelt, stoßen wir manchmal auf biblische Erzählungen. Solche Funde sind für uns von grossem Wert, denn sie gestatten uns Schlüsse zu ziehen über den kulturellen und religiösen Zustand der Araber, unmittelbar vor dem Erscheinen Mohammeds. So sind über den Sündenfall in der altarabischen Poesie drei Texte erhalten geblieben, die in dieser Beziehung für uns wertvoll sind.

Der interessanteste, wenn auch leider am schlimmsten erhaltene Text, stammt von 'Umajja ibn 'Abi ḡ-Ṣalt, (Schultheiß, 'Umajja, Beiträge zur Assyriologie u. s. w. VIII, 3; Ged. 28, 1—8) dem bekannten Zeitgenossen des Mohammed. In der Schilderung einer Schlangenbeschwörung erzählt uns der Dichter, daß die Schlange Gott fürchtet, da er sie schon einmal wegen Ungehorsams mit »hinkendem« Gang, Giftzähnen, Stummheit und Verfolgung seitens der Menschen bestraft hat. Wie schon betont, handelt es sich um ein Fragment eines größeren Gedichtes, in dem wohl der Sündenfall ausführlicher geschildert wurde.

Genauer und ausführlicher ist die Erzählung des 'Adī b. Zajd, eines christlichen Arabers; (Text bei Cheikho, *La littérature chrétienne*, Beyrouth 1919 S. 257).

Adam, das letzte Geschöpf des sechsten Schöpfungstages wurde in das Paradies versetzt. Er und sein Weib Eva durften von allen Bäumen des Paradieses essen, nur ein Baum war ihnen zu jedwedem Genuß — auch Riechen inbegriffen — verboten. Eva aß absichtlich von diesem Baume; beide wurden nun mit Mühsal und Leiden bestraft. Die Schlange aber, die zu jener Zeit sich wie ein Kamel fortbewegen konnte, verlor ihre Füße, muß Staub fressen und wird nie erlöst werden.

Interessant ist auch der dritte Text (bei Cheikho, a. a. O. S. 258), obwohl er höchstwahrscheinlich aus nachislamischer Zeit stammt, also fälschlich 'Adī b. Zajd zugeschrieben wird. Im Gegensatz zu den vorher besprochenen Texten, zeigt dieses Gedicht in manchen Punkten eine ganz deutliche Abhängigkeit vom Ko-

ran, in anderen Punkten wieder, weist es eine Fortentwicklung schon über diesen hinaus. Ähnlich wie im Koran, sinnt auch hier 'Iblis auf Rache gegen den Menschen, da er seinetwegen aus dem Paradies vertrieben wurde. Andererseits werden in die Erzählung die Schlange und der Pfau eingeführt, und beide, obzwar arglose Helfer des 'Iblis, werden mit diesem zusammen bestraft.

Untersuchen wir nun den Charakter dieser Erzählung, so finden wir, daß sie den koranischen Erzählungen in einem wichtigen Punkt gleichen. Auch die Schilderungen 'Umajja's und 'Adi's, sind nicht trockene Wiedergabe der Bibelerzählung, sondern mit den Ausschmückungen der jüdischen und christlichen Legende versehen. Dies läßt aber mit einiger Sicherheit darauf schließen, daß solche Legenden zu jener Zeit in Arabien sehr verbreitet gewesen sein mußten. Daß diese Legenden den Juden Arabiens gut bekannt waren, haben wir schon in einer Arbeit (Der Diqān des as-Sama'ū'al) nachgewiesen. Nun läßt sich dies in einem Punkt — dem Sündenfall — auch für einen christlichen und einen heidnischen Araber nachweisen. In einer größeren Arbeit, deren Teil diese Abhandlung bildet, werden wir das Vorhandensein auch anderer biblischen Erzählungen und Glaubensansichten in der arabischen Poesie nachzuweisen versuchen.

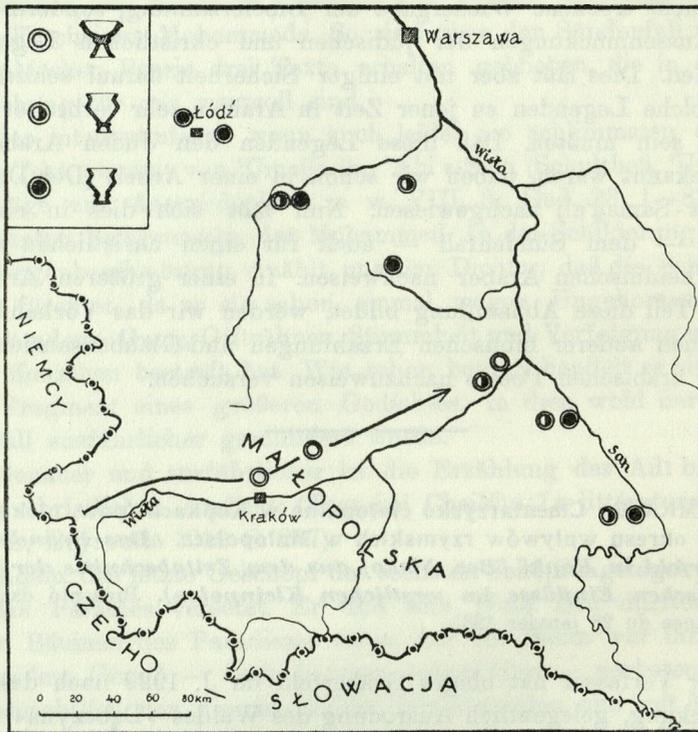
-
14. JAMKA R.: *Cmentarzysko ciałopalne w Kopkach (pow. niski) na tle okresu wpływów rzymskich w Małopolsce. (Das Brandgräberfeld in Kopki [Bez. Nisko] aus dem Zeitabschnitte der Römischen Einflüsse im westlichen Kleinpolen)*. Présenté dans la séance du 28 janvier 1933.

Der Verfasser hat obiges Gräberfeld im J. 1929 nach dessen Aufdeckung, gelegentlich Ausrodung des Waldes »Dębczyna« untersucht. Die Untersuchungen wurden auf Initiative des Herrn Dozenten J. Żurowski Konservator vorgeschichtlicher Denkmäler, aus dem Fonds des Archaeologischen Museums der Poln. Ak. der Wiss. und des Staatlichen Archaeologischen Museums durchgeführt.

Im ganzen wurden hier 25 Brandgräber entdeckt, hievon 5 vor der Ankunft des Autors. Sie treten in zwei Typen auf: Urnengräber, bezw. Urnengräber mit Knochenresten überschüttet, dann Brandgruben. Das Grab N^o 7 repräsentierte beide Typen.

Die Brandgruben waren von den Urnengräbern durch das Fehlen ganzer Gefäße und der Waffen verschieden. Dieses Merkmal kennen wir nicht nur aus Kopki, aber auch aus Südpolen und aus Schlesien, wo es in den bisher nicht zahlreich aufgedeckten Brandgruben des römischen Zeitabschnittes festgestellt wurde.

In keramischer Hinsicht sind am interessantesten die Fußbecher (Hadaczek, Przeworsk, tab. P. fig. 23), welche dem loka-



len mittelpolnischen Typus (Fig. 1), und nicht dem westgalizischen (Mannus, B. 22, S. 290) gehören. Sie sind wahrscheinlich im Bereiche des mittleren Kleinpolens gegen 150 J. n. Chr. entstanden durch Kreuzung trichterförmiger Gefäße mit den provinziäl-römischen hohlfüssigen Tellern. Infolge allmählichen Zurücktretens der Hohlfüße übergehen diese bei obigen Gefäßen in die »Hufform«

Die Beigefässe stellen nichts besonders interessantes vor, mit Ausnahme von zwei, unzweifelhaft nach dem Muster ähnlicher Glasgefässe, mit Grübchen verzierter Schüsseln. Manche Gefässe sind mit senkrechten, vom unteren Schulterumbruch bis fast zum Boden laufenden Furchen verziert. Diese Art der Verzierung muss man für Nachahmung der auf Bronzegefässen laufenden Furchen halten. Es fanden sich endlich auch einige mit einzahnigem Rollstempel verzierte Scherben.

Zu den selteneren zu Schwertern gehörenden Altertümern gehört die Schwertscheidenschlaufe und der Ortband. Einige Lanzenspitzen sind mit senkrechten Strichen verziert. Unter den Schildbuckeln überwiegen Stangenbuckeln; nur ein Exemplar hat konische Form, die sehr stumpfwinklig endet.

Zu den wichtigsten mit der Tracht verbundenen Denkmälern gehören die Fibeln. Sie kommen in vier Typen vor: eine kräftig profilierte Bronzefibel von trompetenförmiger Form, eine S-förmig gebogene Eisenfibel mit der Rollenkappe, zwei Eisenfibeln mit knieförmig gebogenem Bügel, dann zwei Stücke mit umgeschlagenen Füßen. Unter den Schnallen verdienen mehr Beachtung Exemplare mit doppeltem Schnallendorne. Letztere sind im Bereiche Polens in zwei Typen bekannt, u. zw. mit gegabeltem, dann mit einem Doppeldorne. Bei der ersten Variante ist der Dorn von seiner halben Länge gegabelt. Beide diese Typen treten gleichzeitig auf. Schnallen mit gegabeltem Dorn kommen öfter in Grosspolen und in Schlesien vor, jene mit Doppeldornen mehr in den östlichen Gebieten. Profilierte, aus Bronze gegossene Riemenzungen sind aus Böhmen und Ostpreussen bekannt. Unser Exemplar ist höchstwahrscheinlich böhmischer Herkunft. Die in zwei Exemplaren gefundenen Sporen sind Mischformen der Stul- und Knopfsporen. Von den zwei Messern ist das eine mit schmaler Furche und Punkten, das zweite mit breiter Furche verziert. Nicht ausgeschlossen ist die Annahme, dass diese Art der Verzierungen in Schlesien oder in Klempolen entstanden ist. Von den Feuerstählen ist am interessantesten ein zweigliedriges, sehr reich verziertes Exemplar, welches unzweifelhaft böhmischen Einflusses repräsentiert. Schlüssel kommen in drei Formen vor: mit rundstabigem U-förmig gebogenem Teil, hackenförmig (seltener in den Nachbarländern als bei uns) und in einer aus römischen Provinzen importierten Form. Von den Eimern sind nur Metall-

teile erhalten geblieben. Die Lage der Blechstreifen auf den Eimern weist auf das Vorkommen von zwei Typen hin; die eine mit senkrechter Lagerung der Beschläge aus dem III. Jhdt, die andere mit horizontaler Lagerung aus dem folgenden Jhdt. In Kopki findet sich die ältere Type.

Aus der Analyse der Materialien geht das Vorhandensein einer geringeren Menge von Altertümern der frühromischen Periode hervor, dagegen einer grösseren Menge derselben aus der spätrömischen Zeitstufe. Auf Grund dieses Materials kann gefolgert werden, dass das untersuchte Grabfeld zu der frühen Phase der spätrömischen Periode gehört. In weiterer Folge kamen wir auf die Ausscheidung lokaler Formen, von denen am wichtigsten die Becher mit »hufförmigen« Füßen sind, welche auf dem besprochenen Grabfelde durch einige Typen repräsentiert sind. Ein lokales Kennzeichen sind auch die senkrechten Furchen nach dem Muster der Bronzegefässe, als auch die den Glasgefässen entnommenen Grübchen auf den Beigefässen.

Handelt es sich um die Beziehungen der Bevölkerung von Kopki, so waren diese am regsten mit dem nord-westlichen Territorium, dagegen weit schwächer mit dem markomanisch-quadischen. Sehr interessant ist das spärliche Vorkommen provinzialrömischer Altertümer. Den unmittelbaren Einflüssen dieser könnte man allein das Vorfinden eines importierten Schlüssels zuschreiben, den mittelbaren aber die Nachahmungen der Furchen nach den Bronzegefässen, als auch der Grübchen der Glasgefässe. Als Folge gotischer Einflüsse müssen nur zwei Fibeln mit umgeschlagenen Füßen, als auch die geschmückten Lanzenspitzen betrachtet werden. Auffallend ist das ungemein schwache Einwirken aus den römischen Provinzen und aus dem Gebiete am Schwarzen Meere. Diese sehr schwachen römischen Einflüsse kann man durch Verlegung der Handelsstrassen erklären. Sie hat in der mittleren Phase der römischen Epoche als Folge der markomannischen Kriege stattgefunden, welche das Abschneiden Südwest-Polens vom römischen Imperium verursacht haben. In dieser Zeit beginnt eine neue Handelsstrasse zur Geltung zu kommen, welche die polnischen Gebiete mit den römischen Provinzen durch Vermittlung Mitteldeutschlands verbunden hat. Es wären auch weit regere Beziehungen mit den am Schwarzen Meere liegenden Gebieten zu hoffen. Denn fast gleichzeitig mit der

Benützung des Gräberfeldes in Kopki soll der Einfall gotischer Völker nach Kleinpolen stattgefunden haben (Antoniewicz). Das gotische Volk sollte doch einen weit grösseren Einfluss ausgeübt haben auf jene Bevölkerung, welche auf dem Gräberfelde in Kopki ihre Ruhestätte gefunden hat, denn es musste in ihrer Nähe vorbeigezogen sein. Die geringen gotischen Einflüsse muss man daher eher für deren Beginn halten; ihren Kulminationspunkt haben sie erst im nächsten Jahrhundert erreicht.

Das Bestehen zweier Gräbertypen in Kopki dürfte man mit der Existenz von zwei Schichten ethnisch verschiedener Bevölkerung erklären, welche durch die Kaste der Krieger und der Nichtkrieger repräsentiert war. Die Krieger waren möglicherweise irgend ein befehlender germanischer Stamm (vielleicht Wandalen), die Nichtkrieger dürfte man vielleicht mit der noch in früheren Zeiten ansässig gewesenen Bevölkerung vereinen. Nicht ausgeschlossen ist die Mischung dieser zweiten Bevölkerungsschichte mit den Nachkommen der lausitzer Kultur. Die Frage, ob sich die Sache tatsächlich so verhält, kann jedoch erst nach genauer Erforschung des in den letzten Jahren im Gebiete südlichen Polens entdeckten, bisherigen spätlatenen Materials beantwortet werden.

-
15. JANIK M.: *Prądy panslawistyczne w okresie Wielkiej Emigracji. (Les courants panslavistes à l'époque de la Grande Emigration)*. Présenté dans la séance du 28 février 1933.

L'idée exprimée par le mot »panslavisme« s'est précisée peu à peu. Vers la moitié du XIX-e siècle, on comprenait surtout par ce terme le panslavisme russe et on lui opposait les mots: »slavophilie« et »union des Slaves«. A peu près à partir de cette époque, le panslavisme équivalait pour les Polonais à la fusion de tous les Slaves sous l'égide de l'autocratie moscovite. Cette façon de le concevoir avait une contre-partie chez nous dans la slavophilie ou dans le polonoslavisme, termes par lesquels on comprenait une fédération libre des peuples slaves ayant chacun le gouvernement qui lui plairait, ou placés sous un régime sur lequel toutes les nations de la même race seraient tombées d'accord.

Le comte Adam Gurowski (1805—1866) était un représentant

typique du panslavisme russophile et les idées du comte Henri Rzewuski (1791—1866) se rapprochaient le plus des siennes.

Gurowski était un individu dont la psychologie compliquée constituait une énigme fort difficile à résoudre. Il prit part dans sa jeunesse à l'insurrection, mais déjà vers la moitié de l'année 1831 il s'efforce de prouver dans sa brochure: «La cause polonaise sous son véritable point de vue», que le soulèvement de novembre voulait reconstituer la Pologne en lui donnant ses anciennes frontières d'avant les partages et qu'il se proposait de susciter une révolution sociale s'appuyant sur les principes de la justice. Après la catastrophe, il est un de ceux qui fondent la Société Démocratique. Rédacteur en chef de la «Przyszłość» («L'Avenir»), il reproche à la noblesse son égoïsme et se fait apôtre de l'idée que la Pologne doit renaître par le paysan qui a conservé les traditions de l'ancienne démocratie slave et dans lequel il aperçoit le principal appui de l'existence nationale ainsi que le garant d'une véritable indépendance.

Mais Gurowski subit soudain une métamorphose complète. Peu de temps après l'arrivée de Xavier Lubecki à Paris en 1834, il fait paraître différentes déclarations dans les journaux étrangers et publie une brochure intitulée «La vérité sur la Russie et sur la révolte des provinces polonaises», où il développe l'idée que l'avenir de la Pologne et de la Russie était décidé dès le moment où elles entrèrent dans l'histoire. Il s'agissait seulement de savoir lequel de ces deux pays saurait créer un centre vers lequel graviterait le monde slave unifié. Boleslas Chrobry (dit «le Vaillant») comprit cette grande idée, mais comme le peuple polonais ne saisit pas son importance, il l'emporta dans la tombe. Depuis cette époque, la Pologne ne sait plus être elle-même, aussi emprunte-t-elle tout à l'étranger, de sorte qu'elle se borne à imiter les autres, sans que son génie créateur contribue à augmenter les acquisitions des autres nations. La langue polonaise corrompue par des influences étrangères, devenait de moins en moins compréhensible aux peuples slaves et la religion était, elle aussi, imbue d'esprit étranger. La Pologne n'a accompli aucune mission historique, on l'aurait vainement cherchée dans les événements d'une importance mondiale, elle ne s'est acquis aucun mérite, car même le déblocage de Vienne n'en était pas un, vu que la chrétienté n'était pas menacée à cette époque. On ne saurait avoir ni

but dans la vie, ni conscience de sa propre force, lorsque l'État dont on est citoyen en est dépourvu. Le citoyen d'un puissant État jouit de l'estime dont est entouré la puissance; en qualité de Polonais, il fait partie du monde slave; or, la Russie en est le cœur et l'esprit. L'union étroite avec la Russie est le seul moyen de sauver la Pologne à l'avenir.

Dans le courant des années suivantes, Gurowski développe de plus en plus amplement ses idées, en les exposant avec l'entêtement d'un maniaque. Après la Jacquerie de Galicie, il publie en 1848 deux ouvrages dont le premier sous le titre: »Die letzten Ereignisse in den drei Theilen des alten Polens« où il tâche d'expliquer les motifs qui ont poussé le paysan polonais à commettre un crime. Il attribue tous ces événements à des motifs dont il faut chercher la source dans des intérêts économiques et insiste sur l'abîme impossible à combler qui sépare les nobles et les paysans. En terminant son livre, il attaque vivement les Prussiens et la presse allemande qui s'efforcent de détruire et d'anéantir la noblesse polonaise. L'autre ouvrage intitulé »Impressions et souvenirs« donne des détails autobiographiques, contient des considérations historiosophiques sur la politique d'extermination que les Germains suivent à l'égard des Slaves et revient encore une fois sur la question du panslavisme. Enfin, pour achever sa mission de propagateur du panslavisme et de l'apostasie nationale, Gurowski fait paraître en 1848 un livre dont voici le titre: »Le Panslavisme, son histoire, ses éléments religieux, sociaux, philosophiques et politiques«.

La consternation, l'indignation et le mépris furent universels dans l'émigration, lorsqu'elle eut connaissance de la propagande que faisait Gurowski. Voulant combattre ses opinions, A. Bukaty publia en 1842 un ouvrage intitulé »Polska w apostazji, czyli w tak zwanym russoslawianizmie« (»La Pologne en apostasie ou plongée dans la russo-slavisme«), tandis que le Français Cyprien Robert flétrit ses idées dans le périodique »La Pologne« (no 30, 16 décembre 1849).

Venceslas Jabłonowski était au début partisan des Czartoryski et collaborateur du périodique »Trzeci Maj« (»Le 3 Mai«). Dans l'ouvrage »La France et la Pologne. Le Slavisme et la dynastie polonaise«, publié en 1843, il défend encore la thèse que le trône de Pologne devrait échoir à une dynastie fondée par le prince

Adam Czartoryski et tâche d'impressionner l'opinion française en évoquant le spectre du panslavisme qui pourrait attirer son pays abandonné par l'Europe. Dans la brochure »Appel au conservateurs« (1851), nous le voyons consterné par les tueries de Tarnów, aussi place-t-il au même rang Szela et Metternich. Enfin il fait l'éloge de Michel Grabowski dont il approuve l'esprit conservateur et le programme russophile. Il est vrai que déjà en 1843, il disait dans la brochure »Do emigracji polskiej« (»Appel à l'émigration polonaise«): »La Russie et les Romanovs sont pour vous aujourd'hui, ce qu'était autrefois la Lithuanie et les Jagellons«, mais ce n'est qu'en 1852 dans son »Okólnik w imieniu Słowian przyjaciół Polski« (Circulaire adressée à la Pologne au nom de ses amis slaves«), puis dans l'acte de soumission et de fidélité »Do najjaśniejszego cesarza Wszech Rosji Mikołaja I, króla polskiego« (»A sa Majesté Nicolas I-er, Empereur de Toutes les Russies et Roi de Pologne«) qu'il met les points sur les i. Il dit dans cette déclaration que »pour nous autres Slaves les idées occidentales sont ce qu'étaient l'eau de vie pour les aborigènes de l'Amérique«, considère »les principes républicains comme un poison occidental qui par malheur a été introduit en Pologne en même temps que la culture latine«, réclame l'union de la nation avec le peuple russe et désire que les Romanovs soient proclamés dynastie nationale.

Les idées panslavistes du comte Henri Rzewuski, admirateur de Joseph de Maistre, sont suffisamment connues. Elles ne s'écartaient pas très sensiblement de celles de Gurowski, quoiqu'elles fussent moins cyniques et moins franches. Michel Grabowski, encore moins sincère que Rzewuski, n'en était pas moins un fervent adepte de ses théories politiques. Il a exposé ses aspirations panslavistes dans une longue lettre adressée le 21 février 1843 au comte Strutynski, aide de camp du gouverneur-général Bibikow. A l'en croire, »l'effondrement de la Pologne a énormément accéléré l'avènement de l'ère slave«. Il dit ensuite: »Je crois que l'histoire de la Pologne indépendante est finie, car celle-ci ne peut exister désormais qu'à condition d'être une partie de la Russie où du monde slave, aussi le patriotisme polonais consiste-t-il pour moi à devenir un agent utile et docile au service du grand Etat russe. Je crois également que l'union des Slaves ne saurait être comprise comme une fédération, mais

bien comme une monarchie unique. Je considère l'autocratie comme un talisman qui assure la puissance du Nord et sa supériorité sur l'Europe de plus en plus faible et dégénérée; je crois qu'elle est le gage le plus sûr qui garantit l'ordre, la sécurité et le bonheur des peuples«.

S'il est vrai, ainsi que l'ont noté certains auteurs, que les agents provocateurs de Paskiewicz ont trempé en 1846 dans le massacre de Tarnów, il faut reconnaître que ces machinations entreprises dans le but de rendre la noblesse polonaise encline à adhérer au panslavisme et à la rapprocher du tsarisme, furent dans une certaine mesure couronnées de succès. En effet, dans une brochure anonyme, intitulée »Lettre d'un gentilhomme polonais adressée au prince de Metternich«, le marquis Alexandre Wielopolski a accablé de reproches le gouvernement autrichien et a exprimé l'opinion qu'en présence de la perversité de l'Autriche, la Pologne devait chercher un appui dans la Russie. Le programme de Wielopolski a cependant suscité une série de protestations tant en vers qu'en prose.

Le panslavisme idéaliste de Hoene-Wroński et des adeptes de Towiański ainsi que celui d'Adam Mickiewicz, méritent spécialement de retenir l'attention. Il n'avait pas sa source dans les événements politiques du jour, bien plus, il était le fruit de méditations philosophiques et religieuses. Wroński a exposé ses idées sur cette question surtout dans l'»Adresse aux Nations Slaves sur les destinées du monde« qui parut en 1847. Pour Wroński le panslavisme est une union idéale, appelée à remplir une mission providentielle, aussi l'appelle-t-il Union Absolue. Cette union sera, après l'Etat et l'Eglise, la troisième et dernière association morale reliant les hommes entre eux et aura pour but »L'acheminement de l'Humanité vers ses plus Hautes Destinées«. Le tsar sera placé à sa tête et la mission de la Russie consistera désormais à propager la vérité sur la terre et à conduire l'humanité vers l'immortalité. Les partisans de Towiański, particulièrement Mickiewicz qui faisait des cours sur la littérature slave au Collège de France, donnaient également le nom de messianisme à leurs idées. Il faut cependant considérer Mickiewicz plutôt comme panslaviste polonais; d'autre part ses leçons sont plutôt un poème historiosophique dont la Pologne et la Russie sont les principaux héros. Quoique la conduite des adeptes de Towiański eût souvent

été bizarre, ni ceux-ci, ni Wronski ne sauraient passer pour avoir déployé une activité politique quelconque.

Dans un écrit intitulé »Fundamenty budowy społecznej, zastosowane do narodu polskiego« (»Les fondements de la structure sociale, adaptés aux besoins de la nation polonaise«, Poznań, 1852 et 1853) l'auteur pseudonyme A. M. Mora (Morzycki) ne s'écarte pas sensiblement des idées propres au panslavistes idéalistes. Après avoir donné un résumé concis de l'histoire de l'humanité, que l'évolution conduit au progrès, il expose d'abord les théories sociales des communistes français pour nous entretenir ensuite des Slaves. Il prévoit que la Pologne et la Russie sont appelées à mettre en pratique la doctrine de l'Évangile ainsi qu'à l'appliquer dans la vie quotidienne et considère l'empire russe comme l'instrument élu qui doit accomplir la mission confiée aux Slaves et à la réaliser d'abord parmi eux.

Tout en faisant des réserves, Louis Mierosławski s'est déclaré panslaviste, afin d'effrayer l'Europe en traçant l'avenir sous un jour menaçant, au cas où elle ne contribuerait pas à reconstituer une Pologne indépendante dont les frontières seraient les mêmes qu'avant les partages. Il expose ces idées en 1855 dans un »Mémoire sur la question polonaise adressé à la Nation Britannique«, puis dans un ample ouvrage paru en 1856 sous le titre: »De la nationalité polonaise dans l'équilibre européen«. Il croit qu'à condition que les territoires unifiés lui obéissent, la Russie promet de conquérir le monde, dont elle se prépare à devenir un nouveau Mahomet. Tout en étant l'antithèse de la Russie, la Pologne lui promet de son côté la liberté d'action, pourvu que les différentes nations slaves unifiées puissent constituer une fédération de peuples libres, aussi se prépare-t-elle à y jouer le rôle d'un Messie. Si la Russie l'emporte dans ce duel qui décidera du sort de l'humanité, Mierosławski est sûr que les nations slaves» toutes confondues en une seule et effroyable armée communiste« sous les auspices de cette puissante autocratie, fondront sur l'Allemagne et la Turquie qu'elles anéantiront fatalement et qu'elle briseront la faible résistance que pourraient leur opposer les Etat occidentaux.

Henri Kamiński qui avant des années avait composé un »Katechizm demokratyczny« (»Cathéchisme démocratique«), s'est placé à un point de vue analogue à celui de Mierosławski. Il publia en

1857 un ouvrage intitulé »Rosja i Europa a Polska« dont la partie la plus importante fut traduite en français et parut en 1858 sous le titre »La Russie et l'avenir«. Il déclare d'avance qu'il ne parle pas »de la voie honteuse qu'ont suivie Adam Gurowski et ses imitateurs«. Mieux vaut verser jusqu'à la dernière goutte de sang que reconnaître la domination russe, cependant il importe de distinguer entre la soumission à la Russie et un autre mode d'union avec elle. La pression germanique d'une part, de l'autre l'Occident qui se désintéresse complètement de la Pologne, obligent les Polonais à s'écrier: Moscovites! sauvez nous du péril allemand! Or, cet appel équivaudra à céder à la Russie l'hégémonie sur les Slaves, hégémonie qu'elle ne réussirait jamais à s'assurer par la force, à moins que la Pologne y consentit.

Le panslavisme n'a pas cessé d'être une question d'actualité pendant la période suivante qui s'étend jusqu'à la guerre mondiale. Comme par le passé on se plaçait à deux points de vue différents en traitant de la question slave, vu que les uns la considéraient sous l'aspect de la slavophilie, tandis que pour d'autres elle revêtait la forme du panslavisme.

-
16. JANÓW J.: *Historja Barlaama i Jozafata w przekładzie Sebastjana Piskorskiego (XVII w.)*. [*L'histoire de Barlaam et Josaphat d'après la traduction de Sébastien Piskorski (XVII-e siècle)*]. Présenté dans la séance du 16 juin 1933.

»L'Histoire de Barlaam et Josaphat« ou »La Vie de Barlaam et Josaphat«, jouissait au moyen âge d'une très grande popularité tant en Orient qu'en Occident. Krumbacher (*Gesch. der byzant. Liter.* 2 888) a déjà insisté sur la grande valeur esthétique de ce roman religieux et a souligné l'admirable composition ainsi que la force de cet oeuvre qui nous montre le conflit de deux grandes tendances religieuses, terminé par le triomphe de l'idée chrétienne. Nous ignorons le nom de son auteur. Les en-têtes des versions grecques (*Ἱστορία ψυχωφελῆς...* ou *Λόγοι ψυχοφελῆς...*) nomment généralement soit Jean (moine du monastère de sainte Saba ou sinaïte), soit saint Euthyme († 1028), tandis que les versions latines attribuent toujours le roman à saint Jean Damascène († 756). Dans les manuscrits grecs d'origine

plus récente, puis dans ceux composés en slave liturgique, Jean Damascène passe également pour en avoir été l'auteur, cependant les recherches de Zotenberg¹ ont montré que cette opinion n'est pas fondée. Comme elle était une apothéose enthousiaste de l'ascèse, cette »Histoire édifiante« devint la lecture préférée des moines et c'est par leur entremise qu'elle se répandit dans toutes les classes de la société. On en connaissait des traductions et des refontes en prose ou en vers, on en faisait des drames, parus les unes comme les autres en anglais, français, espagnol, hollandais, allemand, norvégien, italien, portugais etc. Au XVI-e siècle les deux héros du roman furent inscrits dans le »Martyrologium Romanum« et vénérés comme saints (le 27 novembre), tandis que les Ménologies liturgiques de l'Eglise grecque leur ont spécialement consacré un office. Le cantique qui les célébrait (»Eloge du désert«), a eu plusieurs variantes en Russie² et surtout en Roumanie où il a même pris la forme d'un Noël³. Le roman est d'ailleurs très répandu et très apprécié encore aujourd'hui dans ce pays⁴.

La popularité de »l'Histoire édifiante« a souffert en Occident dans le courant du XIX-e siècle, cependant comme vers 1860 on réussit à découvrir qu'elle nous venait d'Orient et qu'elle était liée à une légende sur la vie de Bouddha, les savants commencèrent à s'y intéresser, aussi étendirent-ils successivement leurs recherches aux versions: pehlvie, manichéenne, syriaque, perse hébraïque (»Le derviche et le fils du roi«) géorgienne, éthiopienne, à plusieurs versions arabes etc. Dans l'introduction à la traduction polonaise trouvée avant peu, l'auteur a brièvement passé en revue les résultats de ces différentes recherches et a tenu compte également de l'origine des textes slaves ecclésiastiques, des textes roumains⁵ etc. Qu'il suffise de dire pour le moment que dans une étude intitulée, »La première traduction latine de »Barlaam et

¹ Zotenberg, Notice sur le livre de Barlaam et Joasaph. Paris 1886.

² Comp. Sedelnikow, Slavia VI, 79—89; Peretz ibid. XI 478.

³ Iorga, Livres populaires... chez les Roumains. (Acad. roum. Bulletin de la sect. hist. XIV 49, Bucarest 1928; Cartojan, Cartile populare în literatura românească I, 243. Bucarest 1929.

⁴ Comp. Cartojan ibid. 247, 250.

⁵ Comp. aussi »Sprawozdania T-wa Naukowego we Lwowie« XIII.

Joasaph» et son original grec¹ P. Peeters a dernièrement traité avec beaucoup d'originalité la question relative à la provenance du texte grec, ce protoplaste des différentes versions connues en Europe. Peeters combat résolument les idées de Kuhn qui jusqu'ici ont été généralement admises par la science.

On ne connaissait jusqu'à présent dans la littérature polonaise que la refonte de Kuligowski, intitulée »Krolewic indyjski w polski sroy przybrany albo Historya o św. Jozaphacie krolewicu indyjskim i o św. Barlaamie pustelniku«, cependant les refontes sont bien plus nombreuses en réalité. En dehors des refontes latines qu'on transcrivait chez nous dans la »Legenda aurea« (Bibl. du Majorat de la famille Zamoyski, Cimel. 54, Cim. 11; Bibl. du Majorat de la famille Krasiński, n^o 32, n^o 3801) et dans le »Speculum historiae« de Vincent de Bellowac (Bibl. des Jag. 446/7) et dont l'une fut peut-être traduite en polonais (à l'usage de la reine Hedvige; comp. »L'Histoire« de Długosz, XII 532), il faut encore mentionner à part: a) l'abrégé dans la »Vie des Saints« de P. Skarga (7 novembre, ensuite 4 novembre), b) la refonte en vers d'après cet auteur qu'on trouve chez Ł. Baranowicz² c) l'abrégé d'A. S. Radziwiłł, d) l'abrégé dans le ms. Ossolin. 3902/I, e) le drame de Lichoniewicz (dans le ms. Ossol. 2455), connu également par l'abrégé de P. I. Mańka (»Vanitas vanitatum...«, Poznań 1760), enfin f) la traduction complète de Sébastien Piskorski, recteur de l'Université des Jagellons qui fit construire l'église sainte Anne à Cracovie.

Comme cette dernière traduction constituait une partie d'un recueil typique pour le moyen âge, intitulé »La Vie des Saints-Pères« (Cracovie 1688, environ 1000 pages), elle sombra dans l'oubli. Les »Vitae Patrum« eurent au XV-e et au XVI-e siècles un très grand nombre d'éditions en Occident (comp. Migne, Patrol. lat. LXXIII 63), mais »L'Histoire édifiante« ne fut ajoutée qu'à l'édition de 1548 (Cologne), puis elle parut dans les éditions de Rosweyde (1615, 1628) où elle figure déjà comme traduction nouvelle de Billius. Piskorski a puisé dans le texte de Roseweyde, toutefois l'ordre dans lequel se suivent les différents livres, est autre. Il dédia tout le recueil à Catherine Radziwiłł, soeur de

¹ Anal. Bolland. XLIX 276 et suiv. Bruxelles—Paris 1931.

² Comp. la réimpression dans le »Przegląd Humanistyczny«, VII, 54 et suiv.

Sobieski qui contribua à défrayer les dépenses qu'avaient entraînées la traduction et l'impression. Dans la préface, le traducteur glorifie les bienfaits de Catherine et les compare à la gloire dont s'est couvert Sobieski »en anéantissant la puissance du fier Croissant musulman« (»pyszne Bissulmana Xieżyce«). Comparée avec le texte de Billius (reproduit par Migne, op. cit.), la traduction de Piskorski pêche par certains défauts qui s'expliquent par la différence entre les syntaxes latine et polonaise. D'ailleurs Piskorski se plaint lui-même, dans la préface, de la négligence des typographes. A tout prendre, sa traduction est bien plus agréable à lire que celle de Kuligowski, où l'admirable composition du roman est noyée dans une foule de vers d'une structure compliquée, qui empêchent l'action de se dérouler librement.

Piskorski évitait de s'écarter du texte latin, car il voulait donner aux lecteurs une traduction littérale »des livres jusqu'ici inconnus en polonais« (il entendait par là les »Vitae patrum«; cependant la mention dans Długosz); par contre Kuligowski intercalait dans le texte des »similitudines« empruntées à la littérature latine, puis des »contes poétiques«, lesquels, ainsi qu'il s'exprime en suivant l'exemple d'Otwinowski, sont »l'âme, le souffle, la vie, l'ornement et le décor de la composition poétique«. Seule la traduction de Piskorski permet d'apprécier à sa juste valeur le fameux roman qui a fait fureur et s'est si largement répandu dans les littératures européennes et orientales. Elle est encore intéressante à cause de son rapport avec la traduction blanche-ruthène qui parut en 1637 à Kutein dans les environs d'Orsza et qui se rapproche beaucoup du texte polonais. On pourrait supposer à première vue que l'un et l'autre texte s'appuient sur une traduction polonaise plus ancienne, pourtant ces affinités ne témoignent que de la grande influence que le polonais a exercée sur la langue littéraire ruthène, appelée aujourd'hui ruthène occidentale dans la science russe, mais que les savants russes, p. ex. Buslajew, jusqu'à la période comprise entre 1860 et 1870, qualifiaient de langue polono-ruthène.

Les bibliographes connaissent Piskorski comme auteur de plusieurs écrits, tant polonais que latins, dont quelques uns ont eu plusieurs éditions¹, mais on chercherait vainement une mention

¹ Estreicher, »Bibliografja polska« XVIII 189, XXIV, 328.

sur la traduction de l'admirable »Histoire édifiante«, aussi les bibliographies européennes qui tâchaient de dresser un registre de toutes les variantes du roman de Barlaam et Josaphat qu'on connaît en Europe (Kuhn, Jacobs), passent-elles cette version sous silence. Comme nous l'avons déjà dit, la littérature polonaise dispose environ de huit refontes du roman et l'on peut supposer que des renseignements précis sur la traduction de Piskorski permettront d'en trouver d'autres, d'autant plus que le traducteur des »Vitae« était très apprécié par de nombreux lecteurs.

Les apologues tirés du roman qu'on trouve dans les oeuvres de Rej, de Herbest et d'autres et qui ont déteint sur la production littéraire du peuple, constituent un domaine de recherches à part. Jacobs (Barl. and Josaphat, English Lives of Buddha, Londres 1896) a déjà scrupuleusement réuni de nombreux parallèles, tirés des travaux parus jusqu'à lui.

-
17. KLEMENSIEWICZ Z.: **Części wypowiedzeniowe: 1. Składniki. 2. Spójniki. 3. Wyrazy wykrzyknikowe.** (*Die Äusserungsteile: 1. Komponenten. 2. Konjunktionen. 3. Interjektionelle Worte*). Présenté dans la séance du 2 mai 1933.

Die Äusserung (so nenne ich sowohl Sätze, für die die Anwesenheit des Verbum finitum charakteristisch ist z. B. *Ojciec choruje*, wie auch »Mitteilungen« ohne Verbum fin. z. B. *Ojciec chory*) zerfällt meistens in eine gewisse Anzahl der Äusserungsteile. Ihre Hauptart bilden die Komponenten. Der Komponent ist ein Äusserungsteil, der im Bereiche der gegebenen Äusserung ein Sprachzeichen einer einheitlichen Vorstellung bildet und in syntaktischer Beziehung zu anderen, gleichartigen Äusserungsteilen sich befindet. Die Sonderung und Begrenzung der Komponenten ist von entscheidender Wichtigkeit für die syntaktische Analyse, die zur Aufgabe hat die Bedeutung und die Form der Beziehungen zwischen einzelnen Komponenten festzustellen und zu beschreiben. Die Aussonderung der Komponenten ist aber öfters gar nicht leicht, da einerseits nicht alle Wörter Komponenten werden können, andererseits manche Vorstellung mehr als eines Wortes als seines sprachlichen Zeichens bedarf.

Ich unterscheide: I. Einwortige Komponenten, darunter a) einfache Wörter, b) zusammengesetzte Wörter, die Sprachzeichen einer Inhaltsvorstellung d. h. einer Gegenstands-, Eigenschafts-, Tätigkeits- und Zustandsvorstellung sind, also zu den Haupt-, Eigenschafts-, Zeit-, Umstands-, verschiedenen Für- und Zahlwörtern gehören. II. Mehrwortige Komponenten, die wieder in zwei Gruppen zerfallen: A) Wortzusammenstellungen (Wzg-en), B) präpositionelle Ausdrücke.

A) In der Wzg. sehen wir zwei oder gar mehrere Wörter, die sonst selbständige Bedeutung und syntaktische Verwendung als isolierte Wörter haben können, die aber unter Umständen, in der gegebenen Äusserung sich zu einem Ganzen einen, also einen Wortkomplex bilden, der auf Grund des betreffenden Kontextes oder der betreffenden Situation ein traditionelles, konventionelles Sprachzeichen einer einheitlichen Inhaltsvorstellung bildet. Da im Polnischen oft grosse Schwierigkeiten in der Entscheidung bestehen, ob eine Wortgruppe zwei Komponenten in syntaktischer Beziehung, oder aber bloss eine Wzg. sei, so versuche ich die wichtigsten Gruppen der Wzg. aufzuzählen und zu charakterisieren.

1. Wzg-en substantivischer Bedeutung: a) die Eigennamen der Menschen und der personifizierten Abstraktionen z. B. *Mikołaj Sęp Szarzyński*, *Opatrzność Boska* — *Vorsehung*; die Eigenn. der individuellen Erzeugnisse der Menschenkultur auf dem Gebiete der Literatur z. B. *Sen nocy letniej* — *Sommernachtstraum*, der Musik: *Kawaler z różą* — *der Rosenkavalier*, der Malerei: *Stefan Batory pod Pskowem*, Der Skulptur: *Apollo z Belwederu* — *Apollo von Belvedere*, der Architektur: *pałac dożów* — *Dogenpalast*, der Technik: *wieża Eiffla* — *Eiffelturm*, der Wissenschaft: *prawo Archimedes* — *Archimedisches Prinzip* u. s. w.; die geographischen Eigenn. z. B. *Nowy Targ*, *Czerwone Wierchy*, *Morskie Oko*, *ocean Atlantycki*; die Eigenn. der Institutionen, Organisationen u. dgl. z. B. *Polska Akademia Umiejętności* — *Polnische Akademie der Wissenschaften*, *Liga Narodów* — *Völkerbund*; die Namen der geschichtlichen Ereignisse; *wojna trzydziestoletnia* — *der dreissigjährige Krieg*; die Namen der Fest- und Feiertage: *Zielone Świąta* — *Pfingsten*, *wielki tydzień* — *die Karwoche*. b) Die Gattungsnamen u. zw.: 1) exozentrische Gattungsn., wenn die Wzg. sich auf einen

anderen Gegenstand bezieht, als derjenige, welchen das bestimmte Glied der Zusammenstellung nennt z. B. *ptec piękna* — die Frauen, *czarna godzina* — Sorgen, *konik polny* — Heuschrecke. 2. esozentrische Gattungsn., die sich nur auf eine scharf begrenzte Gegenstandskategorie jenes allgemeinen Umfanges, den das bestimmte Glied der Wzg. nennt, sich beziehen; das bestimmende Glied bezeichnet in solchen Fällen die Vorstellung einer dauernden, wesentlich charakteristischen Eigenschaft jenes Gegenstandes und ohne diese Eigenschaft zu nennen wäre es unmöglich jenen Gegenstand eindeutig sprachlich zu bezeichnen z. B. *maszyna do pisania* — die Schreibmaschine, *sąd honorowy* — das Ehrengericht, *tani tydzień* — billige Woche, *orzech włoski*, — die Walnuss u. a. Hier rechne ich auch die Zusammenstellung einer Haupt-, Bruch- oder Sammelzahl mit dem gezählten Hauptworte z. B. *pięciu ludzi* — fünf Leute, *póttory godziny* — anderthalb Stunden. In diesen Fällen beschränkt nämlich die Zahl wesentlich den gegebenen Gegenstand und konkretisiert sich selbst in ihm. Es ist auch nicht schwer eine Analogie zu sehen zwischen der Bedeutung solcher Ausdrücke, die die Zahl genau angeben, und der Bedeutung des Plurals, welcher die Mehrzahl bloss in allgemeiner Weise bezeichnet. Nennenswert ist auch, dass die Eigenschaftswörter, die von solchen Zahlwzg-en abgeleitet werden, ausdrückliche Komposita bilden z. B. *pięć lat* — fünf Jahre aber *pięcioletni* — fünfjährig.

2. Wzg-en verbaler Bedeutung: a) Exozentrische Wzg-en z. B. *ić w lata* — alt werden, *przystawić stołka* — jemandem schaden; hier auch die sogenannten pronominalen Zeitwörter, die mit Pronomen *się* verwendet werden müssen z. B. *modlić się* — beten. b) Esozentrische Wzg-en z. B. *dać ognia* — abfeuern; Verba *być, stać się, zostać* — sein, werden in Verbindung mit einem Worte in prädikativer Verwendung; das Zeitwort in Verbindung mit *nie*; Ausdrücke wie: *mam pisać* — ich soll schreiben, *zechciej spocząć, racz przyjść* — wollen (geruhen) etwas tun. c) Formal-grammatische Wzg-en d. h. traditionelle Wzg-en, die gewisse Formen des Konjugationssystems bilden z. B. *niech idzie* — er gehe, *będę czytać* — ich werde lesen, *jestem lubiany* — ich bin beliebt u. dgl.

3. Wzg-en adjektivischer Bedeutung: a) Exozentrische Wzg-en z. B. *św. pamięci* — gottselig, *prosto z igły* — funk-

nagelneu. b) Esozentrische Wzg-en z. B. Ausdrücke wie: *człowiek wielkiego serca* — *ein grossherziger Mann*, *drzewo o wysokim pniu* — *ein hochstämmiger Baum*, *czerwonobiałe* — *rot-weiss*; die Verbindung eines Adjektivums mit den Adverbien des Masses z. B. *bardzo dobry* — *sehr gut*.

4. Wzg-en adverbialer Bedeutung: a) Exozentrische Wzg-en z. B. *noga za nogą* — *langsam*, *ni w pięć ni w dziesięć* — *unsinnig*. b) Esozentrische Wzg-en z. B. *w dużej mierze* — *in hohem Grade*, *z dnia na dzień* — *von heute auf morgen*; Adverbium mit Adverbium des Masses z. B. *bardzo dobrze* — *sehr gut*; Ausdrücke wie: *pierwszego lipca* — *am ersten Juli*, *piątej nocy* — *in der fünften Nacht*; Ausdrücke wie: *tuż-tuż* — *gleich in der Nähe*, *już-już* — *demnächst*.

5. Zahlwzg-en z. B. *trzysta sześćdziesiąt pięć* — *dreihundert fünfundsiebzehn*, *jedna trzecia* — *ein Drittel*, *pięć razy* — *fünf mal*.

B) Die zweite Art der mehrwortigen Komponenten bilden die präpositionellen Ausdrücke. Es sind Verbindungen eines beliebigen Wortes oder einer Wzg. substantivischer Bedeutung mit einer Präposition. In einem solchen Ausdruck können zwei Glieder ausgesondert werden: das bestimmte Glied d. i. der Stamm des adpräpositionellen Wortes und das bestimmende Glied, welches in zwei Elementen besteht: in der Präposition und in der Kasusendung. Die Kasusendung beschränkt den Stamminhalt und die Präposition beschränkt und modifiziert die Bedeutung der Kasusendung. Der präpositionelle Ausdruck ist also ein Zeichen einer Inhaltsvorstellung die sich auf eine andere Inhaltsvorstellung bezieht, und das Sprachzeichen dieser Beziehung ist eben die Präposition (nebst der Kasusendung), die jedoch mit dem adpräpositionellen Worte in ein untrennbares Ganze zusammenschmilzt und deswegen einen integralen Bestandteil des Komponenten bildet; darum nenne ich die Präposition ein innerkomponentelles Zeichen der Beziehung.

Es gibt auch Äusserungsteile, die keinen Komponenten bilden. Hierher gehören: A) Konjunktionen als Sprachzeichen der Beziehungsvorstellungen (Vorstellungen blosser Beziehung im Gegensatz zu den Inhaltsvorstellungen). Diese Beziehung wird von dem Bewusstsein des Sprechers zwischen zwei Komponenten oder zwei Äusserungen festgestellt. Die Präposition, die auch ein sprachliches Beziehungszeichen ist, eint sich mit dem adpräposi-

tionellen Worte in ein untrennbares Ganze. Die Konjunktion dagegen stellt zwei Komponenten oder zwei Äusserungen zusammen, gehört aber zu keiner deren gänzlich, sondern im gewissen Sinne zu beiden gleichmässig. Die Abwesenheit der Konjunktion verletzt also nicht den Bedeutungsinhalt des isolierten adkonjunktionellen Komponenten oder der adkonjunktionellen Äusserung z. B. *Na stole leżą książki i zeszyty* verglichen mit *Na stole leżą książki, zeszyty* — *Auf dem Tische liegen Bücher und Hefte* — *Auf dem Tische liegen Bücher, Hefte* oder *Wiem, że jesteście chory* verglichen mit *Wiem, jesteście chory* — *Ich weiss, dass du krank bist* — *Ich weiss: du bist krank*. Die Abwesenheit der Konjunktion verletzt die Beziehung zweier Komponenten oder zweier Äusserungen. Die Abwesenheit der Präposition in einem präpositionellen Ausdruck vernichtet aber den Sinn des Komponenten, zu dem sie integral gehört, worauf die Vernichtung des Sinnes der ganzen Äusserung folgt: z. B. *Książka leży na stole* — *Das Buch liegt auf dem Tisch* und *Książka leży stole* — *Das Buch liegt dem Tisch*. Darum nenne ich die Konjunktion zum Unterschiede von der Präposition ein zwischenkomponentelles Zeichen der Beziehung. B) Interjektionelle Worte als sprachliche Zeichen der Empfindung und des Willens des Sprechers. Hier gehören: a) Interjektionen z. B. *ach, hej, hola, fe*. b) Worte oder Wzgen mit interjektioneller Funktion z. B. *dla Boga* — *um Gottes Willen*, *psia krewno* — *Donnerwetter*, und Vokativ bzw. Nominativ in seiner Funktion z. B. *Ojczy! O nieba! Janek!* — *Vater! Himmel! Hans!*

-
18. KLEMENSIEWICZ Z.: **Zespoły części wypowiedzeniowych: 1. Szeregi. 2. Związki. 3. Związki szeregowo** (*Die Verbindungen die Äusserungsteile und zwar: 1. Reihen. 2. Gefüge, 3. Reihengefüge*). Présenté dans la séance du 28 juin 1933.

Die Äusserungsteile treten untereinander in bestimmte gegenseitige Beziehungen und dies eben bewirkt, dass von ihnen die Äusserung als syntaktische Einheit höheren Ranges gebildet wird. Diese syntaktische Beziehung entscheidet von der syntaktischen Bedeutung des betreffenden Äusserungsteiles: die syntaktische Bedeutung desselben Äusserungsteiles »des Hausherrn« ist ver-

schieden in den syntaktischen Beziehungen: »die Wohnung: des Hausherrn«, »Achtung: des Hausherrn«, (den Gästen gegenüber), »Achtung des Hausherrn« (seitens der Gäste). Es ist demnach ersichtlich, dass der Äusserungsteil neben jener Bedeutung, die er als isoliertes Wort besitzt, noch eine neue, ergänzende Bedeutung, die aus seiner Funktion in der Äusserung stammt, erhält.

Die Natur der syntaktischen Beziehung eben als einer »Beziehung« fordert, dass sie zwischen mindestens zwei syntaktischen Einheiten bestehe. Diese Zweigliedrigkeit der syntaktischen Beziehung leugnen scheinbar Fälle wie: *Idź! Czytam. (Gehe! Ich lese.)*. Sie sind zweifellos Äusserungen-Sätze und man kann doch keine Äusserungsteile in ihnen ausscheiden. Man muss jedoch beobachten, dass der Sprecher nicht allen Einzelvorstellungen des Äusserungssubstrates (so nennt der Referent das psychische Material, das in Sprachform bekleidet zu einer Äusserung wird) ein sprachliches Zeichen geben muss. In der Äusserung *Czytam (Ich lese)* wurde die Vorstellung des eigenen Ich des Sprechers, die dem Hörer augenscheinlich in der die Rede begleitenden Situation gegeben ist, nicht sprachlich ausgedrückt. In dem Falle *Idź! (Gehe!)* kommt die Vorstellung der Person des Hörers nicht zum sprachlichen Ausdruck, da sie wieder offenbar von der Situation geliefert wird. Manchmal gestattet der Kontext dem Sprecher die sprachliche Gestaltung gewisser Einzelvorstellungen zu unterlassen. Folglich gibt es Fälle, wo die syntaktische Beziehung zwei Glieder verbindet, von denen aber nur eines im Rahmen der betreffenden Äusserung ein Sprachzeichen gefunden hat. Das andere, das verschwiegene Glied nennt der Referent »syntaktische Null«; die Äusserung *Czytam* bildet also eine syntaktische Beziehung: Null: *czytam*; sollte diese syntaktische Null ihr Sprachzeichen bekommen, dann würde sie zum Komponenten: *ja (ich)*.

Die durch eine syntaktische Beziehung in eine syntaktische Einheit höheren Ranges verbundenen Äusserungsteile werden vom Referenten »Gruppe« genannt. Es gibt verschiedene Arten von Gruppen:

I. Zwei Komponenten in der Beziehung der gleichen, gegenseitigen Abhängigkeit z. B. *ojciec i matka (der Vater und die Mutter)*; *zdolny ale leniwy (fähig aber faul)*. Eine solche Gruppe nennt der Referent eine »Reihe«. Verhältnis der Komponenten

in der Reihe kann, was die Bedeutung anbelangt, dreierlei sein: 1. das verbindende Verhältnis z. B. *ojciec i matka* (der Vater und die Mutter); *dzieci biegaly — tu i tam* (die Kinder liefen hin und her); *widzę drzewa i kwiaty* (ich sehe Bäume und Blumen); 2. das trennende Verhältnis z. B. *pojadę do Krakowa albo do Warszawy* (ich fahre nach Krakau oder nach Warschau); 3. das entgegengesetzte Verhältnis z. B. *(on pracuje prędko ale niedbale* (er arbeitet schnell aber nachlässig). Was die Form, den Bau der Reihe betrifft, so kann man unterscheiden: 1. zweikomponentelle Reihe z. B. *ojciec i matka* (der Vater und die Mutter); 2. mehrkomponentelle Reihe z. B. *ojciec, matka i dzieci* (der Vater, die Mutter und die Kinder). Wie es die Beispiele beweisen, wird zum Zeichen der Verbindung ein Wort, am häufigsten ein Bindewort gebraucht; es gibt aber auch Fälle, wo die Art der Aussprache allein und zwar die Intonation und die Pause zu diesem Zwecke genügt.

II. Zwei Komponenten in der Beziehung der ungleichen Abhängigkeit, namentlich ein Komponent regiert den anderen z. B. *chory człowiek* (ein kranker Mensch); *książka siostry* (das Buch der Schwester); *głośno mówić* (laut sprechen); *wczoraj wieczorem* (gestern abend). Eine solche Gruppe wird vom Referenten ein Gefüge genannt. In der Analyse der Bedeutung des Gefüges muss auch berücksichtigt werden, ob die urteilende Stellungnahme (Ueberzeugungsdruck) des Sprechers in ihm ihr Sprachzeichen findet oder nicht. Im ersten Falle sieht der Referent ein prädikatives Gefüge, in dem der regierende Komponent — Subjekt, der regierte — Prädikat ist, z. B. *ojciec choruje* (der Vater ist krank); *brat bez pracy* (der Bruder-arbeitslos). Im zweiten Falle hat man mit einem attributiven Gefüge zu tun, in dem der regierende Komponent »Grundlage«, der regierte »Bestimmung« genannt werden. Z. B. *ogród przy domu* (der Garten neben dem Hause); *byłbym zwiedził Nowy Sącz* (ich hätte Nowy Sącz besucht).

III. Ein Glied der Gruppe oder sogar ihre beiden Glieder werden durch eine Reihe ausgedrückt, was Referent mit dem Termin »Reihengefüge« bezeichnet. Z. B. *ojciec i matka poszli do miasta* (der Vater und die Mutter sind in die Stadt gegangen) zerfällt in ein Reihengefüge *ojciec i matka : poszli* (der Vater und die Mutter : sind gegangen) und ein Gefüge *poszli : do miasta* (sind gegangen : in die Stadt). Das innere Verhältnis des Reihengefüges

entspricht genau dem des Gefüges d. h. ein Glied regiert das andere. Dem Baue nach kann man unterscheiden das Reihengefüge mit der Reihe im ersten und mit dem Gefüge im zweiten Gliede; mit dem Gefüge im ersten und mit der Reihe im zweiten Gliede; mit der Reihe in beiden Gliedern.

In der Äusserung kommen auch solche Äusserungsteile vor, die zu keiner Gruppe gehören. Hier werden vom Referenten gerechnet: a) Interjektionswörter, die bloss ein emotionelles oder voluntatives Zeichen der Äusserung bilden, z. B. *Boże, wreszcie znalazłem sprawiedliwość* (*Gott, endlich habe ich Gerechtigkeit gefunden*); b) Nebenkomponten des Urteils z. B. augenscheinlich, wahrscheinlich, hoffentlich, scheinbar, meiner Meinung nach und dgl., in welchen der Sprecher seine beurteilende Stellungnahme der ganzen Äusserung gegenüber offenbart.; c) Nebenkomponten der Anknüpfung z. B. *unterdessen, dort, deswegen u. dgl.*, die das Verhältnis einer Äusserung zu anderen Äusserungen des Kontextes und besonders zu den vorangehenden Äusserung bezeichnen und öfters direkt die Funktion eines Bindewortes haben.

19. KROKIEWICZ A.: *O tak zwanej indukcji stoickiej. (De Stoicorum quae dicitur inductione)*. Présenté dans la séance du 20 février 1933.

Liber in tres partes dividitur, quarum una in controversia, quam Stoici cum Epicureis de signorum memoria rectoque eius usu (scil. ἡ ἀπὸ τῶν ἐναργῶν ἐπὶ τὰ ἄδηλα μετάβασις) habuerunt, altera in Stoicorum logicis, tertia in iis Aristotelis praeceptis, quae ad Epicuream et Stoicam cognitionis disciplinam pertineant, enarrandis versatur. Quae auctor effecisse sibi videtur, sic fere summatim possunt describi:

Stoici atque Epicurei communem cognitionem humanam quasi duobus gradibus contineri vulgo putabant, altero qui nondum coorta ratione meris in sensibus, altero qui ratione iam coorta in sensibus cum cogitatis sive opinionibus coniunctis constaret: rationem nihil aliud esse nisi structuram notitiarum, quae meris ex sensibus propter animi memoriam atque experientiam nasci et inter se implicare pergerent, eaque coorta res manifestas ita ab

hominibus percipi, ut nudi earum sensus cogitatis ex illa ratione vel notitiarum copia aptis et ad interiorum rerum naturam cognoscendam idoneis sponte adornarentur. His autem sensibus compositis efficacissimas notitias generales procreari iisdemque confirmatam rationem proprio quodam impetu ad res a sensibus remotas atque adeo occultas penetrare posse. Sed quia cogitata partim idonea, partim inepta evaderent, eos qui ultra angustos instantium sensuum terminos progredierentur, numquam certo scire, utrum ad veritatem accederent, an inanibus somniis indulgerent. Itaque id maxime spectandum esse, ut via aperiretur, qua hominibus certissimas notitias generales assequi omnique erroris periculo procul habito ad interiorum rerum naturam percurrere liceret. Quo loco Stoici et Epicurei vel potius Zeno et Epicurus longe inter se discesserunt.

Epicurus quidem errorum fontem dubiis opinionibus effici ratus notitias generales in sensibus non compositis, sed simplicibus, qui quin verissimi essent ipse non dubitabat, tamquam in crepidine quadam constituere animum induxit. Ut autem caveret, ne caperetur cogitatis, quibus notitiae non possent carere, sensibus rationem captivam tradidit, cum diligentissime providit, ne quod illa cogitatum ab integra eorum simplicitate alienum ad notitias elaborandas sponte afferret. Scilicet visi sunt homines Epicuro, si subtilioribus sensibus praediti fuissent, atomos illas et inane, quibus summus cognitionis fructus contineretur, sine ullo rationis auxilio aut labore percepturi fuisse.

Zeno contra recusavit, ne descenderet ad cognitionis humanae gradum quasi inferiorem, sensusque compositos ita amplexus est, ut iis visis confideret solis quae eximia perspicuitate omnes dubitationes repellerent. Haec ille *φαντασιῶν καταληπτικῶν* nomine appellavit et sic definivit: *φαντασία καταληπτική... ἐστὶν ἡ ἀπὸ ὑπάρχοντος καὶ κατ' αὐτὸ τὸ ὑπάρχον ἐναπομεγαμένη καὶ ἐναπεσφραγισμένη ὁποῖα οὐκ ἂν γένοιτο ἀπὸ μὴ ὑπάρχοντος* (cf. e. c. Sext. Adv. math. vii 248). Qua definitione curiosius excussa visum illud comprehensionale ita perfici intellegitur, ut simul cum viso vero cogitetur id ipsum, a quo hoc visum vel dicam sensus integer vere manaverit, neque cum verbi gratia Dio cogitetur, huic cogitato visum gemini Dionis verum per se illud quidem, sed tamen ab ipso Dione alienum inhaerescat. Iam apparet summam visi comprehensionalis perspicuitatem viso vero et co-

gitato idoneo inter se illuminantibus conflari, conflata fieri non posse, quin et visum verum et cogitatum idoneum sit. His igitur visis Zeno usus est ad notitias arte instituendas ac procudendas, quae quo plures quoque altiores procedebant, eo magis rationem eiusque cogitata augeri consentaneum erat. Nam etsi cuncta visa comprensionalia ex visis veris et cogitatis idoneis constabant, tamen cogitata initio, cum ex »parvis notitiis« accommodata essent, multo minore, post notitias una cum ratione iam arte excultas et corroboratas multo maiore quam sensuum visa auctoritate valere pergebant. Quod autem maximum est, propriam aliquam cognoscendi vim atque indolem rectae rationi Zeno largitus est, quae cum a sensibus profecta foret, aptissima videbatur, quae eorum experientiam cum peculiaribus ipsius repertis certo necessitatis vinculo coniungeret. Sic ille quia existimabat, magnopere ab Epicuro abhorrebat. Etenim rerum naturam interiorum non ex sensuum usu, sed ex propria rationis facultate adeo finxit formavitque, ut nisi quis ipse satis cultam rationem haberet, »vim illam efficientem eique se praebentem materiam«, in quibus cuncta corpora consisterent, ne subtilissimis quidem sensibus assequi posset. Itaque Epicurei transitum, quem a rebus apertis ad occultas exercebant, sensuum et visorum similitudine (scil. ὁ κατὰ τὴν ὁμοιότητα τρόπος), rationis potius intellegentia (scil. ὁ κατὰ τὴν ἀνασκευὴν τρόπος) Stoici muniendum esse censuerunt.

Et quoniam Epicureis notitias generales in atomis finitaque earum varietate positas esse placebat, illi dialecticis facile se posse supersedere arbitrabantur. Stoici vero, cum nihil praeter certa corpora exstare asseverarent notitiisque quasi instrumentis veritatis cognoscendae, non ipsa veritate uterentur, maxime operam dabant, ut dialectica atque adeo logica perpolirent absolverentque. Quin etiam novam aliquam dictorum, quae ipsi λεκτὰ vocabant, provinciam et disciplinam constituerunt, ubi notitias suas propterea fortasse satis praesidi habere putabant, quod dictas notitias vi non minore atque corpora item dicta valere oporteret. Quae Stoicorum logica peculiaribus et artificiis et praeceptis abundabant et omnino, quia rerum naturae dictis tamquam coloribus quibusdam depingendae providebant, artis pictorum videntur simillima fuisse, verumtamen ita, ut illa natura nisi iis expressa in mentis conspectum recte venire nos posset (cf. Plat. Theaet. 206 d al.). Eadem quemadmodum cum signorum memoria coniuncta

sint, id cum ex aliis permultis rebus tum inde apparet, quod Stoici demonstrationem in signis numerare soliti sunt (cf. e. c. Sex. P. H. II 97 sq., 134 sq.). Notitia definitionem, definitio conexum illud praestat, quo verbi gratia prima huius enuntiati pars nititur: »si dies est, lux est — atqui dies est — lux ergo est«. Quippe veteres aëra, qui a sole illustraretur, diem esse rati fieri posse negabant, quin die posito lux et quidem solis lux item poneretur, quandoquidem hac extincta dies ipse quoque necessario periret. Huc accedit, quod tres demonstrationis partes adeo cum viso comprehensionali faciunt, ut una (τροπικόν) ad notitiam, altera (πρόληψις) ad visum verum, tertia (ἐπιφορά) ad cogitatum idoneum idemque ex illa notitia aptum spectare videatur. Quae cum ita sint, demonstrandi consuetudo aut logica Stoicorum, licet deductionis speciem prae se ferant eamque in suum usum convertant, inductione reperiuntur pro crepidine et fundamento uti.

Saeculo ante Christum natum IV exeunte plerisque philosophis Graecis persuasum erat deductionem, quam Aristoteles summo ingeni acumine constituisset, ad veritatem omnibus numeris demonstrandam idcirco non sufficere, quod sua initia, unde omnia deducerentur, nequaquam demonstraret. Namque Aristoteles, etsi sensuum experientiam minime contemnebat, imperfectam tamen inductionem perfectae deductioni opponere non dubitavit idemque in eo acquievit, ut lacunam, quae inter incerta inductionis emolumenta generalia et sublimia illa certissimae deductionis initia hiaret, animi intellectus agens (νοῦς ποιητικός) mirabilem in modum transiliret, qua quidem doctrina periculum erat ne ratio magis seiungi quam cum sensibus coniungi omnivse scientiae spes praecidi iure putaretur. In hoc tanto discrimine ea demonstratione opus fuit, in qua inesset ratio cum sensibus artissime conexas. Cuius rei difficultati Epicurus et Zeno non inepte consuluerunt, cum inductionem ab Aristotele relictam antiqua illa, quam iam Anaximander usu probavisse videtur, signorum memoria reficiendam curaverunt. Praeterea Epicurus rationis facultate artioribus sensuum finibus circumscripta temperare sibi non potuit, quin deductionem et dialectica non sine magno adversariorum convicio repudiaret: Zeno si non constantia, at certe hoc Epicurum antecessit, quod dialecticis providit, ubi deductio cum inductione faceret, sensibusque peculiari rationis acumine libere

adiuncto non ad exteriorem solam, sed etiam ad interiorem rerum intelligentiam viam aperuit, quo factum est, ut Stoicorum cognoscendi atque argumentandi ratio summa apud veteres auctoritate floreret.

20. KRZYŻANOWSKI J.: *Bajka o »Kulawym i ślepym« w literaturze polskiej. (La fable du „Boiteux et de l'aveugle“ dans la littérature polonaise).* Présenté dans la séance du 23 mars 1933.

La fable du »Boiteux et de l'aveugle« que l'on connaît chez nous presque exclusivement sous la forme classique que lui a donnée I. Krasicki, permet de découvrir dans la littérature polonaise plus ancienne plusieurs de ses parentes plus pauvres et plus éloignées, reliées cependant par des traits de famille communs dont il est possible de se servir pour reconstituer l'intéressante histoire de la migration de ce vieil apologue à travers toutes les littératures. C'est précisément à cause de cette nombreuse parenté que l'essai d'établir les rapports réciproques entre les cinq versions polonaises qu'on connaît de la fable, ne peut qu'être une esquisse qui se propose de tracer à grands traits les différentes étapes de la migration mentionnée¹.

1) Le développement de la fable comprend deux groupes dont l'un oriental, l'autre occidental. Tandis que dans le premier la symbiose des deux infirmes suppléant mutuellement à leurs défauts physiques, se présente sous l'aspect d'une édifiante parabole, elle revêt dans l'autre la forme d'un apologue.

Il faut ranger dans le groupe oriental les versions hindoues, puis les versions: arabe et juive. Dans les versions hindoues les plus anciennes, antérieures à Bouddha, on se servait de la para-

¹ Nous ne sommes pas en possession jusqu'à présent d'une étude résumant des recherches systématiques sur la fable du »Boiteux et de l'aveugle«. On trouve sur ce sujet des renseignements plutôt occasionnels chez Oesterley »Gesta Romanorum« 1872, p. 723; chez A. Wesselski »Märchen des Mittelalters«, 1925, 242—3; chez L. Mackensen »Handbuch des deutschen Märchens«, I, 277; chez Suchomlinov dans l'introduction aux oeuvres (»Sočinenija«) de Kiryłlo Turovskij, 134—141 et dans l'essai »Pověst' o sudě Šemiaki«, 34—5; chez I. Żdanow: »Pěsni o kniaže Romaně« (Žurn. Min. Nar. Prosv. 1890, t. 269, 13—7); chez L. Poradowski: »Źródła Worka Judaszowego«. (Compte rendu de l'activité du V-e Gymnase à Lwów, 1913, 19—24)

bole de l'aveugle et du boiteux pour faire ressortir la dépendance réciproque de la matière et de l'esprit, respectivement celle de l'esprit et du moi; lorsqu'ils sont indépendants l'un de l'autre, ces deux éléments du psychisme de l'homme sont incapables d'arriver aux résultats que donne leur coopération harmonieuse. Dans les versions ultérieures, juive («Talmud babylonien») et arabe («Les Mille et une Nuits»), la parabole servait à illustrer la responsabilité de l'âme et du corps qui répondent l'une et l'autre des mauvaises actions commises par l'homme. Le boiteux et l'aveugle auxquels leur maître a confié la garde de sa vigne, détruisent les grappes se balançant au-dessus de leurs têtes et tâchent de persuader à la personne lésée dans ces intérêts, qu'étant infirmes, ils n'étaient pas capables d'un méfait pareil. Se doutant de la supercherie, le maître fait placer le boiteux sur le dos de son complice et inflige une punition à l'un et à l'autre. Dieu punira de même l'homme après la mort en plaçant encore une fois son âme dans un corps, pour juger les péchés qu'ils ont commis les deux.

La parabole passa sous cette forme en Europe vers le XI-e ou le XII-e siècle. Les écrits théologiques grecs ont dû probablement lui servir de chaînon intermédiaire, car on la trouve dans les «Prologues» vieux-russes ainsi que dans les écrits de Kirylo Turowskij (XII-e siècle). Elle devint dans les pays occidentaux un des «exemples» qu'affectionnait particulièrement la prédication. Parmi les nombreux ouvrages contenant ces «exempla», il suffit de mentionner celui d'Etienne de Borbonne (XIII-e s.) et le fameux «Speculum morale» qu'on attribue à Vincent de Beauvais. (XIV-e s.). Les prédicateurs y puisaient non seulement au moyen âge, mais aussi au XVI-e et au XVII-e siècles. W. Potocki a emprunté à un de ces ouvrages la parabole du boiteux et de l'aveugle dans un verger, on la trouve dans son «Ogród Fraszek» (1, 221).

2) Depuis l'antiquité, nous voyons en Occident se développer parallèlement à la parabole une autre forme du même motif, soit une fable se présentant sous l'aspect d'une épigramme brève et concie, dont les versions les plus anciennes nous sont parvenues dans les épigrammes de l'«Anthologie grecque» (IX, 11—13). Elles se servent de l'exemple du concours mutuel des deux infirmes pour illustrer la maxime: «Quod fortuna negat, praestat

amicitia». Ausone (»Opera«, Lugd. 1575, Ep. 134, 135) a compris la fable de la même façon et c'est sous cette forme qu'elle fit partie des »exempla« médiévaux. Dans les »Gesta Romanorum« (n° 71) nous lisons un petit conte »de remuneratione eterne vite« où les deux infirmes arrivèrent à temps au banquet royal, précisément parce qu'il surent unir leurs efforts. Le conte est accompagné d'une moralité, suivant laquelle les riches doivent seconder les pauvres et les aider à entrer dans le royaume des cieux.

Dès le début du XVI^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on retrouve également dans une série de versions latines ou autres, le sens qu'on donnait à cette fable dans l'antiquité, où elle était considérée comme un exemple servant à indiquer les avantages qu'il est possible de tirer de la concorde et de l'aide mutuelle. Th. Morus dans une épigramme latine »De duobus mendicis«, Luscinius dans les »Joci«, B. Waldis dans »Esopus«, Kirchof dans »Wendunmuth«, enfin les fabulistes Desbillons, C. F. Gellert ainsi que Florian au XVIII^e siècle, ne cessent de répéter la même chose et commencent leurs récits par des apostrophes ou des maximes, comme »Utilius nihil esse potest quam fidus amicus« (More) ou »Aidons-nous mutuellement« (Florian). Il en est qui n'insistent que sur le sens de la fable, aussi le font-ils ressortir en négligeant tous les détails concernant le pays ou le lieu qu'elle a eu pour théâtre, tandis que d'autres lui assignent un lieu topographiquement déterminé soit une rue ou les abords d'une église; néanmoins chez tous ces auteurs la coopération des deux infirmes est permanente (à l'exception des »Gesta Romanorum«) et devient avantageuse à l'un et à l'autre.

Il faut ranger parmi ces versions deux récits polonais dont l'un remonte au XVI^e, l'autre au XVIII^e siècle. Ni l'un, ni l'autre ne sont identiques avec n'importe quelle autre rédaction, de sorte qu'il est très probable qu'ils représentent la reconstitution originale d'un sujet dont les origines se perdent dans la nuit des temps. On ne saurait cependant l'affirmer en toute certitude, vu que, selon toute probabilité, différents traités de théologie et les recueils de sermons remontant au XVI^e et au XVII^e siècles, doivent contenir des versions qu'on n'a pas réussi à découvrir jusqu'à présent. On trouve la première des versions mentionnées dans le »Worek Judaszowy« (»Le Sac de Judas) de Klonowicz (1600). Par la façon de reproduire le motif sous sa forme tradi-

tionnelle, elle rappelle le plus celle des »Gesta Romanorum«; en effet, les deux infirmes concluent un pacte en vue d'atteindre un but défini qui n'est autre que le passage d'une rivière »dans le district d'Athènes«. Klonowicz a résumé la moralité de la fable en citant le proverbe: »Même les affaires peu importantes gagnent de l'importance grâce à la concorde, tandis que même les plus grandes sont détruites par la discorde«.

Krasicki a fait preuve de plus d'originalité en traitant ce sujet transmis par la tradition. Au lieu de s'étendre sur les avantages que les deux infirmes tirent de leur coopération, il trace brièvement le tableau des dommages résultant de la rupture du pacte; et effet nous voyons dans sa fable les deux malheureux périr dans un fossé où les a conduit l'excès de confiance dans leurs propres forces. Sans vouloir entrer dans la discussion quels raisons ont pu engager notre fabuliste à traiter ainsi le motif du conte, il est permis de supposer que cette conception lui était propre, d'autant plus qu'on ne la trouve dans aucune des versions connues.

3) Les deux groupes de versions que nous venons de caractériser ci-dessus, représentent deux formes typiques de la fable du »Boiteux et de l'aveugle«. Au cours de ses migrations séculaires, elle eut plus d'un écho et plus d'une fois elle suggéra l'idée de se servir du motif de la symbiose des deux infirmes pour atteindre d'autres buts littéraires. Nous entendons déjà parler dans la littérature apocryphe, en particulier dans l'»Evangelium infantiae« arabe (Thilo: Codex apocr. 145—6), du pacte des deux infirmes qui commettent un vol avec effraction dans un logis, mais que l'Enfant Jésus ne tarde pas à découvrir. Dans la moralité comique ajoutée au »Mystère de St. Martin« (1496), André de la Vigne a tiré parti du voyage que l'aveugle et le boiteux entreprennent pour se rendre dans une localité réputée à cause de ses miraculeux effets, voyage qui finit par une guérison aussi inattendue qu'inopportune des deux infirmes. La coutume barbare de mutiler les prisonniers de guerre et de les mettre deux à deux, que mentionnent les »byliny« russes sur Ilia Muromiec et sur le duc Romain, remonte également au moyen âge (Rybnikow: »Pieśni«, I, 106, 437).

Il faut ranger dans le groupe des échos qu'éveilla cette fable si ancienne, deux contes ou devinettes polonaises. L'abbé M. Ku-

ligowski en raconte un (d'après les »Argutiae« de I. Masenius) dans son »Démocrite« (1699, p. 119). Ayant trouvé une bourse pleine d'argent, les deux infirmes commencent à se disputer, car il s'agit d'établir si c'est l'aveugle l'ayant ramassée ou le boiteux l'ayant aperçue le premier, qui a le droit de la garder. Le lecteur avisé devait trancher cette question litigieuse. Quant à l'abbé St. Barącz (v. »Bajki« p. 47), il range l'histoire d'un voleur saisi par le boiteux et l'aveugle dans la catégorie des aventures de vagabonds.

Si l'on réussit à réunir un plus grand nombre de matériaux en rapport avec l'histoire de notre fable dans les différentes littératures de l'Europe, il sera possible de se rendre compte du degré d'originalité dont firent preuve les écrivains polonais chez lesquels on trouve des variantes de ce conte. On s'aperçoit cependant dès maintenant qu'elles sont reliées par des liens génétiques qu'explique précisément l'histoire de cette fable.

-
21. KRZYŻANOWSKI J.: **Renesans i średniowiecze w poezji polskiej w. XVI. (La Renaissance et le Moyen Age dans la poésie polonaise du XVI-e siècle)**. Présenté dans la séance du 29 mai 1933.

On considère chez nous comme avéré, le fait que Nicolas Rej est le dernier représentant du moyen âge dans la littérature polonaise; en effet, des tendances médiévales et des courants d'idées propres à la Renaissance s'entrecroisent longtemps dans ses oeuvres, enfin ces dernières l'emportent et prennent définitivement le dessus. D'autre part, la production littéraire de Kochanowski passe non seulement pour l'expression la plus parfaite de l'esprit de la Renaissance, opinion qu'on ne saurait évidemment contester, mais encore pour avoir inauguré la poésie marquée au sceau de la même époque, que cultivaient les disciples du maître Kochanowski. Les choses telles qu'elles sont, nous apprennent cependant qu'en construisant un schème pareil et en y rangeant les tendances littéraires fondamentales qui se sont manifestées dans la seconde moitié du XVI-e siècle, nous ne réussissons pas à reconstituer la réalité; en effet, aussi bien du vivant de Kochanowski qu'après sa mort (1584), par conséquent dans le dernier quart du siècle, l'esprit médiéval n'était nullement une sur-

vivance désuète de l'époque précédente; au contraire, il était un facteur plein de sève et de vie dont on reconnaît l'action dans le modelage et le coloris de la poésie contemporaine. Pour s'en rendre compte, il suffit d'analyser les oeuvres de poètes tels que Paprocki, Strykowski, Klownowic et Czahrowski, auxquels la lecture fréquente des poésies de Kochanowski a plus d'une fois suggéré des idées, mais qui représentent une culture d'esprit différente, en tout cas plus proche du moyen âge que de la Renaissance. Et pourtant ces écrivains sont loin d'être isolés dans la littérature; bien plus, dans une certaine mesure, ils sont caractéristiques pour leur époque.

On pourrait tenter de mettre en lumière les liens unissant ces auteurs aux courants littéraires du moyen âge, si l'on se donnait la peine de passer en revue les sujets dont ils traitent et surtout, d'analyser leur prédilection pour les problèmes de la morale. Pour mener une tentative pareille à bonne fin, il faudrait très exactement préciser le sens de leur doctrine sur la vertu qui passait à leur yeux pour le souverain bien que pût posséder l'homme, quoique les efforts tentés pour établir ce sens pussent malgré tout aboutir à une déception. Il est vrai que les humanistes professaient également cette doctrine, cependant elle n'était nullement étrangère au moralistes de la fin du moyen âge. Un autre problème du domaine de la morale pratique offre toutefois moins de difficultés; nous pensons ici aux idées de ces poètes sur la femme et sur le rôle qu'elle joue dans la vie de l'homme. On n'ignore pas que la plupart des auteurs médiévaux se distinguaient par un profond mépris de la femme, conséquence d'influences orientales qui dans l'ascèse monacale trouvèrent un terrain propice à leur développement. Les humanistes s'intéressaient au contraire à la femme en tant qu'amoureuse, épouse, mère et compagne de l'homme, auquel elle offrait son concours et son appui. On trouve un conflit très intéressant entre ces deux courants d'idées dans les oeuvres de Rej qui dans son »Warwas« répète toutes les invectives contre le beau sexe, telles qu'il les connaît par les sermons des prédicateurs médiévaux, pour changer ensuite d'attitude dans le »Zwierciadło« où le culte de la femme l'emporte, de sorte que Rej se rapproche du point de vue tellement caractéristique dans la suite pour l'humaniste Kochanowski. En revanche Klownowic et Paprocki continuent toujours encore

à calomnier la femme. On aurait tort en voulant expliquer ce retour aux anciennes traditions par des événements de la vie privée de ces auteurs, car les déceptions de leur vie conjugale n'étaient que l'occasion de leur attitude hostile aux femmes; bien plus, ils empruntaient le sujet et la forme de leurs invectives aux facéties misogynes du moyen âge et aux moralistes de cette époque.

Le même phénomène, soit l'influence prépondérante des tendances médiévales, se manifeste encore bien plus nettement dans le domaine de la forme littéraire. L'emploi de l'allégorie, tellement caractéristique pour les écrivains médiévaux mais étranger aux humanistes, emploi qui en plein moyen âge, chez des écrivains du XII-e siècle comme Alain de Lille et Jean de Hauteville, permettait de joindre des éléments classiques à d'autres tirés de la Bible, se fait clairement jour chez les poètes imbus d'idées médiévales au XVI-e siècle. Non seulement le »Wizerunek« de Rej est une allégorie, mais le »Goniec cnoty« de Strykowski ainsi que la plupart des oeuvres tant latines (»Philtron«, »Victoria Deorum«) que polonaises de Klonowic (»Flis« et »Worek Judaszów«) le sont également. Détail intéressant, aussi bien le »Goniec cnoty« que le »Flis« qui l'un et l'autre sont des poèmes allégoriques et didactiques, se servent de la forme lyrique et emploient la strophe saphique, circonstance qui témoigne autant de l'érudition humaniste de leurs auteurs que de la force des tendances étrangères à l'humanisme qui ne leur permirent pas de se rendre compte de la discordance frappante entre le sujet et la forme, discordance à laquelle les écrivains de la Renaissance étaient tellement sensibles.

Quoique ces écrivains aient connu l'oeuvre de Jean Kochanowski, la facture de leurs vers s'inspire maintes fois des anciennes traditions et se rattache parfois aux chants polonais du moyen âge. Ainsi p. ex. A. Czahrowski qui composa, indubitablement sous l'influence de Kochanowski, son magnifique éloge de la Podolie, n'a pas hésité à publier le quatrain suivant dans le petit volume offert au distingué mécène humaniste qu'était Zamoyski: »Roku tysiąc pięćsetnego Dziewiędziesiąt i trzeciego, Ciesząc swe mizerne troski, To pisał Adam Czahrowski«. (»L'an quinze cent quatre-vingt treize, Pour se consoler de ses soucis, Adam Czahrowski Ecrivit ceci«). Pour trouver une manière littéraire analogue,

il faudrait remonter à Złota ou à Jean de Koszyczki, soit aux devanciers de Rej au commencement du XVI-e siècle.

Les rimes des poètes dont nous nous occupons à présent, rappellent également celles en usage à l'époque de Rej et dans le période précédent. L'innovation de Kochanowski consistait à écarter les rimes masculines et les assonances; or nos poètes n'en tiennent en général pas compte. Ainsi Klonowic qui commença sa carrière de poète par un cycle d'élégies sur la mort de Kochanowski, emploie, entre autres, les rimes suivantes: *»opasał się weń — cały dzień, zacny pan — Justynian, Helikon — lotny koń, przez gaj — puszczał, opak — okrętu wznak, gdzie sam — Chrystus Pan«* etc. Les rimes archaïques que cet auteur a sûrement dû emprunter aux chants religieux médiévaux, sont encore plus singulières, p. ex. *»z martwych wstaci — postaci, po dzieci — dzieci, krańci — maści«* etc.

Si l'on met ces phénomènes en regard avec la vitalité de la tradition médiévale qui se manifeste dans d'autres genres littéraires soit dans le drame et le roman, on ne tarde pas à s'apercevoir que loin d'être une survivance rigide du passé, ils constituent un facteur plein de force et de vie. L'explication en est très simple. Les historiens de la civilisation (K. Dobrowolski et S. Lempicki), de même que les historiens du droit (S. Estreicher), insistent sur le fait que la culture humaniste n'était répandue au XVI-e siècle que dans l'élite de la société, tandis que la grande masse vivait sur la tradition des siècles passés. Du moment où des bourgeois (Klonowic) ou des nobles de province, originaires de Mazovie (Paprocki, Strykowski) ou de Podolie (Czahrowski) commencèrent à s'occuper de poésie, on vit se faire jour dans leurs oeuvres des tendances qui reflétaient la culture du milieu dont ils provenaient. Ces tendances pouvaient d'autant plus facilement se manifester, qu'elles étaient secondées par le mouvement religieux de l'époque, surtout par les idées en vogue pendant la contre-réforme, qui se rattachaient à la civilisation qu'avait léguée le moyen âge.

La constatation de ces faits ne saurait passer pour une chose indifférente: en effet, elle jette de la lumière sur le caractère de la Renaissance en Pologne, qu'elle nous présente sous l'aspect d'une manifestation liée à la culture, en nous montrant la littérature, en particulier la poésie, non comme quelque chose d'except-

tionnel, mais bien comme un ensemble de phénomènes artistiques adaptés aux tendances fondamentales de l'époque; de plus elle nous permet de comprendre également comment se produisit le passage de la Renaissance au baroque, qui dans notre pays eut lieu peu de temps après la mort de Kochanowski. La diversité des phénomènes littéraires qu'on observe en Pologne vers la fin du XVII-e siècle, s'explique ainsi par des tendances civilisatrices équivalentes et du même ordre, qu'elles soient importées ou d'origine locale, traditionnelles ou nouvelles, tendances dont le conflit et l'entrecroisement ont produit cette variété.

-
22. LAUTERBACH A.: *Stanisław Kostka Potocki jako architekt. (Stanislas Kostka Potocki comme architecte)*. Présenté dans la séance du 16 février 1933.

Parmi les figures les plus intéressantes vers la fin du XVIII-e et le commencement du XIX-e siècle en Pologne, il faut certainement nommer Stanislas Kostka Potocki. Intellectualiste et rationaliste à la manière française, il était actif, entreprenant et disposait d'une instruction encyclopédique. Il suffit de rappeler qu'il avait pris part aux travaux législatifs de la Grande Diète, qu'il était un des fondateurs de la Société des Amis des Sciences de Varsovie, membre de la Commission d'Etat en 1807, ensuite président du Conseil d'Etat, directeur de l'Education Publique, initiateur de nombreuses institutions, ministre des Cultes et de l'Instruction Publique à l'époque de la Pologne du Congrès, enfin président du Sénat en 1818. Ajoutons encore qu'il était auteur de la fameuse »Podróż do Ciemnogrodu« (»Un voyage à Obscureville«) et traducteur des oeuvres de Winckelmann. Dans une étude intitulée »O poglądach na sztukę za czasów Stanisława Augusta« (»Les idées sur l'art à l'époque de Stanislas-Auguste«), Mr Thadée Mańkowski a exposé les opinions de Potocki sur l'art et a fait observer qu'il était dans une certaine mesure un esprit créateur en matière d'architecture. Si l'on ne perd pas de vue que les hommes du XVIII-e siècle avaient une prédilection marquée pour l'architecture, que ce goût était très répandu alors, que souvent l'architecture défrayait les conversations dans les salons et que même chez les femmes, la connaissance de cet art passait pour

une preuve de bon ton, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un homme aussi cultivé que Potocki s'y soit intéressé, d'autant plus qu'en qualité de général d'artillerie il connaissait certaines sciences qu'applique l'ingénieur. Dans le travail dont il a déjà été fait mention, Mr Mańkowski se demande si Potocki s'est contenté des essais et esquisses rapportés d'un voyage en Italie, et qu'on trouve dans son carnet, ou, si, dépassant ce stade, il ne s'est pas plus vivement intéressé à différentes questions artistiques. Les abondants matériaux réunis à la bibliothèque de Wilanów que Mr. Adam Branicki a offerts à l'Etat en 1932, permettent de répondre à cette question. En dehors de nombreux essais et de dessins que Potocki a dessinés à l'école, on trouve dans ces matériaux des cartons reliés dans du gros papier, portant au verso les annotations françaises suivantes:

1) »8 dessins pour une campagne que la pr. Lubomirska voulait bâtir de la composition du cte St. Potocki«.

2) »Plan, coupe et élévation d'un théâtre pour Varsovie en conservant à peu près la cage de celui d'aujourd'hui, ce qui a beaucoup gêné le plan. 4 dessins«.

3) »Différentes idées que j'avais données pour une église et une place qui devait se faire à Varsovie aux frais de la République en mémoire de la Constitution du 3 mai. 11 pièces«.

Toutes ces notes ont été écrites par Potocki lui-même et les annotations suivantes: »écrit de main du cte St. Potocki A. P.« (Alexandre Potocki), ne font que corroborer cette affirmation.

Il existe en outre des cartons non pourvus de notes autographes de l'auteur, cependant elles sont munies des inscriptions suivantes: »Projet des bâtiments pour un Musée des beaux arts de la composition du cte St. Potocki«, »Compositions et plans par le cte Stanislas Potocki«.

La situation sociale de Potocki ainsi que ses différentes occupations et les diverses questions auxquelles il s'intéressait, ne lui permettaient évidemment pas d'être architecte dans l'acception stricte du terme ni d'exercer cette profession. Nous avons même des raisons de croire qu'aucun de ses projets ne fut exécuté, à l'exception peut-être de la façade de l'Eglise des Bernadins à Varsovie. A en croire Ciampi, Potocki avait préparé le plan de cette façade qui fut cependant exécutée par Aigner. Malgré ses fortes inclinations pour le style académique dans le genre de Palladio

dont il était un fervent admirateur, Potocki fait preuve dans ses projets d'une connaissance si profonde des formes artistiques et d'un goût si sûr, qu'il peut passer pour un architecte, d'autant plus ses contemporains le considéraient comme tel. Le fait suivant en fournit la preuve: nous savons que Staszic fit venir de Florence Antoine Corazzi qu'il chargea de construire à Varsovie un palais destiné à devenir le siège de la Société des Amis des Sciences. Corazzi avait alors 26 ans et ne pouvait évidemment pas avoir acquis beaucoup d'expérience au moment où il exécutait son premier travail dans la capitale. Le projet du jeune architecte avait probablement dû susciter des critiques, puisque, en qualité de président de la Société, Potocki invita Pierre Aigner à lui soumettre ses réflexions sous forme »de dessins et de notes«. Dans un des comptes rendus des séances de la Société, nous lisons le passage autographe suivant écrit par Aigner: »Se conformant à l'invitation et après avoir fait des réflexions sur le plan de la maison et attiré l'attention sur la nécessité d'y apporter certains changements, il remit ce travail au président de la Société, son confrère Stanislas Potocki«. La circonstance que Potocki est appelé »confrère« semble indiquer que les architectes, en particulier Aigner, le considéraient comme un des leurs. Il ne faut pas oublier enfin que Potocki disposait d'une instruction théorique qui le rendait éminemment apte à s'occuper de l'histoire de l'architecture, comme en témoignent ses »Notes des principaux ouvrages françois sur l'architecture« puis l'introduction de l'abbé Sébastien Sierakowski à son ouvrage sur le même sujet.

-
23. MAŃKOWSKI T.: *Średniowieczna katedra ormiańska we Lwowie. (La cathédrale arménienne du moyen âge à Lwów)*. Présenté dans la séance du 12 janvier 1933.

Après le magnifique essort que l'architecture arménienne a pris dans le haut moyen âge, on voit vers la moitié du XIII-e siècle succéder un certain arrêt de son développement, aussi reproduit-elle les modèles fixés par la tradition. Ce phénomène s'explique par les calamités qui s'abattirent sur l'Arménie après la perte de l'indépendance politique. Fuyant leur pays pour se mettre à l'abri des persécutions, les émigrants arméniens transmirent aux pays

étrangers les formes propres à leur architecture. Il s'établissaient en terre étrangère aussi bien en Asie Mineure qu'en Europe, entre autres en Crimée et dans les palatinats du Sud-Est de la République Polonaise, en se fixant surtout dans les villes autour des églises qu'il construisaient en s'inspirant des modèles architectoniques de leur pays, tâchant de maintenir ainsi leur nationalité et leur religion dans une ambiance étrangère.

Parmi les monuments de leur architecture, la cathédrale arménienne de Lwów est l'édifice le plus avancé au Nord-Ouest par rapport à leur pays d'origine en Asie. D'après le document d'érection dont on a trouvé une traduction de l'arménien en latin, il faut rapporter à l'an 1363 la date de sa construction, cependant, comme il y est question d'un édifice déjà existant, on doit en conclure qu'on a commencé à l'élever avant cette date.

L'aspect primitif de la cathédrale était autre qu'aujourd'hui; en effet, les nombreuses restaurations à la suite d'incendies et l'allongement des nefs de l'église où nous distinguons la partie la plus ancienne du XIV-e, une autre intermédiaire du XVII-e et une partie récente du XX-e siècle, contribuèrent à le changer. De minutieuses recherches on permis de reconstituer l'aspect qu'avait primitivement la cathédrale arménienne de Lwów. On a établi que les murs se composent de pierres brutes à peine équarries, liées par de la chaux devenue ciment. Ces murs, aujourd'hui privés de leur revêtement en pierre de taille, présentent dans de nombreuses parties un assemblage de différents matériaux, parmi lesquels on trouve çà et là des briques ainsi que de la pierre taillée, dont on se servait pour combler les fissures. Seules les piliers à l'intérieur et le tambour au-dessous de la coupole sont aujourd'hui, comme auparavant, en pierre de taille. La coupole se compose de pots d'argile cuite, emboîtés les uns dans les autres, qui forment des rangées arquées se rejoignant au milieu de la coupole remarquable par sa légèreté. Le toit de la coupole, comme le toit des nefs de la cathédrale actuellement recouverts de tôle, sont entièrement conservés et formés de dalles de pierre (47 × 105 cm.), détail sur lequel on n'a pas attiré l'attention jusqu'ici. Il faut également ranger parmi les transformations plus récentes la construction de deux petites absides latérales extérieures en plus de l'ancienne abside principale. Elle furent construites en 1723, soit au moment où l'on pratiqua des ouvertures

destinées à recevoir les fenêtres dans le toit au-dessus du maître-autel. Ces fenêtres devaient faire pénétrer plus de lumière dans l'abside, mais on s'aperçut en même temps qu'il était indispensable de raffermir les murs et d'augmenter leur épaisseur, but qu'on atteignit en construisant les absides extérieures. Les conques des absides latérales à l'intérieur de la cathédrale étaient auparavant protégées à l'extérieur par un simple mur dont partait une seule abside principale. Des galeries à arcades ajoutées probablement plus tard soit au XV^e siècle, longeaient extérieurement les murs des nefs latérales, tandis qu'une construction de peu de hauteur appelée »djamadoune«, élevée ensuite, était appliquée contre la façade qui d'ailleurs ne jouait pas de rôle plus important au point de vue architectural. Selon la coutume arménienne, le portail principal était situé auparavant du côté sud et s'ouvrait sur la nef latérale.

Ainsi se présentait au moyen âge la cathédrale dont le toit était un peu plus bas qu'à présent mais dont la silhouette était plus harmonieuse et plus élancée sans les constructions attenantes, qu'on voit aujourd'hui. Ajoutons que le niveau de la Rue des Arméniens était moins élevé qu'il ne l'est actuellement, circonstance qui ne pouvait que rehausser l'élégance de l'édifice. Grâce au revêtement en pierre de taille à l'extérieur et au toit également en pierre, la cathédrale était alors infiniment plus caractéristique pour l'architecture arménienne qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle fut fondée par Jacques fils de Schahinschah, bourgeois de Caffa, ainsi que par Panos, fils d'Abraham, dont le lieu d'origine n'est pas certain, vu que les personnes qui ont eu en main le texte original du document de 1363, prononçaient d'une façon différente le nom de la localité dont il provenait. Il est probable que le second fondateur de la cathédrale dont la personne est liée à celle de Jacques, fils de Schahinschah, originaire de Caffa, provenait également d'une des colonies arméniennes en Crimée. Quoi qu'il en soit, l'un et l'autre fondateurs étaient des Arméniens ne provenant pas de Lwów, soit des »Armeni advenae«. Il faut également tenir compte du rôle que, d'après les canons arméniens, les évêques de ce rite étaient appelés à jouer lorsqu'il s'agissait d'approuver des plans d'églises. On ne saurait douter en effet que les règles adoptées n'eussent recommandé d'imiter les anciens modèles en Arménie.

L'architecte qui construisit la cathédrale, dont on trouve le nom dans la chronique de Zimorowicz, se serait appelé Dore, cependant Loziński admettait que son nom était identique à celui de Doring que les actes de Lwów mentionnent dans le troisième quart du XIV-e siècle. Il résulterait d'autres mentions dans les sources manuscrites, que cet architecte aurait été un Italien portant le nom de Dorchi, probablement identique avec Dore et Doring. Le fait que l'architecte était d'origine italienne et qu'il provenait peut-être de Caffa, est en rapport avec un autre, notamment avec celui qu'un des fondateurs de la cathédrale était originaire de cette ville, aussi nos recherches comparées doivent-elles se porter sur Caffa en Crimée où se trouvait au XIV-e s. une florissante colonie fondée par les Génois et où un nombreux groupe d'Arméniens jouait un rôle important.

Les Arméniens avaient à Caffa environ 40 églises dont plusieurs seulement sont conservées à Théodosie dont le nom a remplacé celui que portait la ville au moyen âge. L'auteur ne dispose malheureusement pas de tous les matériaux concernant les églises arméniennes de Caffa. A en juger par les photographies qu'il a réussi à s'en procurer, leur type s'écarte un peu de celui de leurs modèles en Arménie. Quoiqu'elles aient conservé les caractères propres à l'architecture arménienne, les églises construites au XIV-e et au XV-e siècles par les Arméniens à Caffa, ne sont pas pourvues des deux côtés de renforcements latéraux s'avancant en forme de coins qui s'étendent d'en bas jusqu'à la fermeture supérieure des absides, de sorte que celles-ci deviennent invisibles à l'extérieur, étant cachées par le mur postérieur du choeur. On y chercherait en Arménie également en vain un système d'arcades décoratives aveugles ornant les murs extérieurs. En ce qui concerne ces traits essentiels, l'architecture particulière aux colonies arméniennes en Crimée s'est éloignée des modèles de son pays d'origine et a certainement subi l'influence de l'architecture byzantine, à laquelle elle a emprunté l'abside sans arcades, s'avancant extérieurement. Nous retrouvons les mêmes caractères dans la cathédrale arménienne de Lwów. Les influences byzantines se faisant jour dans l'architecture de cette cathédrale, se sont par conséquent manifestées dès le moment où l'on en conçut le plan qui s'inspirait de l'architecture arménienne en Crimée. Il en est de même de la coupole composée de pots d'argile emboîtés les uns dans les

autres qui constituent un trait byzantin typique. Tous ces détails ne sont pas en contradiction avec le caractère en principe arménien de l'église cathédrale de Lwów, que les proportions de l'édifice suffisent à révéler. Si nous en cherchons les modèles, nous sommes amenés à admettre que la cathédrale d'Odjoune la rappelle peut-être le plus parmi les églises en Arménie. C'est cependant Caffa qui constitue le chaînon intermédiaire entre l'Arménie et Lwów, vu que la cathédrale de cette ville représente le type d'une église arménienne du style propre à l'architecture dans les colonies arméniennes, type que les influences gréco-byzantines ont marqué de leur empreinte.

Si nous avons recours à la méthode géographique appliquée à l'art, nous pourrions définir sans peine la place qu'occupe la cathédrale arménienne de Lwów dans l'histoire de l'architecture. Lwów est placé sur la ligne de partage des eaux qui alimentent la Baltique d'une part et la mer Noire de l'autre, comme il est situé entre des voies fluviales qui servaient à propager des influences civilisatrices différentes. Grâce à sa cathédrale arménienne, Lwów fait partie du domaine d'extension territoriale des formes artistiques, caractéristiques pour le littoral de la mer Noire. Ayant franchi la chaîne du Caucase, les motifs architectoniques issus d'Arménie décrivent un demi-cercle autour de la mer Noire pour se fixer en Crimée avec les émigrants arméniens. De là ils pénètrent dans les palatinats sud-est de la République Polonaise, à savoir à Kamieniec Podolski (cathédrale arménienne sous le vocable de St. Nicolas) ainsi qu'à Lwów, pour s'étendre ensuite à travers la Valachie et la Moldavie dans les anciens pays turcs, aussi bien dans les Balkans qu'en Asie Mineure, où ils se heurtent aux influences de l'ancienne architecture arménienne, venues des hauts plateaux de l'Arménie asiatique et ayant traversé également en partie la Cilicie, autrefois arménienne. Dans tous ces pays plus ou moins proches de la mer Noire, constituant le domaine d'extension des formes de l'architecture arménienne, Lwów était certainement appelé à jouer un rôle important. Placé sur la ligne de partage des eaux s'écoulant dans la Baltique et dans la mer Noire, Lwów est le dernier avant-poste de l'architecture arménienne, le plus avancé au Nord-Ouest.

Nous aboutissons à des conclusions analogues en étudiant l'influence d'un autre facteur, soit le rôle que jouaient les voies com-

merciales. L'action de ce facteur est limitée aux routes commerciales dont se servaient les Génois au moyen âge et qui d'une part conduisaient de Crimée à Lwów ainsi que dans les pays de l'Europe occidentale, et qui menaient de l'autre vers l'Est soit à Tana (Azow) et de là en Perse et aux Indes. Le rôle que les marchands et les intermédiaires arméniens jouaient à côté des Génois dans le commerce des villes et des factoreries fondées par Gênes en Orient, décidait également des voies que suivait l'expansion de l'architecture arménienne. Or Lwów était le point terminal le plus avancé à l'Ouest jusqu'auquel s'étendait au moyen âge la poussée colonisatrice des Arméniens se livrant au commerce.

A cet égard, la cathédrale arménienne de Lwów est une manifestation extrêmement intéressante des influences civilisatrices pénétrant en Pologne du littoral de la mer Noire, comme elle est d'autre part un monument très curieux de l'architecture des Arméniens. Il est cependant à regretter que la partie datant du moyen âge n'ait pas gardé son ancien aspect. L'édifice, couvert aujourd'hui de mosaïques et de fresques dont il faut chercher l'origine dans une appréciation diamétralement différente des formes, a perdu beaucoup de traits caractéristiques pour son style dans le courant des siècles, par suite des nombreuses restaurations qu'on y a entreprises.

-
24. MAŃKOWSKI T.: **Pasy wschodnie a pasy polskie.** (*Les ceintures orientales et les ceintures polonaises*). Présenté dans la séance du 18 mai 1933.

La description des usages et coutumes en Pologne que donne Kitowicz, nous renseigne sur les phases successives que traversa au XVIII-e s. en Pologne la mode de porter des ceintures qui constituaient un élément indispensable du costume des hommes appartenant à la noblesse. On vit se succéder tour à tour des ceintures en tissu réticulé, des ceintures confectionnées avec des ganses et d'autres, dont les noms n'expliquent pas les procédés techniques servant à les fabriquer. Enfin la coutume de porter des ceintures de provenance orientale, persanes ou turques, se sub-

stitua aux modes antérieures et se maintint pendant un espace de temps relativement long.

Grâce à cette mode, on commença à importer des ceintures orientales en Pologne. Elles étaient un des plus beaux produits des arts appliqués de l'Orient, surtout de l'art persan qu'on imitait dans beaucoup de pays orientaux. Les Arméniens fixés à Lwów s'occupaient surtout de les faire venir et se livraient sur une grande échelle au commerce de ces ceintures. Constantinople d'une part et Lwów de l'autre, étaient les principaux centres de ce trafic. L'entreprise commerciale des Nikorowicz était une des plus grandes maisons qui importait des ceintures d'Orient. Elle était dirigée d'abord par Georges Nikorowicz, puis par son fils Simon. Les Nikorowicz avaient à Constantinople une succursale où ils séjournèrent tour à tour, ou se faisaient remplacer par un de leurs collaborateurs dévoués. Georges Nikorowicz qui avait le titre de secrétaire royal d'Auguste III, alla d'ailleurs lui-même en Perse l'année 1746 *pro coemendis et comparandis variis rebus speciosis*.

Le livre de compte que les Nikorowicz tenaient de 1753 à 1774 soit à Constantinople, soit à Lwów et qu'on trouve à la Bibliothèque Dzieduszycki, permet de nous renseigner plus exactement sur ce commerce entre les deux villes en question. On voit nommer dans ce livre une série d'ateliers de tissage à Constantinople, qui à côté d'autres tissus »riches«, produisent également des ceintures orientales qu'achètent les Nikorowicz pour les envoyer ensuite en Pologne. Ces ateliers situés à Constantinople ou dans les environs, appartiennent à des Turcs, des Arméniens ou des Grecs. Ils occupent des »han«, soit de grands établissements industriels et commerciaux qui portent différents noms, comme »Belikerhan«, »Czuhakerhan«, »Tophan« et autres. Pour noter une commande, on remplit une fiche que les propriétaires de l'atelier portent sur leurs registres en turc et dont les Nikorowicz inscrivent également la teneur dans leur livre en polonais, en se servant toutefois de nombreux termes techniques turcs ou persans dont la prononciation est souvent polonaise. En dehors des procédés commerciaux en usage, les comptes des Nikorowicz nous familiarisent avec le vocabulaire du tissage oriental, auquel on s'en tenait en partie dans la fabrication de ceintures orientales en Pologne. Ces matériaux nous permettent de composer

un petit dictionnaire contenant les termes employés dans la fabrication des tissus orientaux. L'auteur doit à la complaisance du Professeur Thaddée Kowalski l'explication de leur signification.

Les termes dont on se servait dans les comptes des Nikorowicz, nous renseignent sur les principaux centres de la fabrication de ceintures en Orient. Après les avoir fait venir à Constantinople, elles étaient achetées et envoyées en Pologne pour y être vendues. On en fabriquait en Asie Mineure à Angora (ceintures dites »angurskie«), à Brousse (ceintures dites »burskie«), à Marzifoun (ceintures appelées »murcypanowe«) et à Alep (ceintures nommées »halepskie«). Nous ignorons si le nom des ceintures dites »sakiskie« provient du mot turc »Sakyz« qui désignait l'île de Chio dans l'Archipel, ou s'il est dérivé d'une localité du même nom dans le Kourdistan persan. Les ceintures connues sous le nom de »szamskie« provenaient de Syrie, probablement de Damas. On faisait aussi des ceintures en Mésopotamie, soit à Bagdad et à Mardin (ceintures appelées »mardyńskie«). Il est souvent question de ceintures persanes, parmi lesquelles les livres de comptes réservent une place à part aux ceintures dites »spahańskie« dont le nom provient de la ville d'Ispahan, anciennement capitale de la Perse. On faisait venir enfin des ceintures chinoises d'une grande valeur. A côté de ceintures persanes et chinoises originales, il est souvent fait mention d'imitations qu'on avait soin de distinguer sous le nom de ceintures »à la chinoise« ou »à la persane«.

Les comptes et les registres nous permettent d'établir également d'après quels critères on distinguait les différentes espèces de ceintures orientales dont les deux Nikorowicz étaient d'excellents connaisseurs. Pour définir la qualité des ceintures on se servait des termes de: »qualité supérieure«, »moyenne« et »inférieure«, ou l'on parlait de ceintures »riches«, »médiocres« et »ordinaires«. Une ceinture confectionnée généralement avec de la soie, dont le tissu contenait des fils de métal, soit d'or ou d'argent, passait d'habitude pour »riche«. En ce qui concerne les dimensions, on distinguait des ceintures et des demi-ceintures. Comme on se servait presque exclusivement de demi-ceintures en Pologne, on coupait souvent les ceintures orientales pour en faire deux, voire plus de deux demi-ceintures. Les ceintures comprenaient des »champs« ainsi que des »têtes«, terme par lequel on

désignait leurs bouts. Les diverses espèces d'ornements avaient différents noms, souvent d'origine turque ou persane, mais fréquemment polonisés. Ainsi on parlait d'ornement »à chibouks«, »à giobek«, »à karumfil«, d'ornement en forme de pins minuscules etc. Chacun de ses noms réclamerait une explication à part. Parfois on empruntait au polonais les mots servant à désigner les ornements des ceintures (»à décor en forme de S«, »d'étoiles«, »de balles« etc.), parfois on les tirait du français (»ornement mordoré, gris-gris«).

Les Nikorowicz disposent d'un très riche vocabulaires pour désigner les couleurs variées des ceintures qui passent par leurs mains et qu'ils portent sur leurs registres. Un grand nombre de mots tirés du turc ou du persan, sert à indiquer les procédés techniques en usage dans le tissage et à désigner les divers tissus.

Comme une partie relativement très forte des ceintures tissées en Orient trouvait des acheteurs en Pologne, elles étaient de plus en plus souvent pourvues du nom du propriétaire de l'atelier, indiquant le producteur. Le nom était tissé en lettres arméniennes, voire même latines. Cette mesure ne paraissant pas suffisante, les fabricants de ceintures, surtout les Arméniens de Constantinople, trouvèrent bon et indiqué d'établir leurs ateliers en Pologne, pour pouvoir écouler leurs produits sur place, sans avoir recours à l'intermédiaire coûteux des marchands. Comme il était défendu d'exporter des calendres de Turquie et comme ces machines en laiton servaient à donner du lustre et à serrer les fils de métal dans les tissus, certains fabricants tâchaient de les faire passer secrètement en Pologne par la frontière turque, malgré les grandes difficultés que comportait une pareille tentative. Ainsi la fabrication de ceintures d'Orient est continuée dans les territoires faisant partie de la République Polonaise et les demi-ceintures (dans l'acception orientale du terme) tissées en Pologne n'offrent aucune différence avec celles qu'on tissait en Asie Mineure où à Constantinople. Deux ceintures très ressemblantes dont l'une porte l'inscription »Jakub Piotrowicz à Constantinopol« tissée dans l'étoffe, puis une autre marquée du nom, également tissé, de Jean Markonowicz, propriétaire de l'atelier à Lwów, sont un exemple qui ne peut que confirmer cette opinion. Quoique le genre de cette dernière ceinture se rapprochât beaucoup de celui de la

précédente, elle n'en a pas moins été certainement tissée en Pologne. L'une et l'autre ont été fabriquées par des Arméniens, ainsi que l'apprennent leurs noms tissés dans l'étoffe de la ceinture.

Le fait que les producteurs de ceintures établis en Orient venaient de Turquie en Pologne et y transportaient leurs ateliers, a inauguré la fabrication de ceintures dans notre pays, quoiqu'on ne pût guère fixer la date où elle a commencé. En tout cas, les manufactures de Stanisławów et de Brody qui appartenaient aux Potocki, sont bien antérieures à celle que fondèrent les Radziwiłł en 1756 à Słuck. La fabrication de ceintures a certainement dû commencer dans les palatinats sud-est de la République et c'étaient des Arméniens qui les tissaient.

En ce qui concerne l'ornementation, les ceintures confectionnées en Pologne constituent dans une certaine mesure la continuation du développement de l'ornement des ceintures orientales, en particulier de celles qu'on faisait en Perse; aussi les motifs empruntés à l'ornementation persane à fleurs, étaient-ils très en vogue dans les manufactures, appelées en Pologne »persjarnie«. Le fond de la partie moyenne de la ceinture était généralement divisé en bandes transversales dont l'une était décorée d'un ornement végétal, tandis que dans l'autre on voyait un ornement dont les formes étaient plutôt géométriques. Les bouts des ceintures, appelés »têtes«, n'avaient d'habitude que deux compositions correspondant l'une à l'autre, tandis qu'il y en avait trois à sept dans les ceintures orientales plus larges. L'ornement le plus répandus des bouts de ceintures tissées dans les manufactures polonaises, était le motif de l'oeillet, nommé »karumfil« qu'on avait également emprunté aux ceintures d'Orient. Le dessin des fleurs et des feuilles est souvent entouré d'une bordure étroite et foncée dans les ceintures polonaises. Dans ces ceintures, surtout dans celles fabriquées à Słuck, on observe une tendance à rehausser l'éclat des couleurs et à renforcer la gamme de leurs tons.

Les manufactures polonaises de ceintures ne tardent cependant pas à subir une évolution. Dans l'imitation primitive de modèles orientaux, se glissent de plus en plus d'éléments tirés du style »baroque« occidental. On voit également s'insinuer ensuite des éléments néo-classiques, rapprochés des décorations de style Louis XVI.

A mesure qu'augmente la production des ceintures en Pologne, surtout à l'époque de la Grande-Diète (dite «de Quatre Ans»), les manufactures polonaises s'émancipent de plus en plus de l'influence des modèles orientaux. L'art oriental avec ses plus beaux motif persans devait forcément perdre peu à peu de son originalité en s'adaptant au style que réclamait le goût de la société polonaise dont la civilisation gravitait vers l'Occident.

Le période de la Grande-Diète qui recommandait de revenir à l'ancien costume national, vit en conséquence augmenter la production de ceintures qui s'étendit à toute la Pologne. De nombreuses manufactures furent fondées alors, cependant cette production augmentée correspondait au dernier stade de l'usage de la ceinture polonaise. Après la catastrophe du dernier partage, les conditions indispensables à l'existence de la ceinture disparurent et le costume national ne devait plus se maintenir longtemps. L'histoire ultérieure des manufactures polonaises de ceintures, dépasse les limites du présent travail et doit constituer l'objet d'une étude spéciale.

25. SCHAYER ST.: **Z badań nad logiką indyjską.** (*Studien zur indischen Logik*). Présenté dans la séance du 14 février 1933.

II. Altindische Antizipationen der Aussagenlogik. Zu den wichtigsten Erkenntnissen, die wir der modernen wissenschaftlichen Logik verdanken, gehört die Unterscheidung zwischen dem Namenkalkül und dem Aussagenkalkül. Was damit gemeint ist, dürfte auch dem Laien ohne weiteres verständlich sein: im Namenkalkül können als Werte für die Variablen nur Namen, im Aussagenkalkül nur Aussagen eingesetzt werden. In der griechischen Philosophie sind beide Zweige der Logik vertreten. In der aristotelischen Syllogistik erkennen wir auf den ersten Blick einen Namenkalkül, und dass die stoische Dialektik eine antike Form des Aussagenkalküls darstellt, ist eine der schönsten Entdeckungen, für die wir J. Łukasiewicz verpflichtet sind. Es erübrigt sich zu sagen, dass erst durch diese Klarstellung die Grundlagen für eine kritische Geschichte der abendländischen Logik — das bekannte Werk Prantls verdient diesen Namen leider nicht mehr — geschaffen wurden. Für den

Indologen, der an denselben Problemen im indischen Kulturkreis interessiert ist, liegt es aber nahe die Frage aufzuwerfen, ob nicht auch in der *nyāya*-Literatur Fragmente einer Aussagentheorie zu finden sind. Dass uns in Indien eine der chrysippischen Dialektik ebenbürtige logische Theorie begegnet, ist freilich von vornherein wenig wahrscheinlich — zuerst, weil die Inder überhaupt das Niveau der hellenistischen Logik nicht erreicht haben, und zweitens, weil insbesondere die Unterscheidung der »Aussagen« von den »Namen« sowohl durch den »nominalen Stil« der indischen Sprachen, als auch durch die Möglichkeit, jede Aussage durch Abstraktbildungen auf *-iva* und *-tā* auszudrücken¹, erschwert war. Anfänge und vorwissenschaftliche Antizipationen einer Aussagenlogik lassen sich indessen auch in Indien nachweisen. Einige Beispiele dieser Art sollen nachstehend kurz besprochen werden.

1. Der älteste indische Text, welcher die Kenntnis einiger Theoreme des Aussagenkalküls vermuten lässt, ist das Kathāvātthu. Dieser Traktat diskutiert die ketzerischen Thesen nach einem stereotypen Schema, das von Shwe Zan Aung, *Points of Controversy*, S. XLVIII folgenderweise wiedergegeben wurde: »Wenn *A* ist *B*, dann *C* ist *D*; doch *C* ist nicht *D*; also *A* ist nicht *B*«. Wie man sieht, entspricht diese Formel dem stoischen *modus tollendo tollens*, das sagt aber Shwe Zang Aung nicht und schafft ausserdem durch die unnötige Einführung von Namenvariablen die grundsätzlich falsche Suggestion, als ob es sich um Relationen zwischen den vier Begriffen *A*, *B*, *C* und *D* handelte. Tatsächlich sind die Elemente, mit denen die Logik des Kathāvātthu operiert, evidenterweise nicht Namenvariablen, sondern Aussagenvariablen, so dass die ganze Diskussion nach dem folgenden Schema verläuft: Theravādin. Ist es wahr, dass *p*? — Der Gegner. Es ist wahr [$\vdash p$]. — Th. Ist es wahr, dass *q*? — G. Es ist nicht wahr [$\sim q$]. — Th. Gib die Widerlegung zu: 1) wenn es wahr ist, dass *p*, so ist es wahr, dass *q* [$p \supset q$], 2) die Behauptung, dass *p* wahr ist, aber *q* nicht wahr ist, ist nicht wahr [$\sim(p \cdot \sim q)$], 3) wenn es nicht wahr ist, dass *q*, so ist es nicht wahr dass *p* [$\sim q \supset \sim p$], 4) die Behauptung, dass *p* wahr ist, aber *q* nicht wahr ist, ist nicht wahr [$\sim(p \cdot \sim q)$].

¹ *śabdasya nityatvam* kann leicht als der »Name« eines »idealen Gegenstandes«: »der Ewigkeit des Tons« aufgefasst werden, ist aber mit der »Aussage«, mit dem »Sachverhalt, dass...« durchaus gleichwertig.

Der Verfasser des Kvu begnügt sich mit diesen vier Feststellungen und hält es für überflüssig, den vollständigen Beweis *modo tollente*: $p \supset q \sim q \supset \sim p$ zu entwickeln. Ebensowenig sagt er *expressis verbis*, obwohl er dies zweifelsohne im Sinne hatte, dass die Thesen: $p \supset q$, $\sim(p \sim q)$ und $\sim q \supset \sim p$ als äquivalent zu betrachten sind. Die Äquivalenz: $p \supset q \equiv \sim(p \sim q)$ ist den Logikern wohl bekannt als »Definition der Implikation« und die Äquivalenz: $p \supset q \equiv \sim q \supset \sim p$ ist das wichtige Gesetz der Transposition. Ich glaube, dass wir die Kenntnis dieser beiden Gesetze dem Verfasser des Kvu mit grosser Wahrscheinlichkeit zuschreiben dürfen.

2) Interessante Einzelheiten für unser Thema enthält ferner der Kommentar Buddhaghosas. Der Schluss aus der Prämisse $p \supset q$ bezeichnet Buddhaghosa als »direkt« [*anuloma*], den Schluss aus der Prämisse $\sim q \supset \sim p$ als »invers« [*paṭiloma*]. Für das »direkte« Schema gibt Buddhaghosa die folgende Paraphrase: »Weil bei der anerkannten These 1. nicht anerkannt ist für dich die These 2., die nicht anerkannte These 2. lässt sich aber nicht verbinden [*na samdhīyati*] mit der [anerkannten These] 1., darum, nachdem du so in einen Fehler geraten bist, musst du das zugeben«. *na samdhīyati* kann hier nur die logische Unverträglichkeit (Inkonsistenz) bedeuten. Die Erklärung Buddhaghosas lässt sich mithin auf das Theorem zurückführen, welches der folgenden Formel entspricht: $p / \sim q \sim q \supset \sim p =$ »wenn p mit q unverträglich ist und wenn q nicht wahr ist, dann ist p nicht wahr«. Dabei muss hervorgehoben werden, dass diese Feststellung der Unverträglichkeit in dem Kommentar die Thesen $p \supset q$, $\sim q \supset \sim p$ und $\sim(p \sim q)$ des Originaltextes umschreiben soll. Buddhaghosa wusste also, dass die drei Thesen: » p ist unverträglich mit nicht q «, »wenn p , dann q « und »es ist nicht wahr, dass p und nicht q « äquivalent sind.

Die Erklärung Buddhaghosas enthält ausserdem noch einige terminologische Angaben, aus denen deutlich der apagogische und hypothetische Charakter der Logik des Kvu hervorgeht. $p =$ *thāpanā* ist die gegnerische These, welche von dem Theravādin als Apodosis einer Bedingungsperiode angenommen wird. Dieser bloss hypothetisch zugelassene Satz p impliziert die Folgerung $q =$ *pāpanā*, welche für den Gegner unannehmbar ist. Ist diese Unannehmbarkeit festgestellt, so erfolgt die »Auferlegung« (*āropanā*)

der Widerlegung nach dem *modus tollendo tollens* oder einer äquivalenten Formulierung.

3. Der apagogische Syllogismus, welcher aus der gegnerischen These Konsequenzen deduziert, die Falschheit dieser Konsequenzen nachweist und aus der Falschheit der Konsequenzen auf die Falschheit der These selbst schliesst, ist das normale Instrument der wissenschaftlichen Diskussion (*vāda*). In der Epoche der scholastischen Synthese wurde dieser Typ des mittelbaren Beweises als *tarka* bezeichnet mit ausdrücklicher Hervorhebung, dass die Aufgabe des *tarka* nicht bloss die negative Kritik (*vitandā, dūṣaṇa*) des Gegners, sondern die positive Begründung der eigenen These ist. Das ist prinzipiell nur dann möglich, wenn man die Zulässigkeit des Übergangs von der These: »es ist nicht wahr, dass *S* ist *P*« zu der These: »es ist wahr, dass *S* ist nicht-*P*« anerkennt. Dieses Problem hat in Indien Anlass zu einer interessanten Diskussion gegeben.

Den Ausgangspunkt bildet der Widerspruch, welcher von den *Mādhyamikas* gegen die Methode des indirekten Beweises erhoben wurde. Die einzige absolute Erkenntnisnorm ist die mystische Intuition, in welcher der Heilige die Irrealität alles Sonderseins (*sarva-bhāva-svabhāva-śūnayatā*) erkennt. Das diskursive Denken ist ex definitione ein falsches, im Irrtum befangenes Denken (*vikalpa = avidyā*). Diese Ablehnung der realistischen Logik schliesst indessen nicht aus die Möglichkeit einer rein negativen Dialektik welche alle Thesen ad absurdum reduziert und den Geist von dem Schein der begrifflichen Konstruktionen befreit. Diese Dialektik lehnt ab den Übergang von $\sim(S \text{ ist } P)$ zu $(S \text{ ist } \sim P)$, weil sie überhaupt die Realität aller Subjekte möglicher Prädzierung bestreitet. Über den Sohn einer unfruchtbaren Frau kann nicht ausgesagt werden, dass er schwarz, und ebensowenig, dass er nicht schwarz sei, und weil alle Gegenstände nach der Lehre der *Mādhyamikas* in demselben Sinne unreal sind, wie der »Sohn einer unfruchtbaren Frau«, so geht schliesslich alles Denken und Urteilen auf die vierfache Negation (*catuṣkoti*) zurück: $\sim p$ und $\sim(\sim p)$ und $\sim(p, \sim p)$ und $\sim/\sim p, \sim(\sim p)/$. Kurz gesagt: wahr sind rein negative Sätze von der Gestalt: »es ist nicht war, dass *T*« — Sätze welche eben nur die These *T* verneinen, ohne dadurch die Gegenthese $\sim T$ zu implizieren. Auf diese Eigentümlichkeit der negativen Dialektik legen die *Mādhyamikas* einen besonderen

Nachdruck. Vgl. *Vigrahavyāvartanī*, Strophe 30., *Prasannapadā*, S. 13, 16 usw. Hier liegt in der Tat der entscheidende Gegensatz zwischen der Metalogik der *Mādhyamikas* und der Methode des *tarka*.

4. Die Theorie der rein negativen Sätze besitzt z. T. ihre eigene Terminologie. Die fremde These, welche der Dialektiker hypothetisch annimmt, heisst *prasāṅga-vākya*, wört. »Eventualitätsaussage«. Der Nachweis der Falschheit der fremden These durch Reduktion auf eine »unerwünschte Konsequenz« wird als »Eventualitätsbeweis« = *prasāṅga-sādhana* bezeichnet. Es ist klar, dass dieser ganze Beweis nach dem Muster des *modus tollendo tollens* verläuft.

Die für den Gegner unerwünschte Konsequenz aus einer »Eventualitätsaussage« braucht nicht unbedingt eine rein logische Absurdität zu sein. Sie kann vielmehr eine sinnvolle These sein, die für den Gegner aus irgend einem Grunde nicht annehmbar ist. Die indische Dialektik kennt indessen einen besonderen Fall, welcher *ati-prasāṅga* = die »Hypereventualität« genannt wird und dessen »unerwünschte Konsequenz« darauf beruht, dass sie mit der »Möglichkeit von allem« (*sarva-sambhava*) identisch ist. Die formale Struktur dieser Schlüsse ist nicht ganz klar, es liegt aber nahe, an irgend eine Antizipation der bereits im christlichen Mittelalter bekannten »Charakteristik der Falschheit«, also etwa an folgende Formel zu denken: wenn p und nicht- p , dann, wenn p , so q [$p \sim p : \supset p \supset q$] = aus zwei kontradiktorischen Aussagen folgt jede beliebige Aussage. Möglich ist indessen ¹ nach eine andere und weniger interessante Interpretation, die ich hier kurz zu skizzieren versuche: Es gelte eine »einschränkende Bedingung« N (*niyamaka*), derzufolge $\phi(x)$ nur für bestimmte Werte von x einen wahren Satz ergibt. Nun wird irgend eine These T behauptet mit der Implikation, dass $\phi(x)$ auch für solche Werte von x einen wahren Satz ergibt, welche der Bedingung N nicht genügen. Aus den beiden Prämissen: 1) nur für solche x , welche der Bedingung N genügen, gilt $\phi(x)$ und 2) auch für solche Werte von x , welche der Bedingung N nicht genügen, gilt $\phi(x)$, ergibt sich die »unerwünschte Konsequenz« des *atiprasāṅga*, näm-

¹ Danach sind meine Bemerkungen in den *Sprawozdania XXXVIII*, 2, S. 21 zu ergänzen.

lich der *sarva-sambhava* = *sarveṣām, sarvatra, sarvadā sambhava* = die These, dass $\phi(x)$ für alles, überall und zu allen Zeiten wahr ist. Stecherbatsky, Nirvāṇa S. 235 deutet den Begriff *atiprasaṅga* als »a generalized *deductio* (sic!) *ad absurdum*«, Buddhist Logic II, S. 239 als »giving up every uniformity« und als »possibility of everything«; Sylvain Lévi, La Trentaine S. 66 als »faute de raisonnement par dépassement d'extension«; H. Jacobi, Trimsikā-vijñapti S. 6 übersetzt: »sonst wäre eben alles möglich«. Das Problem des *atiprasaṅga* verdient näher untersucht zu werden.

Nicht alle Buddhisten waren so radikale Gegner des *tarka*, wie die Mādhyamikas. Dass heist, dass sie sich nicht alle zu der Lehre von der absoluten und universalen »Imprädiabilität« (*avācyatā, anīrvacanīyatva*) bekannten. Dies steht nun mit ihren metaphysischen Grundanschauungen im Zusammenhang.

Die Sarvāstivādins und die Theravādins postulieren bekanntlich die Realität von einfachen, elementaren Substanzen, den *dharmas* welche sich in den einzelnen Momenten der Wirklichkeit manifestieren und dadurch die empirische Illusion der Sach- und der Personenwelt erzeugen. Die *dharmas* als reale Substanzen sind wohl »prädiabel«, d. h. sie besitzen ihre *sva-lakṣaṇas*, ihr individuelles Eigenwesen, bzw. nach der »dynamischen« Substanzauffassung der Sautrāntikas: ihre individuelle momentane »Wirkungsweise«, ihr definierbares *artha-kriyā-kāritva*. Die illusorischen, irrealen Gegenstände, die falschen Hypostasen, wie z. B. »die Welt«, »die Seele« usw., sind hingegen »imprädiabel«. So wird zugleich die Paradoxie der »nicht offenbarten Punkte« (*avyākṛta-vastu*) gelöst.

Anders denken darüber die Puḍgalavādins. Sie behaupten, dass es neben den prädiablen *dharmas* ein imprädiablen und doch reales Ich, einen *puḍgala* gibt, als ein sui generis transzendentes Sein, das sich zwar in Korrelation zu den psycho-physischen Elementen (*skandha*) empirisch manifestiert, jedoch in Bezug auf Identität und Verschiedenheit gegenüber diesen Elementen prinzipiell nicht determinierbar ist.

Diese Lehre von der gleichzeitigen Realität und Imprädiabilität des *puḍgala* wird von allen übrigen Schulen des Buddhismus scharf angegriffen, so u. a. auch von Kamalaśīla in der Pañjikā zu Tattvasamgraha. Vgl. meine Übersetzung im Rocznik Orientalistyczny, VIII, s. 78—93. Die Kritik Kamalaśīlas ist be-

achtenswert, weil sie den formal logischen Hintergrund des Streites: die Reduzibilität der propositionalen Negation auf die prädikative Negation klar erkennen lässt. Kamalaśīlas Gedankengang ist etwa ein folgender: Wenn der *puḍgala* ein realer Gegenstand ist, so muss die Negation: »der *puḍgala* ist identisch = nicht verschieden von den *skandhas*« die Affirmation: »der *puḍgala* ist nicht identisch = verschieden von den *skandhas*« implicite mitsetzen. Diese letztere These ist aber eine positive Behauptung über den *puḍgala*; wenn also der *puḍgala* ein realer Gegenstand ist, so kann er nicht zugleich imprädikabel sein. Und auch umgekehrt: wenn der *puḍgala* imprädikabel ist, d. h. wenn er weder mit den *skandhas* identisch, noch von den *skandhas* verschieden, usw. ist, so ist das nur dann möglich, wenn der *puḍgala* überhaupt kein Gegenstand ist¹, sondern lediglich eine Fiktion wie das Hasenhorn, der Sohn einer unfruchtbaren Frau u. ä.

Die Einsicht, dass die Zulässigkeit des Übergangs von der propositionalen Negation zu der prädikativen Negation von der Realität des Subjekts abhängt, ist eine wichtige logische Entdeckung. Dasselbe Problem hat auch die Griechen beschäftigt. Aristoteles, Anal. Pr. I, 40 erörtert die Frage, ob die Ausdrücke τὸ μὴ εἶναι τοῦτι und εἶναι μὴ τοῦτο gleichbedeutend sind, und auch die stoische Logik wurde auf die Doppeldeutigkeit der Negation aufmerksam. Welche Rolle dieses Problem in der modernen Logik spielt, kann aus Kotarbiński, Elemente der Erkenntnistheorie, der formalen Logik und der Methodologie der Wissenschaften, S. 223, 231 ff. entnommen werden. Für das indische Denken ist aber recht bezeichnend, dass es diese par excellence formal logische Frage in engster Anlehnung an die metaphysische Problematik aufgeworfen und zu lösen versucht hat. Der Zusammenhang zwischen der Logik und Metaphysik ist in Indien nicht weniger intim als in Griechenland gewesen.

¹ »Imprädikables kann nicht real sein« ist auch die Ansicht Candrakīrtis. Vgl. Madhyamakāvatāra, S. 269: *brjod-du-med-pa-la rdzas-su yod-pa-ñid mi-srid-pa*.

26. SEMKOWICZ WL.: *Kazania t. zw. Świętokrzyskie. (Über die Predigten genannt vom Heiligen Kreuz)*. Présenté dans la séance du 16 juin 1933.

Nachdem der Verfasser zusammen mit dem verstorbenen Prof. Łoś eine neue Ausgabe der erwähnten Predigten vorbereitet hatte, unterzog er noch einmal einer genauen Prüfung sowohl die Pergamentstreifen mit den Predigten wie auch den Codex, aus welchem sie im Jahre 1890 von dem Entdecker Prof. A. Brückner in Petersburg herausgetrennt wurden. Die Wasserzeichen des Kodexes weisen auf dessen Entstehung in den Jahren 1408—1430 hin, was auch mit dem Charakter der Schrift übereinstimmt. Man dürfte als Zeitabschnitt ad quem das Jahr 1445 annehmen, da wir dieses Datum in der Provenienznotiz auf dem ehemaligen Antefolium antreffen. Eine paläographische Analyse dieser Notiz stellte fest, dass dieser Kodex ursprünglich nicht das Eigentum des Klosters zum Heiligen Kreuz auf der Łysa Góra bildete, denn die Notiz von dessen Zugehörigkeit zum Kloster steht auf der Rasur, unter welcher das Wort *Lansensco* (= *Leżajsk*) und das Datum 1445 hervorschauen.

In diesem Jahre war also der Kodex in *Leżajsk*, in das Kloster zum Heiligen Kreuz dürfte er erst nach dem Jahre 1459 gekommen sein, in welchem Jahre die Klosterbibliothek von *Łysa Góra* vollständig eingeäschert wurde. Die neue Bibliothek wurde vom verdienstvollen Abt Michael vom *Kleparz* gegründet.

So wie die ehemaligen sogenannten »Heiligenkreuz-Annalen« in die Bibliothek des Klosters von *Łysa Góra* aus der Krakauer Kathedrale gekommen waren, so gelangte dorthin auch der genannte Kodex von *Leżajsk* aus, wo sich seit dem Anfang des 15. Jhdts eine Pfarrkirche befand, die in den Jahren 1400—1424 den *Miechower Tempelrittern* übergeben worden war. Es drängt sich also die Annahme auf, dass der Kodex vor dem Jahre 1445 von *Miechów* nach *Leżajsk* gekommen war, wo er in dem ersten Viertel des XV. Jhdts entstanden ist und wo er eingebunden wurde. Dort wurden auch höchst wahrscheinlich die Pergamentstreifen mit den Predigten in denselben eingehftet. Dafür spricht auch der Umstand, dass im XIV. Jhd, aus welchem das Manuskript stammt, in *Miechów* die Redekunst des Klerus blühte. Prof

Brückner ist schon in seinem Werke über die »Mittelalterlichen Predigten« mit der Behauptung aufgetreten, dass die älteste uns bekannte und vom Ende des XIV. Jhdts stammende originelle Sammlung der lateinischen Predigten das Werk des Miechower Mönchs Stanisław Stojkonis aus Książ ist. Zwar zeigen die sg. Kazania Świętokrzyskie nicht seine uns aus den Miechower Annalen wohlbekannten Schriftzüge, aber sie konnten doch dem Stanisław zugehören, der — wie wir wissen — daselbst ein tätiger Prediger war. Der Verfasser vermutet, dass diese Predigten in der ersten Hälfte des XIV. Jhdts aufgezeichnet wurden, obgleich er die Möglichkeit nicht ausschliesst, dass dieselben in der zweiten Hälfte dieses Jahrhunderts von einem älteren Manne niedergeschrieben wurden.

Schliesslich bespricht der Verfasser die Schrift und das Abreviatursystem des Schreibers und führt einige Korrekturen und Ergänzungen zum System Professors Diels ein.

27. SKIMINA ST.: **Nowa metoda badania rytmu klauzul w greckiej prozie metrycznej.** (*Comment étudier les clausules dans la prose métrique grecque?*). Présenté dans la séance du 10 avril 1933.

1. Les savants modernes se servaient jusqu'ici de différentes méthodes, en étudiant le rythme des clausules dans la prose grecque métrique. La cause en est que les jugements sur l'essence du rythme, légués par les théoriciens de l'antiquité, manquent d'exactitude et de concordance. A force d'appliquer différentes méthodes, il y a souvent une grande divergence dans les résultats des recherches qu'il est difficile de lier aujourd'hui en un ensemble uniforme. L'auteur présente donc le projet d'une unification et d'une simplification de méthode qui empêcherait les jugements sur le rythme de subir l'opinion personnelle de l'investigateur, et qui assurerait la continuité nécessaire aux chaînons particuliers des études.

2. Il faut adapter la méthode de trois procédés de comparaison consistant à comparer: les écrits de différents prosateurs, les différents ouvrages du même écrivain, les différentes parties du contexte de la même oeuvre (des clausules de périodes, des clausules de membres et de l'intérieur du texte). C'est de cette façon

autre fois plusieurs pieds; c'est l'observation du texte qui le décidera. Mais celui qui veut former des tableaux statistiques, doit se soumettre à une certaine limitation, tout en n'acceptant pour les clausules que les combinaisons de deux pieds. Le premier pied pourrait être appelé base, le second cadence. Les recherches démontrent que les prosateurs suivaient leurs propres penchants, non seulement dans le choix des cadences mais aussi dans celui des bases. Il n'est pas, non plus, indifférent aux prosateurs grecs, quel mot se trouve devant la pause. Tandis que dans la langue grecque de l'époque classique il y a le plus de mots de deux syllabes, les mots de trois syllabes occupent la première place dans les clausules. Quant aux mots de quatre syllabes, ils sont traités de deux manières par les écrivains: les uns ont de la prédilection pour ces mots à la fin des clausules et les autres non. Outre le nombre des syllabes des mots finals, c'est leur forme métrique qui entre en jeu. Les mots spondaïques jouissent de la plus grande fréquence dans les clausules de périodes, ainsi que dans celles des membres. Il n'y a rien d'étonnant, car, en général, ces mots sont dans la langue grecque les plus nombreux. Mais ils ne sont pas traités également par tous les prosateurs. Les mots bacchiaques (_ _) se disputent avec les mots spondaïques la première place dans les clausules; mais les premiers occupent ordinairement le second rang. Ce sont incontestablement des mots qui sont recherchés spécialement pour les fins des phrases. La distinction des mots spondaïques et bacchiaques à un degré plus ou moins grand, reste dans un rapport étroit avec la prédilection pour la combinaison de pieds _ _ _ , dont précisément ces mots sont le deuxième élément. Mais dans les pratiques des prosateurs qui recherchent _ _ _ , se fait remarquer une différence: les uns favorisent distinctement les mots bacchiaques dans cette combinaison, les autres ne trahissent pas cette tendance. Quant aux autres types des mots finals dans les clausules, les différents écrivains s'y rapportaient différemment, avec bienveillance ou avec mauvaise volonté. Les observations citées suscitent la conclusion qu'outre les combinaisons de pieds il faut prendre en considération aussi les mots finals, que la 'typologie' des clausules devrait être, dans la langue grecque de même, scrupuleusement examinée. Comme la statistique des mots particuliers est possible dans les cadres de tout le contexte, elle fournit par là même les matériaux pour

la comparaison des trois parties de l'ouvrage: des clauses de périodes, des clauses de membres et de l'intérieur du texte. Une telle comparaison permettra de préciser, à un degré suffisant, les prédilections rythmiques de l'écrivain. Si l'on constate que certains types de mots tendent vers la fin de la phrase, on pourra classer l'auteur d'une telle prose comme partisan de la prose rythmique. Le degré de ses prédilections, de même que les différences ou les ressemblances avec d'autres prosateurs se présenteront également d'une façon suffisamment claire.

28. STARZYŃSKI J.: *Wilanów za czasów Jana III. (Wilanów à l'époque de Jean III)*. Présenté dans la séance du 26 janvier 1933.

L'ingénieur du roi Augustin Locci était le principal personnage parmi les artistes à la cour de Jean Sobieski. Il était l'auteur du palais de Wilanów et c'est lui qui était chargé d'organiser les travaux architectoniques et décoratifs. Polonais, quoique d'origine italienne, il était fils d'Augustin Locci, comme lui ingénieur, qui s'était fait remarquer en exécutant des travaux décoratifs pour les théâtres et s'était acquis de grands mérites au service de Sigismond III, de Ladislas IV et de Jean-Casimir. Locci père provenait de Rome, mais s'étant établi en Pologne, il épousa Ursule Dorothee, issue de la famille bourgeoise des Giza, très connue à Varsovie à cette époque. Notre ingénieur était le premier enfant qui naquit de cette union vers la moitié du XVII^e siècle.

Locci fils obtient en 1673 l'indigénat polonais comme récompense des »capacités et de l'habileté dont il a fait preuve en qualité d'ingénieur«. Nous le voyons à côté du roi dont il est ingénieur, secrétaire et dont il jouit de la confiance à la cour. Il touche une rente viagère de 2000 florins par an, est chargé de différents emplois et meurt vers l'année 1730.

Il devait surtout son grand renom au fait d'avoir construit le palais et la résidence de Wilanów. Les sources permettent d'établir que Locci dirigeait les travaux de construction pendant une série d'années, soit de 1677 à 1694, période durant laquelle il écrivait des lettres en polonais, adressées au roi et conservées aux archives secrètes de Berlin. Locci fait tous les principaux plans ar-

chitectoniques, les transforme à mesure que lui viennent de nouvelles idées et les remanie quand le roi le désire; de plus il invente des projets de décorations et contrôle les travaux d'autres artistes. Il s'occupe également d'arranger la résidence et le jardin de Wilanów, élève des constructions servant à l'exploitation agricole et bâtit des maisons pour les ouvriers. A côté de Locci nous ne voyons mentionné qu'une fois le nom d'un certain Belotti qui dirige les travaux des stucateurs, comme nous trouvons celui de l'Allemand Adolphe Boy, ingénieur et capitaine de l'armée royale qui s'occupe de régler l'écoulement des eaux.

Son père a pu initier Locci aux premières connaissances indispensables à un ingénieur, néanmoins son fils a certainement dû faire ensuite des études à Rome où il avait des parents et des affaires financières à régler. Son séjour à Rome est attesté dans ses lettres par une série de passages dont le plus important contient des paroles qui permettent de conclure qu'il a pris comme modèle les oeuvres architecturales de Michel-Ange se trouvant dans cette ville. C'est en effet de Rome que provient l'idée de construire à Wilanów un système de pilastres et c'est encore dans la même source que Locci a puisé l'idée et la forme des petites fenêtres de la mezzanine du palais, comme l'apprend la comparaison avec le Palais des Sénateurs au Capitole. Locci a également emprunté à l'architecture de Michel-Ange la colonnade des galeries du palais de Wilanów qu'on voit du côté du jardin, ainsi qu'en témoigne le fait de les comparer avec la façade du Musée du Capitole et avec celle du Palais des Conservateurs. Le plan général de Wilanów s'inspire cependant du type d'une villa romaine entourée de jardins de l'époque du style »baroque« et la Villa Doria Pamphili élevée par Grimaldi, telle qu'elle était primitivement à en juger par d'anciennes estampes, rappelle de très près le palais de Sobieski dans les environs de Varsovie.

Locci ne se considérait pas comme un architecte »ex professo«, pourtant il avait une haute estime pour son talent d'artiste. Il se rendait compte qu'il crée des oeuvres »fort décoratives qui cherchent à atteindre la perfection dans l'architecture« et parfois il aurait même été prêt à défendre la justesse de ses conceptions artistiques envers et contre l'opinion »du tout premier architecte italien«. Il était doué également d'esprit d'invention en matière technique et se sentait fier de son savoir de faire des dessins

architectoniques, affirmant qu'il avait une méthode à lui de les tracer.

Le roi s'intéressait lui même aux moindres détails de la construction et du décor du palais. Il écrivait de sa main des notes et des indications sur les rapports que Locci lui soumettait tous les huit jours et donnait personnellement des ordres aux peintres et aux sculpteurs. Il nous faut considérer le palais de Wilanów comme le fruit d'une collaboration étroite du roi avec Locci. Cette coopération partait de la conception traditionnelle d'une gentilhommière polonaise que l'expérience artistique dont disposait l'Italie et le grand essor de l'art italien, ne pouvaient que rendre plus noble et plus belle.

La première période de l'histoire de la construction du palais de Wilanów s'étend de 1677 à 1683, ainsi que l'atteste un reçu délivré à Locci et conservé dans la »Metryka Koronna« aux Archives de l'Etat. La première phase de cette période correspond à la transformation, respectivement à l'adaptation d'une gentilhommière relativement simple avec quatre pavillons aux angles qui représentait le type traditionnel.

L'agrandissement de la gentilhommière de Wilanów (»aukcja fabryki wilanowskiej«) coïncide avec les années 1681 et 1682.

A cette époque, on fait prendre au bâtiment l'aspect d'un palais. Les deux façades affectent des formes monumentales, on construit des galeries qui prennent l'aspect d'une entrée grandiose conduisant au jardin et l'on ajoute les »skarbc« soit les deux tours aux angles qu'on voit aujourd'hui. Le palais se composait en ce temps là d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Dès à l'époque dont nous parlons, la façade donnant sur le jardin était telle qu'elle est aujourd'hui; seule les pavillons comprenaient encore uniquement un rez-de-chaussée; en revanche la partie centrale et les pavillons de la façade principale avaient la même hauteur qu'actuellement et se composaient d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Cette façade était décorée d'une série de hautes colonnes et de pilastres, et sa partie centrale portait un tympan triangulaire dont on retrouve encore aujourd'hui les éléments constitutifs. Quant aux galeries latérales, telles qu'elles sont actuellement, elles partaient des pavillons et avaient avec la partie centrale du palais une moulure commune. Ces galeries aboutissaient sur les côtés aux »skarbc« c'est-à-dire à des tours quadrilatérales que surmon-

taient des balustrades avec des statues au bout. Un plan de situation qu'on ne connaissait pas jusqu'à présent et que l'ingénieur Adolphus Boy avait dressé en 1682, permet de reconstituer exactement les alentours du palais; ils comprenaient: une cour à deux portes qu'une balustrade divisait en deux parties dont l'une réservée aux services, l'autre affectée à la représentation; un jardin italien à disposition strictement symétrique, dont l'axe médian fortement marqué formait, d'une façon caractéristique pour le style baroque, un angle droit avec le palais; deux grandes pièces d'eau dont le niveau était plus bas que celui du palais, situées du côté de la Vistule; enfin plus au Nord, une ferme où se trouvaient: l'orangerie, la figuerie, le rucher, le pigeonnier, la brasserie, les écuries et l'étable.

L'année 1686 est caractérisée par une plus vive activité à Wilanów; ainsi l'ancienne toiture est remplacée par une nouvelle et aussi bien l'intérieur que l'extérieur du palais sont décorés d'une série de sculptures et de peintures. Mais c'est surtout le jardin qui subit des transformations; en effet, après avoir comblé les deux pièces d'eau, on établit un jardin inférieur et l'on fait une grande terrasse pourvue d'un escalier, terrasse qui descend en pente vers la Vistule.

Désirant rendre l'aspect du palais plus monumental, on commença en 1687 une série de travaux en ajoutant des pièces donnant sur le jardin. En continuant l'exécution de ce programme, on acheva en 1692 la construction d'un second étage au-dessus du corps de bâtiment central. Pendant les dernières années de la vie du roi on couronna les deux tours aux angles, puis on inaugura la construction des deux ailes latérales attenantes au palais, qui formaient une cour d'honneur. Ces ailes étaient moins larges que celles qu'on voit actuellement et la disposition des pièces à l'intérieur ainsi que les façades y étaient également différentes. — On trouve aux archives de Dresde trois plans jusqu'ici inédits que Christophe Naumann exécuta dans les premières années du XVIII-e s. Il s'agit de plans en rapport avec la transformation du palais de Wilanów qu'Auguste II se proposait d'entreprendre. L'un d'eux représente la projection horizontale du palais avec ses galeries, ses tours et ses ailes, tel qu'il était au moment de la mort de Sobieski.

Selon le projet de Locci, le décor du palais de Wilanów devait s'accorder avec les traditions de l'art italien, toutefois ce n'étaient pas des Italiens, mais surtout des artistes d'autres nationalités qui furent chargés de l'exécuter.

La façade donnant sur le jardin fut exécutée par les stucateurs Jean et Antoine, peut-être Polonais l'un et l'autre, dont l'activité à Wilanów coïncide avec les années 1681 et 1682. Paris, un Français dont la présence à Wilanów est certaine pendant la période s'étendant de 1681 à 1687, était aussi un artiste très remarquable. Il était avant tout orfèvre, mais pouvait également travailler la pierre et faire des ornements en stuc. C'est lui qui exécute les piédestaux supportant des vases décoratifs, des trophées et des écus son. La présence à Wilanów d'un sculpteur qui y séjournait en 1681 et 1682 et dont Locci dit qu'il s'inspirait « de la manière des enfants des Flandres et à fait preuve de grandes capacités », ne peut que confirmer la supposition que des influences néerlandaises n'étaient pas étrangères à la sculpture de Wilanów. Cet artiste dont nous ne connaissons pas le nom, s'est distingué par l'exécution de têtes représentant des portraits et par des figures sculptées en ronde bosse. Les sculpteurs et les tailleurs de pierre venus de Dantzic, prenaient une part très active aux travaux décoratifs. Richter, un fondeur de Dantzic, envoie en 1681 et 1682 une série de figures en plomb qu'on dora ensuite, destinées à orner le jardin. En 1686 nous voyons travailler à Wilanów le sculpteur Szwaner qui exécute dans les arcades de la galerie à droite des bas-reliefs représentant le triomphe de Sobieski, des scènes en rapport avec l'histoire du roi, enfin des statues de saint Joseph et de sainte Thérèse, destinées à l'église des Carmélites déchaussées à Lwów. Les travaux du célèbre André Schlüter pouvaient coïncider avec la période comprise entre 1689 et 1693. La comparaison avec le palais Krasinski et avec des travaux exécutés par cet artiste à Berlin, permettrait de lui attribuer certains détails des sculptures décorant le second étage qu'on construisit à la même époque (frise avec des trophées, décoration des fenêtres), comme il a pu être l'auteur d'autres détails ornant du côté de la cour les portails des galeries (hermes-atlantes). La statue de Jean III, à laquelle devait correspondre une statue analogue d'Auguste II, date de l'époque de la dynastie saxonne, comme il faut rapporter à ce temps les sculptures d'une grande valeur artistique

qui ornent la grande terrasse ainsi que les figures allégoriques et les bas-reliefs décorant les façades des ailes latérales.

Des influences françaises et italiennes se manifestent dans la peinture décorative et dans les stucs à l'intérieur du palais. Purement français est le caractère du décor des deux cabinets du côté du jardin; surtout le cabinet dit «aux miroirs» est de pure style Louis XIV. Paris a pu être l'auteur des stucs, tandis que le plafond re présentant Marie-Casimire sous l'aspect de l'Aurore, est probablement l'oeuvre de Claude Callot, peintre à la cour de Jean III, qui en 1681 et 1682 travaillait à Wilanów. C'est également Callot qui a fait les peintures décorant le plafond de la galerie dite «bigarrée» (ancienne bibliothèque du roi). Il faut probablement attribuer à Michel-Angelo Palloni, représentant remarquable de l'école florentino-romaine, les fresques couvrant les voûtes de la galerie droite et représentant la fameuse «Histoire de la Vierge Psyché». Les plafonds figurant les quatre saisons dans autant de pièces du palais, permettent de reconnaître l'influence française (Poussin) mêlée à celle du style baroque romain de l'époque tardive (Ciro Ferri, Lazzaro Baldi). Ils sont peut-être l'oeuvre de Jean Eleuter Szymonowicz-Siemiginowski Polonais, élève de l'Academia di San Luca qui en 1686 prenait une part très active à la décoration de Wilanów.

Quoique le palais de Wilanów eût porté l'empreinte de l'art d'autres pays, les étrangers étaient déjà frappés au XVII-e s. par l'originalité de ses formes. Le plan d'une gentilhommière polonaise traditionnelle prenant un aspect monumental se combinait ici avec les idéals des arts italien et français, ainsi qu'avec les tendances propres au style baroque des pays du Nord, pour donner naissance à un ensemble homogène et harmonieux. Comme Locci ainsi qu'une grande partie des ouvriers et artistes chargés de construire et de décorer le palais étaient Polonais, et comme celui-ci fut créé par l'inspiration purement polonaise d'un roi qui exerçait un contrôle vigilant et s'intéressait aux moindres détails de la construction, Wilanów ne pouvait que prendre un cachet original dans ces conditions.

29. STEINBERG W.: *Prawo własności i prawo sąsiedzkie w świetle teorji imperatywnej. (La propriété et le droit de voisinage d'après la théorie des impératifs)*. Présenté dans la séance du 16 janvier 1933.

La théorie des impératifs enseigne que les règles juridiques contiennent des ordres, c'est-à-dire des propositions impliquant des injonctions et des interdictions. Cette théorie se heurte cependant à l'opposition décidée des théoriciens du droit privé qui insistent sur les droits subjectifs et les préceptes du »ius dispositivum«.

Il importe de distinguer entre les recherches sociologiques qui établiront certainement, que tout au moins certains actes législatifs ne sont pas des actes d'autorité dès l'origine, et l'étude du sens et de la structure des dispositions-mêmes de la loi. On s'apercevra ainsi, que tout ordre établissant certains devoirs dans l'avenir et réclamant l'accomplissement d'une certaine action si la situation prévue se présente, peut prendre la forme d'une proposition conditionnelle et doit même la revêtir, lorsqu'il définit d'une façon explicite les personnes auxquelles il s'adresse. S'il est possible d'exprimer toutes les dispositions de la loi sous la forme de propositions conditionnelles qui, en présence d'une situation réelle indiquée dans l'antécédent, prescrivent le devoir d'accomplir ou de ne pas accomplir une action définie dont est chargé une personne déterminée — nous pouvons considérer dans ce cas les prescriptions juridiques comme des impératifs. Cette idée n'est cependant pas identique avec l'opinion, suivant laquelle, au point de vue sociale, toutes les règles juridiques seraient des ordres.

Les »permissions accordées par la loi« n'ont un sens qu'en tant qu'annulation d'anciennes injonctions ou d'interdictions, aussi peut-on les considérer comme dérivées de celles-là ou de celles-ci. Les dispositions dont la force d'obligation n'est que relative et que, fidèles à la tradition, les juristes appellent »ius dispositivum«, peuvent facilement être envisagées comme des ordres qui n'entrent en vigueur qu'au moment où les sujets auxquels s'adresse la disposition juridique, n'ont pas réglé entre eux leurs rapports mutuels.

Le droit subjectif fait défaut dans le schème de la règle de la loi présentant la forme d'une proposition conditionnelle, décrite

ci-dessus. On peut par conséquent se borner en construisant les règles juridiques aux devoirs-mêmes. L'analyse détaillée nous apprend que le »droit subjectif« est loin d'être simple; au contraire on peut distinguer les situations juridiques suivantes intéressant une personne jouissant d'un certain »droit« :

1) Quand la règle de la loi ordonne que lorsqu'une personne accomplit un acte, qui n'est ni obligatoire, ni interdit, il découle de ce fait certains devoirs soit certains changements de ceux-ci, soit leur extinction, — dans ce cas on peut appeler »autorisation« (Befugnis) la situation juridique de la personne mentionnée.

2) Si la règle de la loi oblige une certaine personne à exécuter ou à ne pas exécuter un certain acte par rapport à une autre personne, la situation juridique de la seconde, créée par la force d'obligation d'une telle règle, peut être nommée prétention (Anspruch) de celle-ci envers celle-là.

1) et 2). Lorsque le devoir de la première personne ne découle pas directement de la loi, mais qu'il est seulement la conséquence d'un acte ni interdit, ni obligatoire, accompli par la seconde soit par le sujet jouissant d'une prétention, la situation juridique étant pareille à celle que nous venons de décrire sub 2, dans ce cas là l'auteur appelle cette situation, une autorisation-prétention de la seconde personne.

3) Si la règle de la loi enjoint qu'au cas où certains faits se produisent, il est interdit à toutes les personnes vivant sous le régime de cette loi d'agir sur une certaine chose ou personne — dans ce cas là les actes ni interdits, ni obligatoires de la personne indiquée, constituent la sphère de la liberté protégée par la loi.

Les »droits subjectifs« traditionnels comprennent soit tous les éléments mentionnés ci-dessus, soit ils n'embrassent que certains d'entre eux.

L'analyse détaillée du droit de propriété, tel qu'on le trouve dans le code civil autrichien et dans le code Napoléon, nous apprend que dans ces deux législations, il comprend les éléments constitutifs suivants:

1) Une défense d'agir sur la chose sans le consentement du propriétaire aux cas où une dispense légale fait défaut. Cette défense s'adresse à toutes les personnes tenues à se conformer au régime juridique donné, abstraction faite du propriétaire. Le »ius

prohibendi» dont dispose le propriétaire n'est qu'une sanction de cette défense, connue sous le nom d'action négatoire.

2) Une liberté en principe illimitée dont jouit le propriétaire, permettant d'entreprendre ou de négliger toutes les actions en rapport avec l'objet de la propriété. Ces actions, comme le fait de les négliger, ne sont que licites, aussi n'entraînent-elles aucune conséquence juridique.

La défense mentionnée sub 1 et la liberté dont il a été question sub 2, constituent ensemble la sphère de la liberté protégée par la loi.

Le troisième élément de la propriété est constitué 3) par la circonstance que le propriétaire est autorisé à entreprendre des actes d'une portée juridique concernant la chose; ainsi il peut transmettre son droit de propriété à un tiers, établir sur celle-ci d'autres droits réels, s'en désister etc. Ces différents actes intéressent la sphère de la liberté décrite sub 2 ainsi que sa protection par la loi mentionnée sub 1.

Cette propriété illimitée correspond au type romain et ne comporte aucun devoir. Au contraire, la propriété telle que la définissent les codes civils: allemand (BGB) et suisse (type germanique) comprend:

1) une interdiction analogue à celle que nous avons décrite (1) en parlant de la propriété selon les codes autrichien et français;

2) une liberté limitée en principe, soit une restriction de celle-ci, vu qu'il est permis au propriétaire d'accomplir ou de ne pas accomplir des actes portant sur la chose, pourvu qu'il ne soient pas défendus par les lois en vigueur;

3) des devoirs prévus par la loi, concernant certaines omissions («non facere»), tolérances («pati») et actions positives;

4) des autorisations analogues à celles mentionnées sub 3 à propos de la propriété illimitée correspondant au type romain.

La propriété en tant que droit subjectif est par conséquent fort compliquée, aussi la règle juridique qui lui correspond, a-t-elle une structure tout aussi compliquée.

Il résulte de l'analyse des impératifs faisant partie des types «facere» et «non facere», puis de celle des interdictions correspondantes, qu'il suffit d'admettre: 1) les ordres d'accomplir une action et 2) les ordres de négliger de faire autre chose, pour reconstruire logiquement toutes les injonctions et interdictions, de

sorte qu'il est possible de se passer de la notion de la défense et de se contenter du concept de l'ordre d'exécuter une action positive (»facere«) ainsi que de l'idée de sa négation (»non facere«).

En étudiant les théories traditionnelles qui tentent de distinguer le droit public du droit privé, on est amené à admettre une distinction nouvelle. Il faut en effet toujours se demander, si la personne qui selon la loi demande, sous forme de simple motion ou d'action en justice, l'application de la sanction juridique découlant d'une disposition de la loi (lorsqu'il s'agit de procédure qui n'est pas d'office), respectivement si la personne qui établit elle-même la sanction (au cas où la procédure est d'office), est oui ou non, un organe de l'État ou d'un autre corps agissant par contrainte. Lorsque le premier cas se présente, nous avons affaire à une disposition du droit public, tandis que s'il s'agit du second, nous sommes en présence d'une prescription relevant du droit privé. Cette distinction est purement juridique, vu qu'elle n'implique pas d'éléments étrangers à la loi, de sorte qu'elle permet de ranger chaque disposition concrète dans l'un ou dans l'autre domaine du droit.

Lorsqu'une disposition relevant du droit privé impose à un sujet le devoir de »facere«, »dare« ou »praestare«, la personne envers laquelle ses actes doivent avoir lieu, acquiert en vertu de cette prescription une prétention envers le sujet en question, prétention dont la teneur est la même, soit elle lui permet à son tour la revendication de »facere«, »dare« ou »praestare«.

Il en est de même si nous envisageons une disposition du droit privé appartenant au type »non facere«. La personne envers laquelle le sujet est tenu de s'abstenir d'un certain acte, jouit de la prétention à cette abstention. Ce n'est qu'au cas où ce sujet aurait le devoir découlant du droit privé, de tolérer (»pati«) une action, que la partie adverse acquiert le droit d'entreprendre envers le sujet soit une action positive qui entraîne des conséquences juridiques, soit elle dispose d'une certaine liberté d'agir, c'est-à-dire d'accomplir des actes qui ne sont ni obligatoires, ni interdits et ne sont suivis d'aucun effet juridique.

Les dispositions du droit public contenant les impératifs du type »facere«, »dare«, »praestare«, »non facere« et »pati«, suggèrent des considérations tout à fait analogues, à la différence

près que la personne par rapport à laquelle il faut exécuter certaines action ou négliger de les accomplir, est souvent elle-même celle dont émanent les ordres, de sorte qu'elle acquiert en vertu de ceux-ci les prétentions, les autorisations, respectivement la liberté mentionnée.

Les dispositions du droit de voisinage ont été conçues de différentes façon par la jurisprudence et les lois. La théorie des servitudes établies par la loi, est passée dans le code Napoléon. De plus, on a tenté de les considérer comme une espèce des obligations »quasi ex contractu« ou »quasi ex delicto«, ou bien on se plaçait au point de vue de l'interdiction des chicanes et des abus des droits subjectifs.

L'auteur étudie les prescriptions du droit de voisinage en connexion avec le droit de propriété des immeubles. Il les examine notamment comme dispositions du droit privé imposant des devoirs, indépendamment de tout contrat ou d'un autre acte juridique et comme concernant le voisinage de propriétés immobilières, ainsi que pourvus de sanctions visant directement l'accomplissement d'un devoir donné. Les devoirs institués par le droit de voisinage découlent par conséquent tantôt de plein droit, tantôt ils dépendent des réclamations du voisin.

Les dispositions du droit de voisinage, telles qu'elles se présentent dans la législation autrichienne, française, allemande et suisse, nous apprennent, qu'il est possible de distinguer cinq types dans ce domaine législatif, à savoir: 1) les ordres interdisant certaines actions (»non facere«), 2) les ordres de les tolérer (»pati«), 3) les ordres enjoignant d'entreprendre une certaine action (»facere«), 4) les ordres instituant une copropriété (mitoyenneté) entre voisins, enfin 5) les dispositions précisant les conditions de la perte d'une propriété entre voisins.

-
30. STERNBACH L.: *Paremjografja Polska XVII w. Część II. (La parémiographie polonaise du XVII-e siècle)*. Présenté dans la séance du 23 mars 1933.

Si nous étudions dans les détails et sans idées préconçues le recueil de proverbes que le jésuite Georges Cnapius publia en 1632, nous ne pouvons que conclure que cet ouvrage mérite

des éloges, vu que les matériaux parémiologiques y sont très consciencieusement réunis. Dans les commentaires que contient le recueil, Cnapius fait preuve d'une connaissance approfondie des textes grecs et latins, aussi les collectionneurs de sentences et de proverbes dont les travaux étaient connus en Europe à cette époque, ne sauraient-ils se mesurer avec son érudition qui s'étend aussi bien à la littérature ancienne et plus récente, qu'aux ouvrages profanes et aux écrivains religieux. Il tient compte des éditions les plus nouvelles des textes accompagnés de scolies et sait tirer parti des meilleurs commentaires exégétiques ainsi que des ouvrages philologiques les plus importants en rapport avec la civilisation antique. En interprétant les adages, il s'en tient surtout à Erasme, cependant, trait caractéristique pour Cnapius, sa connaissance de la parémiographie antique n'était pas aussi étendue ni son jugement sur ce sujet aussi original, qu'en matière gnomique. Il n'avoue pas qu'il profitait surtout des matériaux accumulés par Erasme; bien au contraire, il tâche surtout de cacher l'influence que le savant Hollandais exerçait sur ses travaux; à cet effet, il cite souvent des auteurs qui lui reprochent des erreurs, ou modifie exprès le texte des Adages d'Erasme.

Cette tendance à masquer les choses qu'il avaient empruntées à Erasme, nous permet pourtant de connaître ce qu'il aurait voulu cacher. Qu'il suffise de citer un exemple. Nous trouvons chez Erasme dans le groupe *inanis opera* (édition de 1670, p. 323) le proverbe »cavam Arabiam serere«, qui figure comme une traduction du texte de Lucien *τὴν κοίλην Ἀραβίην σπείρειν*; or en parlant des proverbes polonais *Darmo robisz, Daremna robota, mowa* etc. (»Tu travailles en vain«, »Vain travail«, »Vains discours« etc.), Cnapius cite (p. 145) le parallèle: *τὴν Ἀραβίην κοίλην σπείρεις*. Lucianus. *Arabiam cavam... seris*. A l'époque d'Erasme on lisait dans l'Apologie de Lucien (11): *μη γὰρ τοσοῦτός ποτε λιμός καταλάβοι τὸ Ἄργος, ὡς τὴν κοίλην Ἀραβίην σπείρειν ἐπιχειρεῖν*. Cette idée est absolument ridicule; en effet, quel profit aurait pu tirer Argos affamé en convertissant en labour une partie, d'ailleurs inexistante, de l'Arabie? On trouve, il est vrai, la leçon *τὴν κοίλην Ἀραβίαν* dans le codex parisien 2954 d'une valeur médiocre, néanmoins les meilleurs manuscrits contiennent la leçon *τὴν σκυλλαραβίην* (respectivement *σκυλλαραβίαν*). L'excellente émendation de Graevius qui s'est rendu compte qu'il s'agit du gymnase d'Argos,

appelé *Κυλλάραβις*, a permis de reconstituer le texte authentique: *τὴν Κυλλάραβιν*. Le mot *Κυλλάραβιν* a évidemment pu donner lieu à la forme corrompue *κοίλην Ἀραβίην* (*Ἀραβίαν*), mais il n'a pu dégénérer en *Ἀραβίην κοίλην* que Cnapius a inventé pour faire accroire au lecteur qu'il a lu le texte original de Lucien.

L'ouvrage parémiologique d'André Maximilien Fredro *Przystawia mów potocznych albo przestrogi* etc. («Les proverbes employés dans le langage courant ou avertissements» etc.) fait surgir différents problèmes qui réclament une plus ample discussion. Il parut comme écrit anonyme en 1658 à Cracovie, puis, en 1659 (*z poprawą i dokładem sta nowych przestrog*); il fut édité en 1664 comme un ouvrage dont Fredro était l'auteur par l'abbé Stanislas Januszkiewicz (*z ostatnią przy nowych przestrogach poprawą i o naturach albo skłonnościach ludzkich dokładem*). L'éditeur a eu sous les yeux le manuscrit que lui avait remis Fredro qui a probablement corrigé lui-même les épreuves et qui, dans ses écrits ultérieurs considère cette édition comme la seule authentique, aussi cite-t-il différents fragments d'après le texte et ses passages numérotés. Différents auteurs la connaissait vers la fin du XVII-e et dans la première moitié du XVIII-e siècle, cependant elle n'était pas connue des générations ultérieures, comme en témoigne le fait que l'abbé François Bohomolec considère une nouvelle édition comme indispensable, vu la rareté du livre. Le manuscrit fourni par Gédéon Jeliński servit en 1769 à réimprimer l'ouvrage de Fredro à Varsovie. On pourrait croire à première vue que nous avons affaire à une quatrième rédaction qui contient tous les proverbes de Fredro, cependant un examen détaillé nous permet de conclure que l'édition de Bohomolec, «augmentée d'après le manuscrit» est la troisième rédaction, tandis que le recueil de Januszkiewicz paru en 1664 correspond à la dernière rédaction, qui est par conséquent la quatrième.

Toutes les éditions plus récentes, à savoir celles qui parurent en 1777 et en 1781 à Wilno, les éditions de Bandtke publiées à Breslau en 1777 et 1781, l'édition de Turowski qui parut en 1855 à Sanok, enfin celle de Skrzydyłka (Paris, 1868) ne font que reproduire le texte de la publication de Bohomolec. Turowski a ajouté certaines variantes d'après la première édition, tandis que Skrzydyłka a extrait dans l'«apparatus criticus» des varian-

tes de la seconde édition. Sans indiquer les changements apportés, il altérerait le texte où l'on trouve d'ailleurs des fautes loin d'être indifférentes au lecteur des proverbes, fautes qui s'expliquent par la façon négligente de corriger les épreuves.

Lorsqu'on compare l'édition de Januszkiewicz avec la rédaction publiée par Bohomolec, on ne tarde pas à s'apercevoir que la première donne un texte soigneusement revu et qu'elle contient de nombreuses notes complémentaires intéressant les aphorismes qui se rapportent au même sujet. On y trouve enfin pas mal de proverbes nouveaux.

Les *Przysłowia powtórne* (Proverbes renouvelés) nous ont été un peu plus exactement transmis. A près avoir fait publier son recueil en 1664, Fredro se mit à réunir de nouveaux matériaux en vue de composer une collection de nouveaux proverbes. Elles fut publiée par François Glinka d'après le manuscrit de l'auteur et parut dans l'ouvrage *Zwierzyniec Jednorogów* («Le Parc des Licornes» — Lwów 1670). La collection est intitulée *Powtórne przysłowia albo dokład przestroóg dawniejszych, w pierwszym druku wydanych* («Proverbes renouvelés ou supplément aux avertissements antérieurs, imprimés dans la première édition» (c'est-à-dire dans celle de 1664). Bohomolec ne la connaissait pas, cependant p. 99 et suiv. il ajoute un *przydatek przysłowiów Maksymiliana Fredra z starego rękopisma wyjętych, które, o ile można wiedzieć, nigdzie dotąd nie były drukowane* («Supplément aux proverbes de Maximilien Fredro, tirés d'un ancien manuscrit, lesquels, autant qu'on sache, ne furent jamais publiés jusqu'à présent»). En comparant ce supplément avec le texte de Glinka, nous nous apercevons que le manuscrit de Bohomolec en donne la première rédaction moins correcte. Contrairement à ce que firent tous ses devanciers qui se contentèrent, ici également, de réimprimer l'édition de Bohomolec, Skrzydyłka a eu le mérite de remplacer le *przydatek przysłowiów* («supplément aux proverbes») par les *przysłowia powtórne* («proverbes renouvelés»). L'éditeur aurait dû faire ressortir les différences entre les deux rédactions; en attendant Skrzydyłka a non seulement pas accompli cette tâche, mais il n'a même pas donné une réimpression fidèle d'après l'édition de Glinka.

Prenant comme point de départ les textes authentiques des deux recueils, nous pouvons et devons indiquer et élucider les

questions les plus importantes qui surgissent en lisant les proverbes.

Il importe de se demander d'abord, si, lorsqu'on les soumet à l'analyse critique, les sentences et les proverbes se présentent vraiment comme la propriété de Fredro, ou s'il ne font que répéter des idées et des locutions proverbiales répandues anciennement en Pologne. Fredro mentionne très rarement d'anciennes sentences polonaises, néanmoins une comparaison minutieuse avec le recueil de Cnapius ne peut que nous apprendre qu'il lui a emprunté pas mal de gnomes et de proverbes. Il voulait probablement cacher l'influence que le parémiographe polonais a exercée sur son oeuvre, aussi a-t-il parfois modifié à dessein le texte de Cnapius. L'auteur cite des exemples à l'appui de cette opinion.

En dehors des matériaux tirés de Cnapius, Fredro avait à sa disposition des extraits parémiographiques dont il tirait parti en composant ses écrits latins et polonais. Différentes citations qu'on y trouve, nous autorisent à conclure que Fredro s'est approprié des idées d'autrui ou qu'il a paraphrasé de vieux proverbes polonais.

Un bien plus grand nombre d'idées représente des traductions ou des refontes de textes classiques. Les Adages d'Érasme sont la source la plus importante dans laquelle Fredro puisait ses connaissances parémiologiques. D'ailleurs les interprétations et les digressions qu'on trouve chez le savant de Rotterdam en rapport avec différents proverbes, n'ont pas manqué de déteindre sur la formation de nouveaux gnomes.

Parmi les écrivains moralistes qui traitent de politique, Fredro appréciait tout particulièrement Just Lipsius, qu'il cite très volontiers, surtout dans le premier recueil de ses »Proverbes«. Les réflexions de Fredro fournissent la preuve qu'il cherchait des idées et des citations, avant tout dans l'ouvrage intitulé »*Politicorum sive civilis doctrinae libri sex, qui ad principatum maxime spectant*«. En appliquant cette méthode de recherches, on réussit à trouver les modèles dont il s'inspirait en composant les »Proverbes«, modèles que même une très grande érudition philologique serait incapable de découvrir. Ainsi le proverbe: *Na lecaçe drzewo nie opierał się, bo cię z sobą pociągnie* (»Ne t'appuie pas contre un arbre qui tombe, car il t'entraînera dans sa chute, I, 384) est une contamination de deux passages dont l'un tiré de Spartianus

(Vita Hadriani, t. 23, 14): quem (scil. Comodum Verum) cum minus sanum videret (scil. Hadrianus), saepissime dictitavit; in caducum parietem nos inclinavimus«, tandis que l'autre est empruntée à Tacite (Germ. 36): »tracti ruina Cheruscorum et Tosi«. Cette contamination a eu lieu sous l'influence de Lipsius (IV, 9) où nous trouvons peu éloignées l'une de l'autre les deux phrases suivantes: »in caducum parietem ne inclina (ex Hadriani dicitio)«, puis »nisi tamen quispiam talis, cuius ruina te quoque tractura sit (Ex Tacito de moribus Germanorum)«.

Le proverbe: *Kto się w pokoju kocha, wojnę gotuje w pokoju* (Celui qui aime la paix, prépare la guerre en pleine paix), jette un flot de lumière sur le travail de compilateur auquel se livrait Fredro. Lipsius (IV, 16) cite la phrase de Végèce (De re milit. 3 praef.): »qui desiderat pacem praeparet bellum« (variante: »preparat«) après un autre passage tiré du même écrivain; cependant l'auteur ou le compositeur ne se sont pas aperçus que l'une et l'autre citations contiennent le lemme 'idem' employé mal à propos qui les relie à un fragment précédent emprunté à la biographie d'Alexandre-Sévère de Lampride. Une note (p. 344) dans l'ouvrage intitulé »Scriptorum... fragmenta« (Dantzig 1659) où la sentence: »qui amat pacem, praeparet bellum« est attribuée directement à Lampride, constitue la preuve que c'est précisément là qu'a puisé Fredro. La leçon »amat« au lieu de »desiderat« s'explique évidemment par l'extrait inexacte de Fredro, cependant cette variante a déteint sur le texte polonais: 'kto się w pokoju kocha'. On trouve d'ailleurs la leçon 'amet' encore une fois dans le »Vir Consilii« (p. 333) de Fredro. Cette ouvrage fut terminé en 1676, mais ne parut qu'en 1730 à Lwów.

A l'opposition de Cnapius et de Fredro qui l'un et l'autre tâchaient de dissimuler l'influence qu'avait exercée sur leur oeuvre le célèbre humaniste de Rotterdam, Venceslas Potocki appelle ses *Moralia*, auxquels il a travaillé de 1688 à 1696, une traduction des Adages d'Erasmus. La lecture de cet ouvrage a tellement impressionné Potocki, qu'il considère les interprétations et les digressions qu'on y trouve comme des produits des littératures antiques et qu'il comprend dans ces poésies différents sujets dont nous entretient Erasmus. Il a le plus souvent reproduit dans ses

chants différents lemmes traduits en polonais, qu'il tire des Adages ou qu'il dispose d'après les notes exégétiques d'Erasmus; quant aux textes latins des proverbes, il les inscrit d'habitude sous forme de notes marginales, sans disposer toutefois de connaissances acrobologiques nécessaires.

-
31. SZABŁOWSKI J.: **Przyczynki do ikonografji śmierci w malarstwie polskiem XVII wieku.** (*Contributions à l'icongraphie de la mort dans la peinture polonaise du XVII-e siècle*). Présenté dans la séance du 11 mai 1933.

Parmi les représentations de la mort les plus intéressantes au point de vue iconographique qu'on trouve dans la peinture polonaise à l'époque du baroque, il faut nommer »La Roue de la Mort« au couvent des P. P. Augustins à Cracovie, ainsi que »l'Allégorie de la vanité des choses humaines« à l'église paroissiale de Krosno.

Le premier tableau représente la roue de la mort sur un fond où l'on voit figurée une belle niche de style baroque. Les nombreuses inscriptions moralisatrices sur la roue et les crânes de représentants des différentes classes sociales qu'on aperçoit entre les rais, nous parlent de la vanité des choses humaines et font penser au Jugement Dernier. Différents symboles et allégories entourent la roue. Ainsi nous voyons »La Chute des premiers parents«, »Les Parques«, »Le Jour et la Nuit«, »Le Temps«, »Les Génies de la Mort«, »Les Armoiries de la Mort«, puis des crânes et des squelettes. Tous ces symboles nous font méditer sur la mort. L'inscription »Iter ad vitam« qui se rapporte à cet ensemble et qu'on aperçoit au-dessus de la niche, nous renseigne sur le but que poursuivait l'auteur du tableau; celui-ci devait servir en effet à instruire et à avertir le visiteur et à le conduire dans la voie de la vie éternelle. Le tableau n'est pas une oeuvre originale, mais s'inspire d'une gravure italienne sur bois, exécutée en 1588 à Sienne par André Andreani, d'après un projet de l'orfèvre Jean Fortuna. Le peintre cracovien n'a pas fidèlement copié le modèle; bien plus il a sensiblement modifié et simplifié son oeuvre pour pouvoir l'adapter à la surface qu'elle devait couvrir et pour lui donner un certain coloris local.

Le tableau de Krosno représente l'inanité des choses d'ici-bas et l'imminence du Jugement Dernier, cependant l'artiste a traité le sujet d'une façon différente. La peinture comprend trois zones dont l'inférieure est occupée par un cadavre en décomposition qu'entourent les emblèmes des différentes sphères sociales. Dans les zones: supérieure et moyenne, on voit le Jugement Dernier. Notre tableau a beaucoup d'affinité avec les »Quattuor hominum novissima« datant de 1657 qui se trouve à l'église paroissiale de Przytkowice, toutefois le cadavre en décomposition est remplacé dans cette peinture par une scène qui a lieu en enfer. L'une et l'autre toiles s'inspirent certainement d'un modèle commun dont l'idée a été modifiée par l'auteur du tableau de Krosno, qui a représenté un cadavre en putréfaction dans la zone inférieure.

»La Roue de la Mort« au couvent des Augustins à Cracovie comme »L'Allégorie de la vanité des choses humaines« à l'église de Krosno, ne sont pas des oeuvres intéressantes au point de vue artistique, néanmoins elles méritent de retenir l'attention grâce à leurs tendances didactique et moralisatrice, très caractéristiques pour l'époque de la Contre-Réforme.

32. ŚMIESZEK A.: *Kilka przyczynków do wyjaśnienia genezy alfabetu semickiego. (Contributions à l'étude des origines de l'alphabet sémitique)*. Présenté dans la séance du 6 juin 1933.

Tous les alphabets sémitiques, qu'il s'agisse du phénicien, de l'hébreu, de l'araméen, du minéo-sabéen etc., comme en général tous les alphabets du monde, à l'exception de quelques formations artificielles et secondaires, procèdent d'un ancêtre commun soit de l'alphabet vieux-cananéen qu'on pourrait aussi bien appeler protocananéen.

S'il s'agit de sa genèse et de son pays d'origine, cet alphabet provient sûrement de la terre de Canaan voisine de l'Egypte et l'on peut affirmer également qu'il a été formé sous l'influence de la civilisation égyptienne, puis qu'il constituait une imitation consciente et appropriée des signes à une consonne de l'écriture hiéroglyphique en usage dans ce pays. En ce qui concerne l'époque présumée et approximative où il fut formé, il faut très probablement

la fixer à environ la moitié du deuxième millénaire avant notre ère, soit à peu près à l'an 1500 av. J. C.

Après s'être complètement développé, l'alphabet vieux-canaanéen comprenait, comme on sait 22 lettres; néanmoins sous sa forme plus ancienne, encore imparfaite et non arrivée à maturité, mais en voie de se perfectionner et de se développer, il n'en comptait que plus de dix (moins de 20); en effet, il ne disposait pas encore de signes pour toutes les consonnes, de sorte que deux consonnes dont le son était plus ou moins rapproché ou du moins paraissait l'être en apparence, étaient exprimées par le même signe, c'est-à-dire par la même lettre. Il ne distinguait pas en particulier les consonnes *h(hē)* et *h(hēt)*, *t(tāu)* et *t(tēt)*, *k(kāp)* et *k(kōp)*, *š(šin)* et *š(šādē)*; en d'autres termes, la forme la plus ancienne de l'alphabet protocanaanéen ne connaissait que quatre lettres pour indiquer les huit consonnes mentionnées, de sorte qu'il avait en tout à sa disposition seulement 18 signes au lieu des 22 qu'il comptait ultérieurement.

L'acquisition des signes pour indiquer *h* et *h*, *t* et *t*, *k* et *k*(*q*), *š* et *š*, n'eut lieu par différenciation que dans les stades de développement postérieurs. Cette différenciation était forcément double, vu qu'elle intéressait 1° la forme et 2° le nom de chacune de ces lettres anciennes, respectivement le nom de chacune des huit lettres nouvelles.

L'auteur a discuté dans les détails ces deux espèces de différenciations et croit avoir expliqué tout ce qui paraissait peu clair sinon obscur dans l'interprétation de ces quatre, respectivement de ces huit lettres; il a élucidé par conséquent la signification primitive de l'image qui servait à indiquer la lettre *k*(*q*), la formation artificielle du nom *kōp*, l'origine de la lettre *t* et de son nom (*tēt*), l'origine du nom *šādē*, ainsi que plusieurs autres détails.

La seconde partie, plus ample et plus importante de la communication traitait des lettres: *j(jōd)*, *z(zājin)*, *s(sāmek)* et *g(gīmēl)*. De l'avis de l'auteur ces lettres n'étaient pas expliquées jusqu'à présent ou bien l'explication qu'on en donnait était insuffisante et défectueuse, aussi s'est-il proposé d'en donner une nouvelle, différente des interprétations admises aujourd'hui. Elle se rapporte aussi bien à la forme (à l'image primitive) qu'au nom de chacune de ces quatre lettres.

La lettre sémitique *j(jōd)* est pour l'auteur le bras droit étendu avec la main ouverte au bout, vu de côté à gauche, tel que l'Égyptien le dessinait quand il traçait l'hiéroglyphe bien connu et très répandu d'un homme assis, signe qui servait soit à indiquer un individu de sexe mâle, soit qui exprimait le pronom-suffixe (ou le suffixe pronominal) de la 1-ère personne du masculin singulier. Cet hiéroglyphe est comme on sait un des signes les plus fréquents qu'on puisse voir sur les monuments égyptiens, aussi les Sémites cananéens le connaissaient-ils parfaitement sans doute et c'est précisément à ce signe qu'il empruntèrent le dessin aussi simple que facile du bras droit qui leur servit à exprimer la lettre *j*. Ils appliquaient la méthode acrophonique que, dans le cas qui nous intéresse, ils formulaient de la façon suivante: comme dans notre langue le bras s'appelle **jad-u*, son image devra signifier la consonne *j*. Nous voyons ainsi que la lettre cananéenne *j* qui correspond à l'image d'un bras, séparé pour ainsi dire de l'hiéroglyphe égyptien indiquant l'homme, est une nouvelle preuve très caractéristique de l'influence que les hiéroglyphes égyptiens ont exercé par voie d'imitation sur la genèse de l'alphabet protosémitique, influence que personne ne saurait mettre en doute aujourd'hui.

La lettre *z* s'appelait certainement **zai* au début, ainsi que l'indiquent: 1° son nom éthiopien qu'on prononçait réellement *zaj*, puis 2° son nom grec ζῆτ-*a* qui provient du phénicien **zē-t* < **zaj-t* où *-t* a été ajouté secondairement comme dans *hē-t* et *tē-t*. Elle représente de l'avis de l'auteur l'image d'une poutre égyptienne en pierre dont la forme correspond à un parallélépipède, que, comme chaque bloc de pierre taillée (comp. p. ex. la façon d'écrire le mot *inr* 'pierre'), les Égyptiens dessinaient en lui donnant la forme d'un rectangle. Ce rectangle n'est bien entendu que la projection horizontale d'un parallélépipède à trois dimensions sur un plan qui n'en a que deux. Or, les Sémites cananéens empruntèrent aux Égyptiens non seulement le nom de cette image rectangulaire représentant une poutre, mais encore le nom de celle-ci, que dans l'écriture hiéroglyphique on écrivait il est vrai *z'w*, mais qu'on devait probablement prononcer **zaj*, vu que la langue copte qui descend directement de l'égyptien appelle, suivant les dialectes, la poutre *saj* ou *soj* et l'on n'ignore pas que le *s* copte correspond très souvent au *z* vieux-égyptien qu'on transcri-

vait autrefois comme *s*. L'auteur suppose par conséquent que dans l'alphabet cananéen le plus ancien la lettre *z* avait l'aspect d'un rectangle dont la base était formée par un des côtés plus longs, qu'elle correspondait à l'image égyptienne d'une poutre et que primitivement elle portait chez les Sémites le nom égyptien **zaj* signifiant 'poutre' qu'on ne changea qu'ensuite en **zain* (hébr. *zājin*). On le changea pour la raison qu'à une certaine époque et dans une certaine région la lettre *z*(**zaj*) venait dans l'alphabet immédiatement après *e*(**ajn*, hébr. *ājin*), aussi fut-elle appelée **zajn* (hébr. *zājin*) par assimilation avec la première soit sous l'influence de l'analogie qu'elle offrait avec elle. Le fait que dans l'alphabet éthiopien le *z* s'appelle encore aujourd'hui *zai* et suit immédiatement *ajn*, passe aux yeux de l'auteur pour une preuve que cet état de chose a dû se maintenir pendant quelque temps dans une certaine région.

Non seulement le nom, mais encore la forme primitive de *z* subit un certain changement avec le temps. La nécessité de cette modification s'explique par la circonstance qu'à la suite du développement très naturelle de la lettre *b*(**bajt* > *bet* 'maison'), celle-ci prit, comme *z*, à une certaine époque l'aspect d'un rectangle fermé. Vint un temps où ces deux lettres (*b* et *z*) se ressemblaient tellement que leur aspect devint à peu près identique, aussi fallut-il remédier à cet inconvénient en les rendant différentes. A cet effet, le rectangle fermé fut réservé à *b*, puis, pour pouvoir l'écrire rapidement, on lui donna la forme simplifiée d'un triangle dont un des côtés s'avancait en bas et formait un prologement recourbé. Quant au rectangle indiquant la lettre *z*, on y supprima les deux côtés verticaux plus courts et ne laissa subsister que les côtés horizontaux plus longs, de sorte que le *z* prit la forme de deux lignes parallèles horizontales, non réunies au début. A mesure qu'on écrivait plus vite (sans détacher la main de l'écriture), on les réunissait ensuite soit par un trait oblique allant (vu qu'on écrivait de droite à gauche) de l'extrémité gauche de la ligne horizontale supérieure à l'extrémité droite de l'inférieure, ou à l'inverse: de l'extrémité gauche de la ligne inférieure à l'extrémité droite de la supérieure, soit, comme nous le voyons dans l'alphabet sabéen, on les joignait par deux traits obliques se croisant au milieu en forme de *x*, soit enfin par une ligne non oblique mais ver-

ticale, qui reliait juste au milieu les deux lignes horizontales et principales.

En ce qui concerne la lettre *s* (*sāmēk*), les alphabets sémitiques méridionaux s'écartent des alphabets cananéens: en effet dans ceux-là l'origine du *s* est différente et représente une autre image primitive que dans ceux-ci. L'auteur qui ne nous entretient que du *s* chananéen, croit pouvoir reconnaître dans sa forme la plus ancienne l'image d'un étai composé de deux parties, à savoir: en haut d'une poutre représentée par deux traits parallèles, pareils à ceux qui constituent la lettre *z*, puis, sous la poutre, d'une colonne qui la soutient, surmontée d'une plaque de pierre appelée *πλίνθος* par les Grecs. L'image simplifiée de la deuxième partie est réduite à deux traits qui rappellent notre *T* majuscule imprimé.

L'ancien nom de cette lettre, qui s'accorde exactement avec son origine, était **sank-u* ou **simku*; elle signifiait 'etai' (dérivé de la racine sémitique bien connue *smk* 'étayer'). On retrouve le nom **sank(-u)* dans le *sāmēk* hébraïque (la forme pausale est la même que *dālēt* et *lāmēd*). Les Grecs empruntèrent aux Phéniciens le nom **simk(-u)* et après y avoir ajouté comme d'habitude un *-a* (comp. *'alph-a*, *bēt-a*, *delt-a*, *zēt-a*, *ēt-a* etc.), ils formèrent d'abord **simk-a*, puis ils le transposèrent en **sikm-a* > *sigm-a*. Nous savons cependant que les Grecs donnaient ce nom à une autre lettre, notamment à celle qui chez les Sémites exprimait le son *š* et s'appelait d'abord **šada,j(-u)*, 'montagne' (ainsi que le prouve le nom obtenu par différenciation de la lettre *š*: *sadái* > hébr. *šādē*) et qu'on appela ensuite **šinn(-u)* ou **šann(-u)* 'dent'. Sous le rapport de la forme, le *sigma* grec correspond par conséquent au *š* (*šin*) sémitique, mais il porte le nom du *s* (*sāmēk*) sémitique. Les Grecs donnèrent, comme on sait, la forme de cette dernière lettre à leur lettre composée *ksi*.

On supposait depuis longtemps déjà (K. Sethe, Nachr. v. d. Goettinger Gesell. d. Wiss. 1917) qu'il faut chercher le prototype de la lettre cananéenne *g* dans cet hiéroglyphe égyptien qui a la valeur phonétique de *knb*. L'auteur admet que l'hiéroglyphe en question est l'image du carrelet rectangulaire que les maçons, les tailleurs de pierre et les menuisiers devaient probablement connaître depuis très longtemps en Egypte et que ce carrelet (ce rectangle) s'appelait précisément **knb-t* en égyptien. Comme dans cette langue le *n* remplace fréquemment le *l*, pour

lequel il n'y avait pas d'hiéroglyphe spécial (au lieu de *l*, les Égyptiens se servaient, comme on sait soit de *r*, soit de *n*, soit de leur combinaison *nr*), il est permis de supposer que le mot **knb-t* 'carrelet' était prononcé **kilb-^o(t)* ou **kalb-^o(t)* par les Égyptiens et que les Sémites cananéens leur empruntèrent cet outil et le mot qui le désignait. Ainsi qu'il arrive souvent dans ces cas-là, en empruntant ce mot égyptien, ils le changèrent en **gilm(-u)*, respectivement en **galm(-u)*, vu que *k* et *g* sont des consonnes rapprochées et se substituent parfois l'une à l'autre, comme d'ailleurs *b* et *m*. Ils transposèrent ensuite **gilm(-u)*, **galm(-u)* et en firent **giml(-u)*, **gaml(-u)* (comp. ci-dessous l'explication du nom *sigma*) d'où vient d'une part en hébreu ou plutôt en araméen *gîmel* (forme pausale comme *dâlêl*, *lâmêd*, *sâmek*), et de l'autre le *gamm-a* grec. Les Grecs ne percevaient qu'inexactement le **gaml* phénicien et l'entendaient comme **gam*; puis après y avoir ajouté comme à toutes les lettres leur *-a* habituel, ils formèrent d'abord **gam-u* et ensuite *gamma* par voie d'une gémination facile à exécuter.

-
33. TATARKIEWICZ W.: *Postawa estetyczna, poetycka i literacka (L'attitude esthétique, poétique et littéraire)*. Présenté dans la séance du 8 mai 1933.

I. L'attitude esthétique au sens strict du mot, telle qu'on la prend vis-à-vis d'une fleur ou d'un tissu, est nettement caractérisée. 1. Elle est basée sur la contemplation de l'objet. 2. La contemplation est fixée sur l'extérieur de l'objet. 3. Né de l'aspect de l'objet, le plaisir esthétique dépend surtout de sa forme, c'est-à-dire de l'arrangement de ses éléments. 4. L'attitude esthétique ne s'intéresse pas à la réalité de l'objet contemplé; il est bien entendu plus facile de contempler et de jouir de la vue d'un objet tangible, mais évoqué par l'imagination il peut provoquer une sensation analogue. 5. Le plaisir procuré par la contemplation de la forme, même s'il est intense, demeure cependant en quelque sorte extérieur et ne remplit pas toute notre personnalité.

Les objets de la nature et les arts décoratifs plus que toute autre chose provoquent cette attitude esthétique; ils ne sont cependant pas seuls à le faire. Diverses oeuvres plastiques de ca-

ractère non décoratif suscitent la même attitude et les mêmes plaisirs esthétiques, surtout si elles représentent des sujets n'ayant par eux-mêmes que peu d'importance intellectuelle et sentimentale, telles des natures mortes et des paysages; il y en a cependant d'autres, telles les enluminures médiévales et les miniatures persanes, qui malgré leur signification profonde et difficile à saisir, agissent souvent sur nous par leur forme seule. De même certains objets d'utilité, par exemple les oeuvres d'architecture, en particulier celles de l'architecture classique. De plus, la contemplation esthétique ne se borne pas à la matière visuelle: certaines pièces musicales, mettons les fugues de Bach, agissent pareillement sur nous, et appartiennent psychologiquement à la même catégorie. Dans toutes ces occasions notre attitude est caractéristiquement esthétique, c'est-à-dire notre état d'âme est basé sur la contemplation, concentré sur l'aspect extérieur de l'objet et surtout sur sa forme; la conscience de la réalité de l'objet n'y est pour rien; ce sont des états d'âme agréables, mais pour ainsi dire extérieurs.

Cependant on aurait tort d'affirmer que tous les plaisirs et toutes les expériences dites communément «esthétiques» appartiennent à cette catégorie. Une fleur, un tissu provoquent plus ou moins toujours la même attitude, mais l'attitude que nous prenons envers certains tableaux, certains monuments d'architecture, certains morceaux de musique, sans parler de la poésie et de la littérature en général, n'est pas du tout du même genre. Souvent en effet l'attitude que, sans la distinguer de l'autre, on appelle également «esthétique», ne se borne pas à la contemplation de l'objet dont l'aspect extérieur, la forme à elle seule ne suffirait pas à produire une impression forte et agréable; s'il la produit pourtant, c'est grâce à toutes sortes d'idées associées à lui à la suite de son apparition. Mais alors l'attitude n'est plus aussi extérieure que vis-à-vis d'une fleur ou d'un tissu; au contraire, elle est suivie d'une émotion dont le spectateur est entièrement pénétré.

II. Si en entendant des vers lyriques que j'aime, je veux exprimer ce que j'éprouve, j'emploie les mêmes termes que j'avais employés par rapport à la fleur ou au tissu; je dis que le vers est «beau», et que mon attitude envers lui est «esthétique». Et pourtant c'est une attitude bien différente. Ici c'est l'émotion qui

prime tout; les distances qui séparaient l'objet et le lecteur sont abolies; ce que celui-ci vient de voir ou d'entendre l'envahit et l'absorbe entièrement. Evidemment, le point de départ est toujours la contemplation de l'objet, mais elle cesse d'être le facteur unique, voire le facteur dominant. Notre état d'âme est maintenant extrêmement complexe, l'objet vu ou entendu s'amalgame à nos idées, nos souvenirs, à toute notre vie personnelle. L'harmonie des vers peut produire de la satisfaction, mais c'est au fond une satisfaction restreinte. C'est peut-être le moyen le plus puissant, mais ce n'est qu'un des moyens dont dispose la poésie pour évoquer des émotions. Si la musique des paroles constituait l'essence de la poésie, elle serait un art bien médiocre, car c'est une médiocre musique que celle des mots parlés. S'ils n'avaient pas de signification et s'ils n'étaient pas l'expression des sentiments humains, on ne prendrait pas un tel plaisir à les écouter. En poésie la compréhension des mots et l'association des idées dominent certainement l'élément purement sensoriel. Ce sont là des réactions bien éloignées de celles que nous avons appelées esthétiques au sens strict du mot, infiniment plus compliquées que les autres et dépendant d'éléments subjectifs, personnels, incalculables et imprévisibles.

La même attitude est fréquente vis-à-vis de la musique ou, pour parler plus exactement, vis-à-vis de certaines oeuvres de musique. Les oeuvres de Chopin en sont un exemple. Point n'est besoin d'ailleurs de chercher si haut: une chanson napolitaine ou un tango argentin provoquent souvent une pareille attitude. Certaines manifestations de l'art dramatique, tel le théâtre de Mæterlinck, appartiennent à la même catégorie, et l'on peut en dire autant de certaines oeuvres littéraires très nombreuses à l'époque du roman sentimental et beaucoup moins à la nôtre. De nombreuses oeuvres plastiques en font également partie, les tableaux de Botticelli aussi bien que ceux de Böcklin et de Munch, tout différents qu'ils soient. La peinture polonaise contemporaine y est représentée par Chełmoński, Malczewski et bien d'autres. Et nombreux sont les monuments d'architecture dont la célébrité s'explique moins par l'harmonie des formes que par le charme des associations et des réminiscences romanesques. Cette grande catégorie d'objets différents et d'états d'âme qui leur correspondent, embrasse tant de choses: vers, chansons et préludes, romans et

dramas, tableaux et édifices, vues de la nature, et cela sur une échelle immense qui s'étend du sublime au gracieux, du romanesque au sentimental. Si l'on cherche une dénomination générale pour désigner cette attitude, il paraît juste de l'appeler attitude poétique.

III. Les attitudes: esthétique et poétique réunies n'embrassent pas entièrement ce domaine qu'une terminologie inexacte qualifie d'attitude »esthétique«. D'un roman on dit également qu'il est »beau«, qu'il provoque une réaction »esthétique«. Cependant celle-ci a très peu de commun avec une réaction esthétique au sens strict. L'un des juges les plus compétents en la matière, André Maurois, l'un des maîtres du roman, écrit à ce propos: »Qu'est-ce qu'un roman? Très simplement un récit d'événements fictifs. Pourquoi avons-nous besoin de tels récits? Parce que notre vie réelle se passe dans un univers incohérent. Nous souhaitons un monde soumis aux lois de l'esprit, un monde ordonné; nous ne connaissons par nos sens que des forces obscures, des êtres aux passions confuses. Nous demandons donc au roman un univers de secours, où nous puissions chercher des émotions sans nous exposer aux conséquences des émotions véritables, où nous puissions trouver des personnages intelligibles, et un Destin à la mesure de l'homme. Il semble donc qu'un roman doive, pour remplir son rôle, contenir deux éléments. D'une part, une image de la vie, un récit auquel nous puissions croire, au moins pendant le temps de notre lecture, faute de quoi celle-ci nous ennuierait et nous retournerions à nous-mêmes; d'autre part, une construction intellectuelle, groupant suivant un ordre humain ces images naturelles«.

Nous prenons du plaisir à lire un roman surtout, s'il nous charme par les descriptions et évoque en nous des images et des émotions; ce sont là habituellement des sensations d'ordre poétique. En revanche une fois la lecture achevée, si nous lisons le livre, il entre dans notre appréciation autre chose qu'une reminiscence poétique: une »construction intellectuelle«, un »ordre humain«, tout ce qui nous aide à comprendre le monde est décisif dans notre jugement. Or, voilà une réaction qui au fond est intellectuelle. L'émotion y joue un rôle secondaire et les sens aussi, car ils ne sont que l'intermédiaire entre le monde et notre esprit, et point l'essence de notre dilection littéraire. Ce qui nous

plait dans un roman ce n'est pas le son, mais le sens de ce que nous lisons. Le plaisir »esthétique« tel que nous l'avons déterminé, est provoqué par l'extérieur des choses, tandis que dans un roman c'est toute la réalité qui fait notre admiration. Le sujet ne s'y borne pas aux paroles, aux sons, aux couleurs, mais englobe toutes les manifestations de la vie dans la plus large acception du mot.

Comment nommer ce genre d'attitude, où le discernement joue le rôle principal? Peut-être faudrait-il la qualifier de »littéraire«, vu que son domaine privilégié gît dans les belles-lettres, que les romans, les pièces de théâtre la provoquent plus aisément que toute autre oeuvre d'art. D'ailleurs pas toujours; nous avons déjà parlé des romans et des drames qui ont un caractère poétique et tendent à susciter des réactions émotives.

D'autre part on observe dans l'art plastique des oeuvres provoquant des réactions de la même catégorie, que celles que nous avons observées pour les belles-lettres. Un Léonard, un Dürer ont voulu faire naître une réaction pareille chez le spectateur; ils ont voulu par leurs oeuvres non seulement faire du plaisir aux yeux, mais déchiffrer les secrets de la nature, faire comprendre la structure du corps humain. Leur tendance était d'ordre intellectuel et leur méthode n'était pas sans ressemblance avec celle des savants. Parmi les artistes du XIX-e siècle, qui avec pleine conscience ont donné cette direction à leurs oeuvres il faut citer le peintre Marées ainsi que le statuaire Hildebrand, et actuellement la même tendance s'affirme dans l'école constructiviste du monde entier, qui ne se propose ni de créer de la beauté, ni d'éveiller de l'émotion, mais cherche seulement à rendre clair et compréhensible le monde visuel, à en révéler la structure, cachée aux regards non doués de vision artistique.

Voilà les profondes divergences de ces réactions englobées dans le terme courant d'»esthétique«. La base des unes est la contemplation, celle des autres l'émotion, enfin les dernières reposent sur la compréhension. Ce sont là trois sortes d'états d'âme, trois attitudes différentes. Ces divergences nous portent à diviser la masse multiforme, portant couramment un seul nom, en trois classes plus étroites, mais nettement définies, à savoir en attitudes: esthétique, poétique et littéraire. Nous insi-

stons sur les classes à distinguer et point sur les noms que nous leur donnons faute d'en trouver de meilleurs et sachant qu'ils prêtent au malentendu, car l'attitude poétique ne se borne point aux vers, ni l'attitude littéraire à la prose. Ce sont là des cadres très généraux, embrassant en quelque sorte tous les arts et toute la nature qui peut elle aussi être envisagée du point de vue esthétique, poétique et littéraire. Il ne s'agit pas seulement de trois catégories d'objets, mais aussi de trois catégories d'expérience psychologique. Le dogme de l'esthétique contemporaine, qui prétend que seuls les objets esthétiques sont multiples mais que la réaction esthétique est unique, est insoutenable.

Bien que couramment elles portent souvent le même nom, les classes ainsi définies ont entre elles moins d'affinités qu'avec certaines réactions d'un tout autre ordre que personne ne s'avise de qualifier d'esthétiques, même au sens le plus large du mot. La première classe est par exemple assez intimement liée aux plaisirs sensuels, comme celui de respirer un parfum subtil ou de déguster un met savoureux; en tout cas elle s'apparente bien plus étroitement à ces plaisirs qu'à des émotions poétiques, que les esthéticiens ont pourtant coutume d'englober dans le même terme. En revanche les états d'âme poétiques s'apparentent à la prière, à l'exaltation mystique. Enfin, quand aux réactions littéraires, il y en a qui sont proches de celles que provoque la science.

La chose sur laquelle nous appuyons ici, semble banale, car il n'y a pas d'esthéticien qui ne se soit efforcé de classer les réactions esthétiques. Mais ce n'est pas à un classement que nous voulons aboutir. Tout au contraire; classer c'est admettre un genre commun, tandis que nous soutenons qu'il n'existe point. Pas de trait qui soit commun à toutes ces réactions multiples et ne le soit qu'à elles seules. Il n'existe pas une classe psychologique définie, qui correspondrait à tout ce que couramment on appelle une réaction esthétique. On se trompe en croyant qu'on peut la définir par la contemplation, par la forme, par l'irréalité ou par n'importe quel autre trait.

Que sont donc ces choses multiples qui portent couramment le nom d'«esthétiques» et constituent l'objet général des recherches des esthéticiens? Représentent-elles une classe? non, mais un total de plusieurs classes. Mais comment s'est-il fait que les classes différentes se soient amalgamées dans un terme unique? Comme

fréquemment dans la vie de tous les jours, cela est arrivé par suite de l'inexactitude de la pensée et de la parole. Le nom d'un objet est donné à un autre grâce à une ressemblance fortuite. Si l'objet X a les traits *a* et *b*, nous appliquons le nom de X aussi bien à l'objet A qui possède le trait distinctif *a*, qu'à l'objet B qui a le trait distinctif *b*; en attendant A et B peuvent n'avoir aucun trait commun et alors les objets X ont un nom commun, mais rien que le nom. Il existe alors un terme X, mais il n'existe pas de classe X, car il ne peut y avoir de classe sans traits communs. Tel un jeu de domino où nous ajoutons une pièce à l'autre; ici de même les pièces ont beau avoir des côtés semblables à celles qui les avoisinent, elles peuvent ne point en avoir avec les pièces plus éloignées.

Est-il cependant exact que ces objets divers, compris sous le nom d'«esthétiques», n'aient aucun caractère commun? aucun lien n'unit-il les réactions poétiques, littéraires, esthétiques? Si, ce lien existe. On s'en rend compte en les comparant à celles de la vie pratique. En effet toutes sont détachées des contextes de la vie, indifférentes au résultat, étrangères à toutes préoccupations utilitaires. Certaines théories esthétiques, telle la théorie kantienne du désintéressement, ont souligné fort justement ce caractère commun de nos réactions. C'est lui qui rend possible malgré toutes leurs divergences leur rapprochement et leur nomenclature commune. Mais c'est là un lien fort sommaire à force d'être trop général et qui embrasse non seulement les réactions esthétiques, poétiques, littéraires, mais bien d'autres encore qu'il n'y aurait aucune raison d'associer aux réactions esthétiques.

Le grand siècle de l'esthétique psychologique — le XVIII-e — était en voie de comprendre que les phénomènes réunis sous le nom général d'«esthétique» forment toute une diversité de classes. La différenciation du sublime et du beau, inaugurée par les Anglais et formulée par Kant, en fait foi. Le XIX-e siècle en revanche a abandonné cette tradition pour s'obstiner à généraliser et identifier des phénomènes différents. Les théories se sont multipliées, toutes insuffisantes, car trop étroites, embrassant les traits d'une seule de nos attitudes vis-à-vis des oeuvres d'art et les appliquant faussement à toutes.

Ainsi sont nées les trois théories dont l'une porte le nom de théorie de la «forme pure», l'autre de la «poésie pure», et enfin

celle qu'on pourrait appeler la théorie esthétique de la »connaissance pure«. La première a été développée par divers esthéticiens, de la façon la plus radicale par l'esthéticien polonais Witkiewicz; la seconde par H. Brémond; la troisième par l'Allemand Fiedler et aussi par Croce, qui se donne le nom d'expressionniste, mais pour qui le terme d'expression est synonyme d'intuition, de vision, de synthèse spirituelle. Toutes ces théories s'arrêtent à une certaine catégorie de réactions esthétiques et la traitent comme si elle était unique. La première ne s'applique qu'à l'attitude que nous avons appelée »esthétique«, la seconde seulement à l'attitude »poétique« et la dernière à l'attitude »littéraire«.

-
34. VETULANI A.: **Początki oficjalatu biskupiego w Polsce.** (*Les origines des officialités épiscopales en Pologne*). Présenté dans la séance du 19 janvier 1933.

La question des origines des officialités épiscopales est vivement discutée par les historiens du droit canonique, depuis que M. Edouard Fournier a mis en doute la théorie des origines des officiaux, formulée par son grand homonyme M. Paul Fournier. Ce n'est pas le but de ce travail de discuter le problème de la création des officialités (qui paraissent presque en même temps dans la seconde moitié du XII-e s. en France et en Angleterre), problème qui jusqu'à présent n'est pas définitivement résolu. L'auteur se limite à présenter les causes qui ont provoqué l'introduction des officiaux en Pologne; cependant le résultat de ces recherches n'est pas sans importance pour les études sur la réception de cette nouvelle institution par l'Europe centrale, surtout par l'Eglise allemande au moyen-âge.

Pour la première fois dans les sources polonaises, l'official est mentionné dans les statuts synodaux du légat apostolique Jacques Pantaléon, alors archidiaque de Liège, devenu pape dans la suite sous le nom d'Urbain IV. Les statuts furent promulgués au concile de l'Eglise polonaise qui se réunit en 1248 à Wrocław (Breslau). Le légat y donne l'ordre à tous les évêques de l'archevêché de Gniezno (qui à cette époque comprenait toute la Pologne), de nommer un official dans chaque diocèse, investi de la juridiction contentieuse de l'évêque. Il n'y a pas de doutes, que le légat n'a pas introduit une

réforme de l'institution déjà existante en Pologne; le texte du statut synodal et d'autres indications fournissent la preuve qu'en réglant la compétence du nouveau juge et son rapport juridique vis-à-vis de l'évêque, Jacques désira introduire en Pologne un office inconnu jusqu'alors dans l'Eglise polonaise.

L'auteur attire l'attention sur les motifs de la réforme de la juridiction ecclésiastique en Pologne, recommandée par le légat du Saint-Siège et les trouve dans les tentatives du légat en vue d'assurer le privilège du for de l'Eglise polonaise; mais d'où lui vint l'idée même de créer l'officialité, une institution exclusivement française, qui en dehors des frontières de l'Eglise française n'existait alors sur le continent qu'à Liège, Trêve et Strasbourg? Jacques, originaire de France, élève de l'Université de Paris, chanoine à Laon et Liège, s'était sans doute familiarisé avec l'officialité française; il connaissait très bien la grande importance de cette institution; cependant, selon l'auteur, la nationalité du légat n'a pas joué ici un rôle exclusif et décisif. Il faut se rappeler des tendances universelles de la politique et de la législation du Saint-Siège qui se manifestèrent au cours du XII-e et surtout du XIII-e siècle. C'est précisément la légation qui fut un des instruments les plus efficaces de cette politique pontificale. Il est peu vraisemblable que le légat Jacques ait introduit les officiaux en Pologne, si cette institution avait été exclusivement propre au droit particulier français. Mais un peu avant le concile de Wroclaw, l'institution de l'officialité a été ouvertement sanctionnée par la papauté, grâce à la célèbre constitution *Romana Ecclesia* d'Innocent IV; elle a tranché en même temps la discussion des décrétalistes sur la juridiction de l'official, en lui attribuant le caractère d'un *judex ordinarius*. Selon l'auteur c'est justement à cette constitution que l'officialité doit d'avoir été introduite en Pologne. Le légat Jacques la connaissait très bien; nous en avons la preuve dans l'autre canon du même synode de Wroclaw: à savoir en définissant le droit de visite pastorale de l'archevêque de Gniezno, le légat Jacques s'en réfère au précepte de la constitution *Romana Ecclesia*.

La comparaison du statut de Wroclaw avec la constitution *Romana Ecclesia* nous prouve la conformité de leurs principes généraux et cette conformité permet d'affirmer que justement cette constitution a donné au légat Jacques l'impulsion d'introduire des offi-

ciaux en Pologne et en outre que le légat s'appuyait directement sur ses principes en réglant la compétence de l'official et la juridiction ordinaire du nouveau juge ecclésiastique. La constitution *Romana Ecclesia* ne réglant que certains problèmes en rapport avec la juridiction de l'official, n'était et ne pouvait être la source unique et exclusive de l'ordonnance du légat apostolique. Il en résulte que toutes les autres prescriptions du concile de Wrocław concernant la qualité de l'official, le siège de son tribunal, la durée de ses fonctions etc. ne sont que l'oeuvre du légat. Mais elles n'étaient pas de son invention. Ces prescriptions reflètent sans doute la coutume qui a réglé le mécanisme de l'officialité en France. L'ordonnance de Jacques Pantaléon change en quelques points le modèle français, surtout en introduisant le principe de la nomination annuelle des officiaux polonais. L'auteur cherche à expliquer cette divergence et attire l'attention sur le devoir de certains officiaux français de renouveler chaque année le serment prêté au moment d'entrer dans leurs fonctions.

L'épiscopat polonais ne s'est pas conformé aux dispositions du légat Jacques. De l'avis de l'auteur, il n'existait pas en Pologne des conditions qui auraient réclamé le nouvel office. Il ne devint nécessaire qu'à partir du moment où, probablement grâce à l'initiative de Jacques Pantaléon, les évêques de Pologne entreprirent une action systématique en vue d'obtenir le *privilegium fori*. A la suite de l'obtention de ce privilège, le nombre d'affaires qui dorénavant devaient exclusivement relever de la compétence des tribunaux ecclésiastiques, augmenta sensiblement. Afin d'exonérer l'évêque, le besoin de réorganiser la justice ecclésiastique en instituant en permanence un juge épiscopal, se fit vivement sentir. L'auteur suppose que l'évêque de Cracovie Prandota a créé son official avant les autres évêques et qu'il le fit après avoir obtenu les privilèges d'Ogledów, Chroberz et Zawichost (1252—1255). Dans les autres diocèses, les évêques n'instituèrent des officiaux que sur l'ordre du cardinal Guido, légat du pape Clément IV, qu'il donna au cours du concile de Wrocław en 1267. L'auteur met en rapport la réitération de l'ordre instituant des officiaux avec les dispositions concernant le *privilegium fori*, décrétées pendant le même concile et admet que l'évêque de Cracovie Paul de Przemanków prit l'initiative qui fit renouveler à Guido le statut de son prédécesseur.

L'auteur examine la question de savoir si, en enjoignant d'instituer des officiaux, les légats pontificaux n'avait pas en vue d'autres buts que celui de perfectionner l'exercice de la justice des tribunaux ecclésiastiques. Il faut se demander en effet, si l'introduction des officiaux n'avait pas sa source dans la tendance à limiter la juridiction des archidiacres. D'après l'auteur ni les légats pontificaux, ni les évêques polonais qui élargissaient l'officialité en créant des officialités foraines, ne tendaient à restreindre le pouvoir des archidiacres. En Pologne, de même qu'en Bohême, nous ne voyons pas d'antagonisme entre les évêques et les archidiacres, come nous l'observons en France et en Allemagne. La réception de la procédure romaine et la nécessité de se procurer des juges au courant du droit canonique, n'ont également pas décidé de l'établissement des officiaux. Le clergé polonais connaissait déjà les principes de cette procédure et ceux-ci avaient déjà été appliqués çà et là aux affaires relevant des tribunaux ecclésiastiques. Nous devons faire observer toutefois que, grâce aux officiaux, les principes de la procédure romaine se répandent rapidement et qu'ils commencent à avoir de l'influence sur la procédure devant les tribunaux laïcs.

Dans la partie suivante de son travail, l'auteur étudie les causes, grâce auxquelles l'institution de l'officialité s'est répandue dans l'Eglise allemande. Jusqu'à la moitié du XIII-e siècle nous ne trouvons des officiaux qu'à Liège, à Trèves et à Strasbourg où ils furent introduits à la suite de l'influence directe de la France; en revanche nous rencontrons déjà à cette époque un autre genre de tribunaux épiscopaux en Allemagne, à savoir les *judices delegati* constituant un tribunal que forme un collège de juges, investi de la *jurisdictio delegata* (O. Riedner). Ces tribunaux disparaissent cependant au commencement de la seconde moitié du XIII-e siècle pour faire place à un official en caractère d'un juge individuel investi de la *jurisdictio ordinaria*. En même temps l'officialité se répand dans toute l'Eglise d'Allemagne et la période terminale de l'extension de cette institution correspond au commencement du XIV-e siècle (N. Hilling). L'auteur présume que la constitution *Romana Ecclesia* a contribué à écarter les *judices delegati* et à étendre à toute l'Allemagne l'institution de l'officialité, grâce à la circonstance qu'elle a été insérée dans le recueil officiel des décrétales d'Innocent IV ainsi que dans le Liber VI

de Boniface VIII. Le fait que les principes de cette constitution ont été adoptés par la science (*Apparatus domini Innocenti quarti super toto volumine Decretalium*, Commentaire de Bernardus Compostellanus iunior, en particulier *Summa aurea* de Hostiensis et *Speculum juris* de Durantis), a surtout joué un rôle très important, vu que celle-ci a définitivement précisé les attributions juridiques de l'official. La circonstance que la *Summa Aurea* de Hostiensis et le *Speculum juris* de Durantis étaient très répandus et que l'officialité était considérée dans ces ouvrages comme une partie intégrale de la justice ecclésiastique, ne pouvait que contribuer à la réception universelle du nouvel office par toute l'Eglise du moyen âge.

35. WEINTRAUB W.: *Naborowskiego przekłady z Petrarki i Du Bartasa. (Les traductions de poésies de Pétrarque et de Du Bartas par Naborowski)*. Présenté dans la séance du 29 mai 1933.

Le travail ici résumé se propose de procéder à l'analyse littéraire et d'identifier la personne de l'auteur des traductions anonymes suivantes: des quatre chants de »Trionfi« de Pétrarque (précédés d'un sonnet dédicatoire du traducteur: »Au Prince Royal Ladislas-Sigismond«), des sonnets 88, 89 et 90 (132—134) du même poète et du »Tromphe de la foi« de Du Bartas. Ces traductions sont conservées dans les bibliothèques des Czartoryski, des Baworowski et des Zamoyski à l'état de copies, dont l'une, notamment la copie qu'on trouve à la bibliothèque des Zamoyski, a servi à les publier toutes dans la »Biblioteka Ossolińskich«, IV—VIII (1866—68). A en juger par le sonnet dédicatoire, on peut fixer la date des traductions à l'époque s'étendant de 1619 à 1633.

L'analyse des traductions nous apprend que comparées avec les versions provenant du XVII-e siècle, elles sont étonnamment exactes. L'un et l'autre »Triomphe« sont traduits strophe par strophe d'après le texte étranger, l'un et l'autre comptent autant de vers que les originaux, et le traducteur sait toujours enfermer le contenu d'une strophe française ou italienne dans la strophe polonaise correspondante, sans jamais avoir besoin de rejeter certains mots dans la strophe suivante. Sans rien changer ou am-

plifier, il a fidèlement traduit les allusions de Du Bartas à la défaite de Ladislas dit le Varnénien et à la tolérance dont jouissaient les ariens en Pologne, il a évité le coloris polonais local dans sa traduction; d'autre part, dans les détails concernant le monde musulman dans le »Triomphe de la foi« il sait rendre plus exactement le coloris oriental que ne le fait le poète français. D'entre les écarts du texte original, ce sont les exemples d'infidélité, d'ailleurs peu importants, dans le 1-er chant de »Trionfi« (où envers et contre Pétrarque, le traducteur tâche de glisser furtivement des tournures de phrases dépréciant l'amour et les amoureux), qui sont certainement les plus intéressants, quoiqu'ils aient des conséquences fâcheuses.

Le style de la traduction porte l'empreinte du talent remarquable, quoique plutôt restreint de son auteur qui affectionne particulièrement les jeux de mots, les annominations, les répétitions, ainsi que les contrastes, et sait rendre très habilement en polonais les tournures de phrases de l'original. Le traducteur emploie de nombreux synonymes et se sert volontiers, mais discrètement, du langage courant ainsi que des locutions proverbiales. Il tâche cependant d'éviter les métaphores poétiques qu'il remplace par des mots empruntés au parler courant. De là vient que, si la traduction du »Triomphe de la foi« dont certains longs passages ne sont après tout qu'un catalogue versifié de patriarches ou d'hérétiques, peut rivaliser à bon droit avec l'original français, la traduction de »Trionfi« est moins poétique et a moins de charme et de finesse, que l'oeuvre de Pétrarque.

La traduction des sonnets se distingue par son excellente facture et par un sentiment poétique très développé, aussi est-elle bien supérieure à celle de Falański (1825—1910) en ce qui concerne le style et la façon de traiter le sujet, de sorte qu'on peut la comparer sans crainte avec la traduction de Porebowicz (* 1862) où l'on trouve d'ailleurs des réminiscences empruntées à la version étudiée.

L'analyse de la traduction fournit deux indications importantes concernant la personne de son auteur; elle apprend en effet que celui-ci était un artiste très habile, puis qu'il était calviniste, vu que dans la traduction du »Triomphe de la foi« il a fait ressortir le caractère calviniste de cette poésie. Ce dernier détail permet de passer outre sur la supposition avancée la première fois par T. D.

en 1838, qu'il faut attribuer les traductions à S. S. Jagodyński, élève des Jésuites et de l'Académie de Cracovie, qui a réuni ou composé les *Pieśni katolickie* («Cantiques catholiques»). On ne saurait également admettre l'hypothèse de Nabelak, suivant laquelle l'auteur des traductions ne serait autre que J. Grotkowski, attaché à la cour du roi et inter-nonce à Naples († 1652), parce qu'aucun argument ne parle en faveur de cette supposition. Le fait que notre poète a traduit une oeuvre littéraire française à l'époque de Sigismond III, suggère l'idée de le chercher uniquement parmi les hommes dont nous savons qu'ils étaient en contact direct avec la France. Le manuscrit conservé à la Bibliothèque Czartoryski, qui contient la copie des traductions, *silva rerum* de Dobkiewicz, fournit enfin certaines indications précieuses. On y trouve en effet de nombreux matériaux concernant la famille des Radziwiłł, qui permettent de supposer que la traduction a été exécutée dans un milieu où les influences des Radziwiłł de Birze étaient prépondérantes.

Nous ne connaissons qu'un seul poète dont la production littéraire et la biographie s'accordent avec toutes les données mentionnées ci-dessus. Ce poète n'est autre que Daniel Naborowski (né en 1573, mort vers 1650), calviniste et faisant partie de la cour des Radziwiłł. Il s'inscrivit à l'université d'Orléans en 1595, puis en 1609 nous le voyons encore un fois en France où il séjourne à Fontainebleau. Une de ses lettres à Christophe Radziwiłł qu'il écrivit le 30 mars 1610 à Bâle, fournit un exemple intéressant de sa profonde connaissance de la littérature française. Nous y trouvons une adaptation de motifs rabelaisiens tirés de «Gargantua et Pantagruel», empruntés surtout à la préface du III-e livre. Quoique libre, cette adaptation reproduit fidèlement le style de l'original. Le *Palinurus abo styrnik* («Palinure ou le pilote») ainsi que la poésie célèbre *Na oczy królowny angielskiej* («Sur les yeux de la princesse royale d'Angleterre») qui, comme M. Brahmér l'a démontré, est une refonte d'un sonnet d'Honoré Laugier, témoignent l'un et l'autre à quel point Naborowski était maître de la forme. Les vers conservés à l'état de manuscrits où il célèbre Ladislas IV, permettent de supposer qu'il était en relation avec le roi.

Si l'on admet que Naborowski a été l'auteur de nos traductions, on pourrait inférer que la traduction du «Triomphe de la

foi« a été peut-être exécutée conjointement avec la refonte de »Judith« de Du Bartas que fit R. Leszczyński. Cette supposition est d'autant plus plausible, que les deux traducteurs se connaissaient et qu'ils puisèrent l'un et l'autre dans le volume de poésies que Du Bartas avait composées dans sa jeunesse, en négligeant de tirer parti de »La semaine«, son oeuvre la plus populaire qu'on traduisait le plus fréquemment dans les pays occidentaux. Ajoutons enfin que Naborowski et Leszczyński ont fait leurs traductions à peu près à la même époque (»Judith« parut en 1620).

36. WOJCIECHOWSKI Z.: *Powstanie szlachectwa w Polsce. (Les origines de la noblesse en Pologne)*. Présenté dans la séance du 16 juin 1933.

Dans un travail intitulé *Prawo rycerskie w Polsce przed statutami Kazimierza Wielkiego*, Poznań 1928, (»Le droit des chevaliers en Pologne avant les statuts de Casimir le Grand«, Poznań 1928), l'auteur a essayé de tracer l'histoire de la formation de la noblesse polonaise aux XIII-e et XIV-e siècle. Il a tâché d'approfondir cette question dans la traduction allemande de l'étude mentionnée (»Das Ritterrecht in Polen«, Breslau 1930) ainsi que dans plusieurs chapitres de son histoire de l'organisation politique de la Silésie, qu'on trouve dans le I-er volume de l'ouvrage collectif paru sous le titre: *Historja Śląska* (»L'Histoire de la Silésie«). Ce dernier travail a paru également sous forme d'un extrait intitulé: *Ustrój polityczny Śląska do końca XIV w.*, Kraków 1932, str. 274 (»L'organisation politique de la Silésie jusqu'à la fin du XIV-e siècle«, Cracovie 1932, 274 p.). L'auteur s'est proposé de réunir à présent ces différentes observations et de refondre en un seul tout son premier essai de concevoir le problème, ainsi que ses considérations complémentaires ultérieures. Un résumé plus détaillé de la présente communication a paru dans le *Miesięcznik Heraldyczny* 1933, n° 7—8 (»Revue Héraldique Mensuelle« 1933, fascic 7—8).

37. WRZOSEK A.: **O długo i pośredniogłowych wczesnohistorycznych czaszkach polskich.** (*Sur les crânes dolichocéphales et mésocéphales polonais de la période protohistorique*). Présenté dans la séance du 22 mars 1933.

Les fouilles qu'on fit en 1932 à Ostrów, une île du lac de Lednica, déblayèrent une partie d'un cimetière remontant aux X-e, XI-e, XII-e et XIII-e siècles. Il est vrai qu'auparavant déjà, notamment depuis 1845, on y avait fouillé la terre à différentes occasions, cependant on avait pas entrepris de recherches systématiques. Néanmoins on y trouva de nombreux ossements humains que mentionne dans ses rapports officiels rédigés en 1845 et dans le courant des années suivantes, Gravenitz, landrat de Gniezno. Alexandre Przeździecki (*Wykopalisko na wyspie jeziora Lednicy pod Gnieznem*, Annales de la Société des Amis des Sciences de Cracovie, t. XVII, 1869) et Marjan Sokołowski (*Ruiny na Ostrowie jeziora Lednicy*, Mémoires de l'Acad. des Sciences. Classes I et II, t. III, 1876) en parlent également. D'entre les très nombreux crânes trouvés précédemment dans l'île d'Ostrów Lednicki, il n'en reste aujourd'hui que dix. Ils faisaient partie autrefois des collections d'Albin Węsierski et sont conservés actuellement dans les collections de la Société des Amis des Sciences à Poznań.

Parmi les crânes trouvés dans l'île d'Ostrów Lednicki, on en compte 90 d'individus adultes. Ils sont passablement bien conservés, de sorte qu'il était possible de mesurer leurs plus grandes largeur et longueur afin de pouvoir déterminer l'indice céphalique. En dehors des mensurations exécutées sur les 90 crânes mentionnés, l'auteur a également procédé à la mensuration des 10 crânes provenant des collections d'Albin Węsierski, aussi disposait-il de données relatives à 100 crânes. Sur ces 100 crânes, 32 était masculins et 25 l'étaient probablement, tandis, qu'il y avait 19 crânes de femmes et 24 probablement féminins. Il y avait sur les 100 crânes 31% de crânes dolichocéphales, 48% de crânes mésocéphales et seulement 21% de crânes brachycéphales. Pour les crânes masculins et probablement masculins ces taux correspondent à 36·84%, 45·61% et 17·54%; pour les crânes féminins et

probablement de femmes, ils équivalent à 23·25%, 51·16% et 25·58%.

La moyenne de l'indice céphalique était la suivante: crânes masculins et probablement masculins — 76·27; crânes féminins et probablement féminins — 77·47.

L'indice des 100 crânes s'élevait en moyenne à 76·79, soit il était sensiblement différent de celui de crânes polonais contemporains dont l'indice céphalique correspond à la brachycéphalie, vu qu'il est supérieur à 80·99.

38. WRZOSEK A.: *Cmentarzysko na Ostrowie Lednickim i znaczenie jego dla antropologii w świetle wykopalisk w 1932.* (*Le cimetière dans l'île d'Ostrów du lac de Lednica ainsi que son importance pour l'anthropologie à la lumière des fouilles exécutées en 1932*). Présenté dans la séance du 22 mars 1933.

Depuis environ quatre-vingt-dix ans, l'île appelée Ostrów dans le lac de Lednica, située non loin de Pobiedziska, district de Gniezno, est l'objet de recherches scientifiques. Dans la partie sud-ouest de l'île se trouve un haut rempart qui s'étend le long de plus d'un tiers de sa circonférence. En deçà du rempart ont trouvé des ruines dont Długosz fait mention dans les termes suivants: »Lyednycza lacus magnus Majoris Poloniae penes oppidum Pobyedzyska situs, insulam non mediocrem in sui habens corpore, in qua Gnesnensis ecclesia metropolitana primum a veteribus memoratur magis, quam scribitur (quod murorum testantur ruinae et reliquiae) fundata fuisse et processu temporis, propter difficultatem accessus Gnesnam translata; duo milliaria et amplius in longum conficit« (Joannis Długosz Opera omnia cura Alexandri Przeździecki edita, tomus X, Historiae Polonicae T. I, p. 31, Cracoviae 1873).

Marjan Sokołowski a consacré une ample monographie à Ostrów Lednicki et à ses antiquités. Elle est intitulée: «Les ruines de l'île d'Ostrów dans le lac de Lednica. Etudes sur l'architecture en Pologne à l'époque pré-chrétienne et pendant les premiers siècles suivant la conversion au christianisme, d'après des recherches entreprises sur les lieux avec le Professeur Ladislas Łuszczkiewicz».

(Mémoires de l'Acad. d. Sc. Classe de philologie et Classe d'histoire et de philosophie. T. III, Cracovie 1876, p. 117—277).

Sokołowski aboutit à la conclusion que les ruines d'Ostrów Lednicki lequel »suivant une version digne de foi, était souvent la résidence des premiers Piasts au X-e et au XI-e siècles«, remontent à l'époque où la Pologne se convertit au christianisme sous le règne de Mieszko.

Après les recherches de Sokołowski et Łuszczkiewicz, les fouilles subirent une interruption de près d'un demi-siècle et ce n'est qu'en 1932 que commença la seconde période des recherches dans l'île. Elles fut inaugurée grâce à l'initiative de M. Nicodème Pajzderski, alors conservateur des monuments de l'art dans les palatinats de Posnanie et de Pomérellie, et actuellement directeur du Musée de la Grande-Pologne. En été 1932, une quinzaine d'ouvriers sous la direction de M^e Hélène Cichoszewska firent pendant cinq semaines des travaux de terrassement à proximité des ruines. Ces travaux poursuivis dans deux directions différentes en[de]ça du rempart, s'étendaient à peine sur une surface de 170 m². On trouva des objets très intéressants remontant à la période protohistorique, dont l'étude fut confiée au professeur Sigismond Zakrzewski, ainsi que de très nombreux squelettes d'adultes et d'enfants provenant de plus de 150 individus. Les squelettes étaient déposés en rangées et les crânes regardaient l'Ouest. Dans les parties du terrain plus rapprochées des ruines, les squelettes étaient étendus côte à côte ou les uns sur les autres, tandis qu'ils étaient séparés par des intervalles dans les parties qui en étaient plus éloignées. Leur état de conservation était en général tout à fait satisfaisant. On découvrit également le squelette d'une femme enceinte dont le bassin contenait les os du fœtus. N'importe quelles traces de cercueils faisaient défaut.

Les fouilles furent interrompues en octobre 1932, cependant elles seront continuées l'année prochaine, si l'on réussit à se procurer les fonds nécessaires.

Les matériaux anthropologiques recueillis, sont étudiés par plusieurs personnes sous la direction du prof. Adam Wrzosek et du privat-docent Michel Œwirko-Godycki. Ils sont d'un très grand intérêt au point de vue scientifique, d'abord parce que les monnaies et les boucles de tempes découvertes au cours des fouilles permettent de déterminer assez exactement l'époque à laquelle

remonte le cimetière d'Ostrów, puis pour la raison, que les squelettes et surtout les crânes trouvés dans l'île se distinguent par certaines particularités. Il s'agit certainement de crânes polonais de la période protohistorique qui offrent des différences notables avec les crânes polonais d'aujourd'hui.

-
39. ZAKRZEWSKI S.: *Cmentarzysko wczesnohistoryczne i średnio-wieczne na Ostrowie Lednickim. (Le cimetière protohistorique et médiéval dans l'île d'Ostrów du lac de Lednica)*. Présenté dans la séance du 22 mars 1933.

Depuis longtemps déjà l'île d'Ostrów située dans le lac de Lednica, avait attiré l'attention des historiens de l'art et des savants se livrant à des recherches préhistoriques. Ils étudiaient les antiquités de l'île, en particulier une enceinte de forme annulaire, ainsi que les ruines d'une construction servant à la défendre qui s'élevait à l'intérieur de l'enceinte. Les recherches en rapport avec la préhistoire manquaient cependant de suite et n'étaient qu'occasionnelles. On faisait çà et là des fouilles, limitées à quelques mètres carrés, plutôt guidé par la curiosité que par le désir de résoudre un problème scientifique. Cette façon de faire des recherches nous permet de comprendre pourquoi les matériaux découverts ne donnaient aucune idée sur l'ensemble du problème et ne pouvait faire aboutir à des conclusions concrètes. Comme les trouvailles remontaient à différentes époques, il était d'autant plus difficile de se faire une idée claire et nette sur les questions étudiées. On trouvait des fibules romaines, des urnes dont on croyait qu'elles contenaient des ossements humains calcinés, des vases de l'époque protohistorique, enfin de nombreux squelettes d'hommes et d'animaux. Ces différentes trouvailles formaient un ensemble incohérent dans lequel il n'était pas possible de se reconnaître.

Ce n'est que l'année dernière qu'on fit les premières recherches systématiques et qu'on entreprit des travaux en vue de préserver les ruines d'une destruction encore plus complète.

Les ruines comprennent deux parties, à savoir: une chapelle ainsi qu'une petite construction rectangulaire, attenante du côté est. On creusa donc deux tranchées à proximité immédiate de la

chapelle; l'une plus courte derrière l'abside s'étendait dans la direction est, tandis que l'autre plus longue aboutissait sous un angle droit à la paroi nord de la chapelle. Dans les couches supérieures de la terre déblayée, en creusant la tranchée est, on trouva pêle-mêle de nombreux ossements humains, tandis que les couches inférieures contenaient des squelettes entiers dont les pieds étaient tournés du côté du levant. L'auteur fait observer que tous les squelettes trouvés jusqu'à présent au cours des fouilles étaient étendus dans la même position.

Parmi les objets trouvés, l'auteur nomme deux anneaux. L'un est un anneau de bronze, sur lequel on voit gravées trois croix dont les bras sont disposées obliquement (croix de St. André); l'autre est en argent avec le motif de la croix de Malte se répétant trois fois.

Les trouvailles qu'on fit en creusant la tranchée s'étendant dans la direction nord, étaient bien plus importantes. Avant de les décrire, il nous faut consacrer quelques mots à la façon dont on construisit la chapelle, car ce n'est qu'alors qu'on arrive à comprendre certains détails qu'on ne saurait s'expliquer autrement.

L'édifice en pierre réclamait évidemment des fondations solides, mais il semble qu'on n'ait pas voulu creuser le sol en profondeur pour les poser, vu que le niveau élevé des eaux souterraines s'opposait probablement à ce creusage. Pour se tirer d'embarras, on suréleva artificiellement l'emplacement où devait être bâtie la chapelle, en prenant à cet effet de la terre du terrain avoisinant. C'est dans cette éminence artificielle du terrain qu'on creusa pour poser les fondations.

Il résulte de ce qui précède qu'on doit distinguer trois couches différentes dans le terrain où furent creusées les tranchées. On y trouve d'abord le sous-sol intact, composé d'argile mêlée de sable, puis une couche d'humus gris foncé s'étendant sur le premier, enfin une couche supérieure dont l'origine remonte à l'époque où fut élevée la chapelle.

Nous pouvons décrire à présent les objets qui furent trouvés dans la tranchée nord.

Nous sommes ici en présence d'un cimetière à inhumation où nous distinguons trois phases ou périodes successives. Les tombes les plus anciennes datent probablement du X-e siècle et constituent la couche la plus profonde, où les squelettes reposent sur le sous-

sol sablonneux. On n'a pas réussi à trouver jusqu'à présent des objets qui permettraient de déterminer plus exactement l'époque dont ils proviennent. Quant aux tombes de la deuxième couche, il faut les faire remonter à la fin du X-e siècle. Elles sont caractérisées par la présence de boucles de tempes en fil de bronze. Dans la troisième couche, nous voyons enfin des tombes qu'il faut rapporter à l'époque comprise entre l'an 1000 et l'an 1300.

Les boucles de tempes ainsi que les monnaies trouvées à côté des squelettes, permettent de fixer approximativement la date de ces trois périodes.

On sait, il est vrai que la coutume de porter les parures mentionnées a duré plusieurs siècles en Pologne, aussi leur présence dans l'île du lac de Lednica ne suffirait-elle pas à elle seule à déterminer les limites plus ou moins exactes de l'époque dont proviennent les tombes. Cette détermination n'est possible que si nous tenons compte des deux circonstances suivantes: les boucles sont d'abord absolument pareilles en ce qui concerne leurs dimensions et la grosseur du fil de bronze avec lequel elles furent fabriquées; puis, deux de ces parures furent trouvées à côté d'un squelette intact avec une monnaie frappée vers la fin du X-e siècle. Il résulte de cette constatation que les tombes contenant des boucles de tempes datent à peu près de la même époque, qu'il est possible de fixer à l'an 1000 environ.

Il faut se demander si les squelettes à côté desquels on ne trouve aucun objet permettant d'établir leur âge, sont réellement plus anciens que les autres. On ne saurait évidemment se prononcer en toute certitude sur l'époque dont proviennent tous les squelettes, car on peut uniquement fixer la date de ceux qui reposent directement au-dessous des tombes renfermant des boucles de tempes, ou établir l'âge des squelettes qui ont été plus ou moins détériorés par les tombes qui contiennent ces boucles.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, on avait artificiellement surélevé le terrain sur lequel la chapelle fut construite. Les tombes que contient cette couche ne peuvent par conséquent pas être plus ancienne que l'édifice; d'autre part les bractéates qu'on y décèle, indiquent qu'on ensevelissait les morts à cet endroit au moins jusqu'au XIV-e siècle.

Reste à établir l'époque où fut construite la chapelle d'Ostrów Lednicki. A une petite distance des ruines, on trouva un sque-

lette intact et bien conservé dans la tranchée nord. A côté du crâne on voyait deux boucles de tempes, tandis qu'au-dessous du mort il y avait dans la terre deux petits morceaux de chaux de différentes dimensions. Pour construire la chapelle et seulement pour la bâtir, on se servit d'une substance minérale rouge, peut-être de limonite. Or la chaux qu'on trouva au-dessous du squelette était mélangée avec la même substance, par conséquent elle devait provenir de la même source que l'autre chaux. Comme il faut faire remonter la date de la tombe à la fin du X-e siècle, on peut en conclure que la chapelle est au moins aussi ancienne, si elle ne l'est encore plus.

En résumant les résultats des recherches entreprises jusqu'à présent, nous aboutissons aux conclusions suivantes: à l'époque de Mieszko I-er il y avait à Ostrów Lednicki un camp retranché avec un cimetière destiné aux troupes qui y stationnaient. Une fois que Dąbrówka vint en Pologne, la religion catholique commença à se répandre dans le pays. Les guerriers se convertirent les premiers, respectivement il durent adhérer les premiers à la nouvelle religion; c'est pourquoi Mieszko I-er fit construire une église dans l'île du lac de Lednica, afin de permettre aux premiers chrétiens de la Grande-Pologne de remplir leurs devoirs religieux. On continua donc à ensevelir les morts dans le cimetière déjà existant, en creusant des tombes d'abord dans l'humus, puis dans la terre qu'on avait amoncelée à proximité de la chapelle.

Le terrain étudié jusqu'à présent ne constitue qu'une petite partie de l'espace où l'on devrait faire des fouilles, aussi la continuation et l'achèvement des travaux entrepris sont-ils non seulement indiqués, mais paraissent indispensables.

BIBLIOGRAPHIE POUR JANVIER—JUIN 1933.

Archiwum Komisji dla badania historii i filozofji w Polsce. Tom V. Kraków 1933, 8°, str. 198 + 3 nrb. (*Archives de la Commission pour l'étude de l'histoire de la philosophie en Pologne. Tome V. Cracovie 1933, 8°, 198 p. + 3 p. surnum.*).

Treść: Ks. Tadeusz Jachimowski: Dokumenty do sprawy pozbawienia katedry filozofji Józefa Gołuchowskiego w Uniwersytecie wileńskim, str. 1. — Adam Bar: Zwolennicy i przeciwnicy filozofji Hegla w polskim czasopiśmiennictwie (1830—1850), str. 73. (*Contenu: Abbé Thadée Jachimowski: Documents concernant les raisons pour lesquelles Joseph Gołuchowski fut privé de la chaire de philosophie à l'Université de Wilno, p. 1. — Adam Bar: Les partisans et les adversaires de la philosophie d'Hegel dans les revues et périodiques polonais [1830—1859], p. 73.*)

Archiwum Komisji do dziejów Oświaty i Szkolnictwa w Polsce. Nr 2. Kraków 1933, 8°, str. XXVIII + 492 + 1 nrb. (*Archives de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'Instruction Publique et de l'Enseignement Scolaire en Pologne. Fascic. 2. Cracovie 1933, 8°, XXVIII + 492 p. + 1 p. surnum.*).

Treść (*Contenu*): Conclusiones Universitatis Cracoviensis ab anno 1441 ad annum 1589. Wydał Henryk Barycz. (*Publié par Henri Barycz.*)

Bibliografja Polska. Tom XXIX. Lit. Sok-St. Wydał Stanisław Estreicher. Kraków 1933, 8°, str. X + 373 + II + 3 nrb. (*Bibliographie Polonaise. Tome XXIX. Lettres »Sok« jusqu'à »St«. Publié par St. Estreicher. Cracovie 1933, 8°, X + 373 p. + II + 3 p. surnum.*).

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie, Classe d'Histoire et Philosophie. N° 4—6 I—II, avril—juin 1932. Cracovie 1933, 8°, 59—133 + 1 p. surnum.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour avril—juin 1932, p. 59. Bibliographie pour avril—juin 1932, p. 131. — Résumés: B. Dembiński: Le prince Adam Czartoryski, staroste général de Podolie, et son activité politique entre 1780—1792, p. 63. — K. Dobrowolski: Notes sur les enceintes protohistoriques, particulièrement sur l'enceinte fortifiée de Piekary, p. 74. — T. Grabowski: La critique littéraire en Pologne à l'époque du modernisme. I-ère partie, p. 78. — M. Handelsman: Contributions à l'étude de l'activité politique de Mickiewicz de 1853 à 1855, p. 82. — A. Klaweck: Les noms hébraïques »Jahveh« et »Elohim«, p. 88. — G. Leńczyk: Compte rendu provisoire des recherches sur l'enceinte fortifiée de Piekary aux environs de Cracovie, p. 92. — Z. Rabiej: Bojkendialekt, p. 95. — St. Schayer: Studien zur indischen Logik, p. 98. — L. Sternbach: L'éloquence dans la période archaïque suivant les traditions antiques, p. 102. — J. Szablowski: L'architecture des édifices réservés au culte à Kalwarja Zebrzydowska (1600—1702), p. 107. — A. Vetulani: Etudes sur la division en distinctions et sur les *paleae* dans le Décret des Gratien, p. 110. — A. Zajczkowski: Studien zur altosmanischen Sprache. I. Ausgewählte Abschnitte aus der altosmanischen Übersetzung von Kalila und Dimna, p. 114. — K. Zawistowicz: Le principe de la liberté du choix es conjoints chez les Slaves, p. 119. — Z. Żygulski: Genealogie des Schillerschen Pathos, p. 121.

Bystroń Jan St.: Przysłowia polskie. Kraków 1933, 8°, str. 260 + 2 nlb. (*Les Proverbes polonais. Cracovie 1933, 8°, 260 p. + 2 p. surnum.*).

Feldman Józef: Sprawa polska w 1848. Kraków 1933, 8°, str. 350 + 3 nlb. (*La question polonaise en 1848. Cracovie 1933, 8°, 350 p. + 3 p. surnum.*).

Pomniki Prawa Rzeczypospolitej. Tom I. Wydał Waclaw Tokarz. Kraków 1933, 8°, str. XIV + 565 + 2 nlb. (*Les Monuments Juridiques de la République de Cracovie, publiés par Ladislas Tokarz. Tome I-er. Cracovie 1933, 8°, XIV + 565 p. surnum.*).

Prace Komisji etnograficznej, nr 14, Kraków 1933, 8°, str. IV + 627 + 5 nlb. (*Travaux de la Commission ethnographique, fascic. 14, Cracovie 1933, 8°, IV + 627 p. + 5 p. surnum.*).

Treść: Caraman Piotr: Obrzęd kolendowania u Słowian i Rumunów. Studjum porównawcze. (*Contenu: Pierre Caraman: La coutume de chanter des noëls par des chanteurs ambulants, répandue chez les Slaves et les Roumains. Etude comparée.*).

Rocznik Polskiej Akademji Umiejętności. Rok 1931/32. Kraków 1933, 16°, str. LXX + 176. (*Annuaire de l'Académie des Sciences et des Lettres de Cracovie, 1931-32, 16°, LXX + 176.*).

démie Polonaise des Sciences et des Lettres. Année 1931/32. Cracovie 1933, 16°, LXX + 176 p.).

Rozprawy Wydziału filologicznego. Tom LXIII, nr 4. Kraków 1933, 8°, str. 216 + 2 nlb. (*Mémoires de la Classe de philologie. Tome LXIII, fascic. 4. Cracovie 1933, 8°, 216 p. + 2 p. surnum.*).

Treść: Gizela Reicher-Thonowa: Ironja Juliusza Słowackiego w świetle badań estetyczno-porównawczych. (*Contenu: Gisèle Reicher-Thon: L'ironie de Jules Słowacki à la lumière d'études esthétiques comparées.*)

Rozprawy Wydziału historyczno-filozoficznego. Serja II, tom XLIV (og. zb. t. 69), nr 1, Kraków 1933, 8°, str. 162 + 3 nlb. (*Mémoires de la Classe d'histoire et de philosophie. II-e série, tome XLIV [tome 69 de la publication complète], n° 1, Cracovie 1933, 8°, 163 p. + 3 p. surnum.*).

Treść: Kazimierz Piwarski: Między Francją a Austrią. Z dziejów polityki Jana III Sobieskiego w latach 1687—1690. (*Contenu: Casimir Piwarski: Entre la France et l'Autriche. Etude sur l'histoire de la politique de Jean III Sobieski entre 1687—1690.*)

Sobieski Wacław: Syn ziemi siedmiogrodzkiej. Odczyt wygłoszony na publicznem posiedzeniu Polskiej Akademji Umiejętności w dniu 17 czerwca 1933, 8°, str. 30 + 2 nlb. (*Un Enfant de la Transylvanie. Conférence prononcée le 17 juin 1933 dans la séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Cracovie 1933, 8°, 30 p. + 2 p. surnum.*).

Ubiory Ludu Polskiego. Zeszyt III. Górale Beskidowi. Tekst opracował Seweryn Udziela, tablice kolorowe malowała Marja Kirchnerowa. Kraków 1933, 8°, str. 39 z 33 rycinami + 14 tabl. kolor. (*Les costumes du peuple en Pologne. Fascicule III-e. Les Montagnards du Beskid. Texte de Séverin Udziela, planches coloriées de Marie Kirchner. Cracovie 1933, 8°, 39 p. avec 33 gravures et 14 planches coloriées.*)

Table des matières.

N° 1—6.	Page
Comptes rendus de l'Académie pour janvier—juin 1933	1
Bibliographie pour janvier—juin 1933	145
Résumés.	
1. Ameisenowa Z. (Mme): De quelques précieux manuscrits français à peintures, provenant de la Bibliothèque de Wilanów actuel- lement à la Bibliothèque Nationale de Varsovie	5
2. Barycz H. : Etudes sur la plus ancienne polémique contre les jé- suites qu'on connaisse en Pologne. I-ère partie. Les origines et l'auteur de »Equitis Poloni in Jesuitas, actio prima«	10
3. Bastgenówna Z. : Brzozowski and Newman	11
4. Batowski H. : La bibliothèque slave de Mickiewicz	15
5. Birkenmajer A. : Découverte de fragments manuscrits de David de Dinant	18
6. Bocheński Z. : Les tableaux de Jean-Baptiste Pittoni (1687—1767) à l'église de Notre Dame à Cracovie	18
7. Breit H. : Über die suffiksale Alternation <i>-'ev</i> <i>-'ov</i> in der altpol- nischen Sprache	19
8. Demiński Br. : Stanislas-Auguste, élu membre de l'Académie Royale des Sciences de Prusse.	24
9. Estreicher St. : Über die Quellen des ältesten Culmischen Rechtes in Polen	27
10. Grabowski T. : Versuch einer Synthese der neuen Literaturwissen- schaft	28
11. Heitzman M. : Etudes sur l'Académie Platonicienne de Florence. II-e partie. Le rapports avec la scolastique et la Réforme	35
12. Herbst St. : Entre le Boug et la Vistule. 19 mai—15 juin 1794	39
13. Hirschberg J. : Der Sündenfall in der altarabischen Poesie	44
14. Jamka R. : Das Brandgräberfeld in Kopki (Bez. Nisko) aus dem Zeitabschnitte der Römischen Einflüsse im westlichen Klempolen	45
15. Janik M. : Les courants panslavistes à l'époque de la Grande Emigration	49
16. Janów J. : L'histoire de Barlaam et Josaphat d'après la traduction de Sébastien Piskorski (XVII-e siècle).	55
17. Klemensiewicz Z. : Die Äusserungsteile: 1. Komponenten. 2. Kon- junktionen. 3. Interjektionelle Worte	59

	Page
18. Klemensiewicz Z. : Die Verbindungen die Äusserungsteile und zwar: 1. Reihen, 2. Gefüge, 3. Reihengefüge	63
19. Krokiewicz A. : De Stoicorum quae dicitur inductione	66
20. Krzyżanowski J. : La fable du »Boiteux et de l'aveugle« dans la littérature polonaise	70
21. Krzyżanowski J. : La Renaissance et le Moyen Age dans la poésie polonaise du XVI-e siècle	74
22. Lauterbach A. : Stanislas Kostka Potocki comme architecte	78
23. Mańkowski T. : La cathédrale arménienne du moyen âge à Lwów	80
24. Mańkowski T. : Les ceintures orientales et les ceintures polonaise	85
25. Schayer St. : Studien zur indischen Logik	90
26. Semkowicz WŁ. : Über die Predigten genannt vom Heiligen Kreuz	97
27. Skimina ST. : Comment étudier les clauses dans la prose métrique grecque?	98
28. Starzyński J. : Wilanów à l'époque de Jean III.	101
29. Steinberg W. : La propriété et le droit de voisinage d'après la théorie des impératifs	107
30. Sternbach L. : La parémiographie polonaise du XVIII-e siècle	111
31. Szablowski J. : Contributions à l'iconographie de la mort dans la peinture polonaise du XVII-e siècle.	117
32. Śmieszek A. : Contributions à l'étude des origines de l'alphabet sémitiques	118
33. Tatarkiewicz W. : L'attitude esthétique, poétique et littéraire	123
34. Vetulani A. : Les origines des officialités épiscopales en Pologne	130
35. Weintraub W. : Les traductions de poésies de Pétrarque et de Du Bartas par Naborowski	134
36. Wojciechowski Z. : Les origines de la noblesse en Pologne	137
37. Wrzosek A. : Sur les crânes dolichocéphales et mésocephales polonais de la période protohistorique	138
38. Wrzosek A. : Le cimetière dans l'île d'Ostrów du lac de Lednica ainsi que son importance pour l'anthropologie à la lumière des fouilles exécutées en 1932	139
39. Zakrzewski S. : Le cimetière protohistorique et médiéval dans l'île d'Ostrów du lac de Lednica	141